

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE
MINISTERE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE



UNIVERSITE MOULOUD MAMMEREI DE TIZI-OUZOU
FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES,
COMMERCIALES ET DES SCIENCES DE GESTION
DEPARTEMENT DES SCIENCES COMMERCIALES



Mémoire de fin de cycle

En vue de l'obtention du diplôme de Master en Sciences Commerciales

Option : Finance et commerce international

L'impact des risques géopolitiques sur les tendances d'investissements directs étrangers : cas Algérie-Tunisie-Egypte

Présenté par :

- BELLAHMER Kenza
- MERABTI Melissa

Dirigé par :

Mme ZEMIRLI Radhia

Devant les membres du jury :

Rapporteur : ZEMIRLI Radhia, MCA, UMMTO.

Président : CHENANE Arezki, Professeur, UMMTO.

Examinatrice : SIDI MAMMAR Lydia, MCA, UMMTO.

Invité : CHALLAL Salim, Doctorant, UMMTO.

Promotion 2025



Remerciements :

Avant tout, nous remercions d'abord le bon dieu le plus puissant de nous avoir donné la santé, le courage, la patience et la volonté pour la réalisation de ce modeste travail.

La réalisation de ce mémoire n'aurait pas pu voir le jour sans le soutien de plusieurs personnes à qui nous voudrions témoigner toute notre gratitude.

*Tout d'abord, nous tenons à adresser toute notre reconnaissance à notre promotrice **Mme ZEMIRLI Radhia** pour la confiance qu'elle nous a accordé en acceptant de diriger ce travail, pour la qualité de son encadrement exceptionnel, pour ces conseils, ces orientations, sa rigueur, sa disponibilité et sa grande professionnalité durant notre préparation de ce mémoire.*

On remercie également les membres du jury pour l'honneur qu'ils nous font en acceptant de lire, évaluer et juger ce travail de recherche. Sans oublier tous les professeurs qui nous ont accompagnés tout au long de notre cursus universitaire ainsi que toute l'équipe pédagogique de notre faculté.

Et pour bien finir, nos chaleureuses salutations vont spécialement à nos chers parents pour leur soutien et leurs encouragements.

Merci à tous ceux qui nous ont aidé de près ou de loin.





Dédicace

Tout d'abord, je remercie Dieu, le tout-puissant et le très miséricordieux, pour m'avoir accordé la force nécessaire pour réaliser cet humble et modeste travail.

Le succès n'a jamais été le fruit d'un effort solitaire, mais celui d'un parcours partagé avec ceux qui croient en nous, pour cela je dédie ce travail à ceux pour qui aucun mot ne saurait exprimer pleinement l'amour profond que je leur porte :

Mes précieux parents, qui se sont donnés corps et âme pour moi. Vos sacrifices, prières constantes, vos encouragements inébranlables et votre confiance en moi ont été le pilier de mon parcours académique et vous rendre fiers a toujours été ma plus grande motivation.

Mon frère et mes sœurs, mes modèles, mes repères, votre exemple m'accompagne et me guide.

Mes adorables nièces « Ines, Manissa, Alice, Ayla et Liya » et mon neveu « Ishak », ses petits soleils qui illuminent ma vie. Je vous souhaite un avenir radieux, à la hauteur de vos sourires et de vos rêves.

Ma famille, qui a toujours été un refuge de confiance et de soutien, m'accompagnant à chaque étape avec bienveillance.

Tous mes enseignants, depuis mes premiers pas à l'école primaire jusqu'à cette dernière année universitaire, à vous ma reconnaissance éternelle.

Mes amis et camarades de route, compagnons de galère et de bonheur, merci pour tous ces moments partagés qui ont rendu ce parcours plus beau.

Melissa





Dédicace

Tout d'abord, je remercie Dieu, le tout-puissant et le très miséricordieux, pour m'avoir accordé la force nécessaire pour réaliser cet humble et modeste travail.

Avec l'expression de ma reconnaissance, je dédie ce travail à ceux pour qui aucun mot ne saurait exprimer pleinement l'amour profond que je leur porte :

Mes précieux parents, qui se sont donnés corps et âme pour nous, leurs enfants, en subvenant à tous nos besoins et en nous encourageant inlassablement à donner le meilleur de nous-mêmes sans jamais rien lâcher. Votre confiance en moi vaut plus que de l'or, et vous rendre fiers a toujours été ma plus grande motivation.

Mes sœurs, mes petites perles, Laeticia et Nouara, merci d'exister et d'illuminer ma vie par votre amour. Nos taquineries enrichissent notre quotidien et renforcent ce lien si cher à mon cœur.

Ma grand-mère, le pilier de notre famille, qu'Allah te garde auprès de nous.

Mes sœurs de cœur, Thanina et Lina, celles qui m'encouragent dans tout ce que j'entreprends. Notre relation est si précieuse pour moi et nos souvenirs persisteront à jamais comme notre amitié, que je sais éternelle.

Mes tantes, que je chéris profondément

Ma grande cousine, ma grande sœur Flora, merci pour tout ce que tu fais pour notre famille.

Mes petites cousines Melissa, Imane, Dima, Aya, Rania et mes cousins.

Mes meilleures amies, Lina et Sarah, votre présence est un baume pour mon cœur, notre amitié malgré la distance et les années qui passent, demeure toujours si pure.

Ma binôme, Melissa, merci pour ton soutien et ta patience tout au long de ce travail.

En mémoire de mes grands-parents, mon grand-père et de mon oncle, qu'Allah vous accueille dans son paradis et vous accorde sa miséricorde

Kenza



Liste des abréviations :

IDE : Investissement direct étranger

OCDE : Organisation de coopération et de développement économiques

FMI : Fonds monétaire international

CNUCED : Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement

FDI: Foreign direct investment

FMN: Firme Multinationale

M&A: Mergers and Acquisitions

GCC: Gulf cooperation council

FBCF : Formation brut du capital fixe

TBI : Traités bilatéraux d'investissement

ADPIC : Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce

R&D : Recherche et développement

YPF : Yacimientos Petrolíferos Fiscales

PDVSA : Petróleos de Venezuela SA

GPR : Geopolitical risk index

USA : Etats-Unis

GPRT : Indice des Menaces géopolitiques

GPRA : Indice des Actes géopolitiques

GPRH : Indice historique des risques géopolitiques

WGI : Worldwide Governance Indicators

IMG : Indicateur mondial de gouvernance

MCNO : Modèle des Composantes Non Observées

GEPU: index of Global Economic Policy Uncertainty

EPU : Economic Policy Uncertainty

PIB : Produits Interieur Brut

PPA : Parités de Pouvoir d'Achat

NTIC : Nouvelles Technologies de l'Information et de la Communication

PER: Price Earning Ratio

FED: Réserve fédérale américaine

NASDAQ: National Association of Securities Dealers Automated Quotations

CAC : Indice boursier de référence de la bourse de Paris

SPE: Special Purpose Entities

ROE: Return on Equity

IAS: International Accounting Standards

IFRS: International Financial Reporting Standards

UE : Union Européenne

GIGN : Groupe d'intervention de la Gendarmerie nationale

RAID : recherche, assistance, intervention, dissuasion

BREXIT : British Exit

OTAN : Organisation du traité de l'Atlantique Nord

URSS : Union des Républiques Socialistes Soviétiques

OMC : Organisation Mondiale du Commerce

USD : Dollar des États-Unis

OMT : Opération monétaire sur titre

BCE : Banque Centrale Européenne

SIA : Autorité suprême d'investissement

FGLS : Feasible Generalized Least Squares

Liste des tableaux et figures

Liste des tableaux

Tableau 01 : Les IDE dans les pays développés.....	39
Tableau 02 : Analyse des projets Greenfield par région	41
Tableau 03 : Evolution d’IDE et principaux pics de GPR	49
Tableau 04 : Les principaux investisseurs et secteurs privilégiés.....	62
Tableau 05 : Présentation des variables et signes attendus.....	66
Tableau 06 : matrice de corrélation.....	67
Tableau 07 : Les résultats du test de multicolinéarité (Test VIF).....	68
Tableau 08 : Résultat du test LLC	69
Tableau 09 : Test d’hétéroscédasticité en données de panel.....	70
Tableau 10 : Résultats de régressions en panel avec l’estimateur FGLS	71

Liste des figures

Figure 01 : Flux d’IDE de la période 2000 à 2023 dans le monde	42
Figure 02 : Indicateur de risque géopolitique (GPR) dans la période de 2000 à 2023	47
Figure 03 : Flux d’IDE de la période 2000 à 2023 en Egypte.....	53
Figure 04 : Flux d’IDE de la période 2000 à 2023 en Libye.....	54
Figure 05 : Flux d’IDE de la période 2000 à 2023 en Tunisie	56
Figure 06 : Flux d’IDE de la période 2000 à 2023 en Algérie	57

Sommaire

<i>Introduction générale</i>	01
 <i>Chapitre I Cadre conceptuel et théorique relatif aux investissements directs étrangers et aux risques géopolitiques.</i> 	
Introduction	04
Section 1 : Généralités sur les investissements directs étrangers	05
Section 2 : comprendre les risques géopolitiques dans le contexte des IDE	18
Conclusion :	28
 <i>Chapitre II : Analyse de l'impact des risques géopolitiques sur les flux d'investissements directs étrangers</i> 	
Introduction	29
Section 1 : Analyse du paysage géopolitique mondial et ses implications économiques ...	29
Section 2 : L'effet des risques géopolitiques sur l'évolution des flux d'IDE	42
Conclusion :	51
 <i>Chapitre III : IDE en Afrique du nord : dynamiques régionales et influence des risques géopolitiques</i> 	
Introduction	52
Section 01 : Analyse comparative des IDE en Afrique du nord	52
Section 02 : Etude économétriques des facteurs expliquant les IDE :	66
Conclusion :	73
Conclusion générale :	75
 <i>Bibliographie.</i>	

Introduction générale

Dans un monde de plus en plus globalisé marqué par une force majeure de transformation économique, les Investissements Directs Étrangers (IDE) représentent un vecteur essentiel de l'intégration économique internationale. Ce phénomène, caractérisé par l'intensification des flux de capitaux et l'interconnexion croissante des marchés, redéfinit constamment les relations économiques entre les nations. La libéralisation des échanges, l'évolution des technologies de communication et la recherche de nouveaux marchés ont considérablement accéléré la mobilité internationale des capitaux, faisant des IDE un moteur central du développement économique mondial.

L'investissement direct étranger est devenu un moyen utilisé par les États pour soutenir leur développement économique. En effet, l'IDE est reconnue comme étant non seulement un facteur important pour le développement économique des pays mais aussi un important contributeur au taux de croissance du pays, au travers de l'apport de capitaux, du transfert des technologies, de la création d'emplois et de l'accès aux marchés internationaux, illustrant leur rôle prépondérant dans l'économie internationale. Comme le souligne la Banque Mondiale, les IDE constituent également un catalyseur essentiel de l'innovation et du développement des compétences, particulièrement dans les économies émergentes. D'après l'OCDE, leur impact sur la croissance économique est d'autant plus marqué qu'ils s'accompagnent de transferts de savoir-faire et de technologies avancées.

Cependant, l'environnement international dans lequel évoluent ces flux d'investissement est marqué par des risques géopolitiques croissants. La période 2000 à 2023 a été particulièrement riche en événements majeurs affectant la stabilité mondiale : les attentats du 11 septembre, le printemps arabe de 2011, les tensions commerciales entre grandes puissances (Etats Unis, Chine), et les conflits régionaux. Selon le Global Risk Report du Forum Économique Mondial (2024), ces risques géopolitiques constituent désormais l'une des principales préoccupations des investisseurs internationaux. L'indice de risque géopolitique (GPR) développé par Caldara et Iacoviello montre une augmentation significative de l'incertitude géopolitique au cours de cette période.

La relation entre IDE et risques géopolitiques s'avère particulièrement complexe. Les travaux de recherche récents démontrent que l'instabilité géopolitique affecte négativement les flux d'IDE, principalement à travers l'augmentation de l'incertitude et des coûts de transaction.

L'étude de Hossain et al. (2023) révèle que l'augmentation des risques géopolitiques et de l'incertitude géopolitique décourage les investissements directs étrangers. De même, Yu et Wang (2023) montrent que les risques géopolitiques dans les économies émergentes réduisent significativement l'afflux d'investissements directs étrangers.

Les études empiriques de la Banque Africaine de Développement (2023) soulignent que cette sensibilité aux risques varie selon les régions et les secteurs d'activité. La capacité des pays à attirer et maintenir les IDE dépend largement de leur aptitude à gérer ces risques et à offrir un environnement stable aux investisseurs. Dans ce contexte, l'Afrique du Nord présente un cas d'étude particulièrement pertinent. Cette région occupe une position stratégique au carrefour de l'Europe, du Moyen-Orient et de l'Afrique subsaharienne.

Dans ce cadre, notre recherche s'articule autour de la problématique centrale suivante :

« *Quel est l'impact des récents risques géopolitiques sur l'évolution des IDE en Afrique du Nord ?* »

Cette question principale soulève plusieurs interrogations spécifiques :

1. Quelle est l'évolution des flux d'IDE mondiaux face aux crises géopolitiques contemporaines ?
2. Existe-t-il une relation significative entre les risques géopolitiques et la répartition géographique des IDE ?

Pour répondre à ces questions, nous formulons plusieurs hypothèses de recherche :

Hypothèse 1 : Les risques géopolitiques exercent une influence négative significative sur les flux d'investissements directs étrangers, cette influence variant selon le niveau de développement économique des pays d'accueil et leur stabilité institutionnelle.

Hypothèse 2 : Les pays ayant connu des crises géopolitiques majeures dans le passé subissent un effet de "stigmatisation" durable qui affecte négativement leur attractivité

Cette recherche poursuit plusieurs objectifs complémentaires :

1. Analyser l'ampleur de l'impact des risques géopolitiques sur les flux d'IDE vers l'Afrique du Nord sur la période 2000-2023 ;
2. Identifier les variables macroéconomiques influençant le choix d'investissement ;
3. Le degré de l'impact des risques géopolitiques sur les investissements directs étrangers dans les pays suivants : Algérie, Tunisie, Egypte.

La méthodologie adoptée repose sur une approche mixte, combinant :

- Une étude théorique des principaux aspects de notre recherche ;
- Une analyse quantitative approfondie des flux d'IDE et des indicateurs de risque géopolitique, s'appuyant sur les bases de données de la CNUCED, de la Banque Mondiale et du FMI.
- Une étude économétrique en utilisant des indicateurs reconnus tels que la stabilité politique et le contrôle de la corruption.

Ce mémoire s'organise en trois chapitres, suivant une progression logique de l'analyse:

Le premier chapitre établit le cadre conceptuel et théorique de l'étude. Il définit précisément les notions d'IDE et de risques géopolitiques, présente leur typologie et examine les principales théories explicatives de leur interaction. Cette partie s'appuie sur une revue approfondie de la littérature académique et des travaux empiriques récents. Le deuxième chapitre propose une analyse détaillée de l'évolution des flux d'IDE au niveau mondial. Il examine les tendances récentes des IDE, évalue l'évolution des risques géopolitiques en analysant la trajectoire de l'indicateur de risque géopolitique. Le troisième chapitre se concentre sur la situation particulière de certains pays nord-africains. Il analyse l'attractivité, et une analyse statistique afin de prouver l'existence d'une relation entre les investissements directs étrangers et les variables macroéconomiques et géopolitiques.

Chapitre I

*Cadre conceptuel et théorique relatif aux
investissements directs étrangers et aux
risques géopolitiques.*

Introduction :

L'investissement direct étranger (IDE) représente une opération économique par laquelle un agent économique domicilié dans une juridiction donnée acquiert une participation significative dans la gouvernance d'une entité établie dans une juridiction distincte. Ce phénomène constitue l'une des manifestations les plus emblématiques du processus de mondialisation contemporain. À ce titre, l'IDE est désormais considérée comme un vecteur favorable au développement économique du territoire d'accueil. Sa contribution se matérialise à travers la stimulation de la croissance économique, l'optimisation des performances macroéconomiques de l'État récipiendaire, la restauration de son équilibre financier et, par voie de conséquence, le renforcement de sa position concurrentielle dans l'environnement économique international.

Lorsque nous examinons l'investissement international, les risques géopolitiques exercent une influence déterminante sur l'attractivité des pays pour les investissements directs étrangers. Les tensions internationales, les conflits régionaux et l'instabilité politique créent un climat d'incertitude qui décourage naturellement les investisseurs.

Ces derniers, confrontés à la perspective de perturbations soudaines, peuvent reporter leurs projets ou réorienter leurs capitaux vers des destinations perçues comme plus sûres.

Ce chapitre se concentre sur le cadre conceptuel et théoriques en première partie des investissements directs étrangers, en précisant leur définition, leur typologie et leurs déterminants économiques et institutionnels ; en deuxième partie sur les risques géopolitiques et leurs impacts sur les flux des IDE.

La première section traitera des généralités sur les IDE en abordant leur nature, leur forme et leur déterminant

La seconde section s'intéressera aux risques géopolitiques en mettant en lumière leur typologie et leur répercussions sur l'attractivité des IDE

Cette recherche théorique nous permettra de mieux cerner notre objet d'étude, afin de comprendre les concepts de base qui sont essentiels pour bien mener notre analyse et de comprendre la relation complexe entre les IDE et les risques géopolitiques.

Section 1 : Généralités sur les investissements directs étrangers

Dans cette section, il s'agira de présenter les principales notions relatives aux investissements directs étrangers (IDE), afin de poser les fondements conceptuels nécessaires à la compréhension de leur comportement à l'échelle internationale. Nous définirons ainsi les IDE, en précisant leurs caractéristiques spécifiques qui les distinguent des autres formes d'investissements internationaux, avant d'en exposer les différentes typologies et formes opérationnelles. Enfin, cette section s'intéressera aux principaux déterminants économiques, institutionnels et non institutionnels. Ce cadrage théorique constitue une étape préalable indispensable à l'analyse des relations complexes entre IDE et risques géopolitiques, qui seront développée ultérieurement.

1. Définition et caractéristiques des IDE :

1.1 Concept et définition d'IDE :

Les investissements directs étrangers (IDE) sont des investissements internationaux qui reflètent l'intention, pour une entité résidente dans une économie, d'acquérir un intérêt durable dans une entreprise opérant dans une autre économie. L'intérêt durable implique l'existence de relations à long terme entre l'investisseur direct et l'entreprise, ainsi qu'un niveau significatif d'influence de l'investisseur sur la gestion de l'entreprise. Formellement, cet intérêt est considéré comme acquis dès lors que l'investisseur possède 10% ou plus des voix au conseil d'administration (pour une entreprise constituée en société) ou l'équivalent (pour toute autre entreprise)¹.

Les IDE peuvent être considérés comme une stratégie économique alternative, adoptée par les entreprises souhaitant établir une nouvelle usine, de nouveaux bureaux ou acheter les actifs existants d'une entreprise étrangère. Ces entreprises cherchent à compléter ou à remplacer les échanges extérieurs en produisant (et souvent en vendant) des biens et services dans des pays autres que celui où elles étaient initialement installées.

Il existe deux types d'IDE : la création d'actifs productifs par des étrangers et l'achat d'actifs existants par des étrangers (par exemple au moyen d'acquisitions, de fusions ou de prises de contrôle). Les IDE diffèrent des investissements de portefeuille dans la mesure où ils sont effectués dans le but de prendre le contrôle ou d'acquérir une participation active dans la gestion de l'entreprise concernée et un intérêt durable dans celle-ci. Les investissements directs n'incluent pas seulement l'acquisition initiale du capital social, mais aussi les transactions en capital ultérieures entre l'investisseur étranger, l'entreprise nationale et les entreprises affiliées.²

Dans le cadre de la définition des Investissements directs étrangers, plusieurs définitions ont été proposées par les organisations internationales :

¹ Bacha, Soumeia. 2018. « La réalité des Investissements Directs Étrangers en Algérie : État des lieux et diagnostic ». *Journal of Illiza Research and Studies* 3 (1): 562. Consulté le 24 février 2025. <https://asjp.cerist.dz/en/article/86654>.

² Concurrences. 2025. « Investissements directs étrangers (IDE) ». *Dictionnaire du droit de la concurrence*. Consulté le 24 février 2025. <https://www.concurrences.com/fr/dictionnaire/investissements-directs-etrangers-ide#references>.

Selon l'OCDE : Un investisseur direct étranger peut être défini comme une entité (unité institutionnelle) résidente d'une économie qui a acquis, de manière directe ou indirecte, au moins 10 % des droits de vote d'une société (entreprise), ou l'équivalent pour les entreprises non constituées en sociétés, résidente d'une autre économie³. Il est à noter que l'investisseur direct peut appartenir à n'importe quel secteur économique et peut être :

- ✓ Une personne physique ;
- ✓ Un groupe de personnes physiques interconnectées ;
- ✓ Une entreprise, qu'elle soit constituée ou non en société ;
- ✓ Une entreprise, publique ou privée ;
- ✓ Un groupe d'entreprises interconnectées ;
- ✓ Un organisme de l'administration publique ;
- ✓ Une succession, une fiducie ou une organisation sociétale alternative ;
- ✓ Une combinaison de ces différentes structures.⁴

Le Fonds Monétaire International (FMI) définit l'investissement direct dans son manuel de la balance des paiements dans sa 6^{ème} édition comme : « une forme d'investissement transnational caractérisée par la possession d'une part significative du capital ou par une influence notable sur la prise de décision d'une entreprise établie dans une autre économie. En effet, l'investisseur, qui est généralement un résident d'une économie donnée, détient le contrôle ou exerce une influence déterminante sur la gestion de l'entreprise bénéficiaire de l'investissement, qui est, elle, résidente d'une autre économie. »⁵

Le CNUCED explique dans son Rapport sur l'investissement dans le monde 2009 que : L'investissement direct étranger, peut être défini comme un investissement impliquant une relation à long terme et reflétant un intérêt et un contrôle durables par une économie (investisseur direct étranger) dans une entreprise résidente d'une économie autre que celle de l'investisseur direct étranger. On parle alors d'entreprise affiliée ou d'entreprise affiliée étrangère.

L'IDE implique que l'investisseur exerce une influence significative sur la gestion de l'entreprise résidente dans l'autre économie. Cet investissement implique à la fois la transaction initiale entre les deux entités et toutes les opérations ultérieures, y compris les filiales étrangères, qu'elles soient ou non constituées en société. Il convient de noter que l'IDE peut être entrepris par des individus ou des entités commerciales.⁶

1.2 Différence entre IDE et autres investissements internationaux :

³ OCDE. 2010. Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux 2008 : Quatrième édition. Paris : Éditions OCDE. p. 17. Consulté le 24 février 2025. <https://doi.org/10.1787/9789264048768-fr>

⁴ MEDANI, Amel, et MEHOUB, Yasmina. 2023. « Les enjeux et les défis pour les entreprises dans les investissements directs étrangers : Cas de l'Algérie ». Mémoire de Master, spécialité Finance et Commerce International, Université de Mouloud Mammeri. p. 8. Consulté le 24 février 2025. <https://dspace.ummto.dz/handle/ummto/23700>

⁵ Fonds monétaire international. 2013. Manuel de la balance des paiements, sixième édition. États-Unis : FMI. p. 108. Consulté le 24 février 2025. <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/bop/2007/bopman6f.pdf>

⁶ CNUCED. 2009. World Investment Report 2009. p. 243. Consulté le 25 février 2025. https://unctad.org/system/files/official-document/wir2009_en.pdf

1.2.1 Différences fondamentales de nature et d'objectifs :

Les investissements directs à l'étranger (IDE) se distinguent des autres investissements internationaux par la capacité d'exercer une influence significative sur la gestion de l'entreprise réceptrice. Contrairement aux investissements de portefeuille caractérisés par une passivité gestionnaire, les IDE permettent une participation active aux décisions stratégiques et opérationnelles⁷. Leur horizon temporel s'inscrit dans une perspective à long terme, conséquence de coûts d'établissement élevés et de processus d'intégration complexes⁸. De plus, les IDE comportent un transfert multidimensionnel de ressources incluant technologies, savoir-faire technique et compétences managériales, dépassant le simple apport financier des autres formes d'investissements.

1.2.2 Différences structurelles et opérationnelles :

Les IDE répondent à des motivations stratégiques multiples (recherche de marchés, de ressources, d'efficacité ou d'actifs stratégiques), contrairement aux investissements de portefeuille qui visent principalement les rendements financiers et la diversification des risques. Structurellement, les IDE impliquent une propriété concentrée facilitant l'exercice effectif du contrôle, s'inscrivant souvent dans des relations parent-filiales complexes. Cette configuration permet aux investisseurs d'acquérir des informations privilégiées, réduisant considérablement les asymétries informationnelles comparativement aux investissements de portefeuille qui n'accèdent qu'aux informations publiquement disponibles

1.2.3 Différences de comportement et d'impact économique :

Face aux crises économiques, les IDE démontrent une résilience supérieure, voire des comportements contra-cycliques ("Fire-sale FDI"), contrastant avec la volatilité des investissements de portefeuille sujets aux retraits soudains ("sudden stops"). Leur impact sur l'économie réelle s'exerce directement par l'augmentation du capital physique et humain, les transferts technologiques et l'intégration aux chaînes de valeur mondiales, tandis que les autres investissements internationaux influencent indirectement l'économie via les conditions financières. Concernant la balance des paiements, les IDE génèrent des flux complexes et récurrents (réinvestissements, dividendes, redevances), alors que les autres investissements suivent généralement un schéma plus linéaire d'entrées puis de sorties⁹.

1.2.4 Différences de traitement institutionnel et réglementaire

Les cadres réglementaires distinguent nettement les IDE des autres investissements internationaux. Les IDE sont fréquemment soumis à des procédures d'autorisation spécifiques et des restrictions sectorielles, notamment dans les domaines stratégiques, ainsi qu'à des exigences de divulgation plus rigoureuses. Au niveau international, ils bénéficient d'un cadre juridique particulier composé de traités bilatéraux et d'accords commerciaux régionaux, leur conférant des protections contre l'expropriation et garantissant l'accès à des mécanismes

⁷ FMI. 2009. Balance of Payments and International Investment Position Manual, 6^e édition, chapitre 6, pp. 101–103. Consulté le 25 février 2025. <https://www.elibrary.imf.org/view/book/9781589068124/ch06.xml>

⁸ OCDE. 2008. Définition de référence des investissements directs internationaux, 4^e édition, chapitre 6, p. 86. Paris : OCDE. Consulté le 25 février 2025. <https://www.oecd.org/daf/inv/investment-policy/40193734.pdf>

⁹ Kirabaeva, Kristina, et Razin, Assaf. 2013. « Composition of International Capital Flows ». Annual Review of Economics 5: 597–619. <https://doi.org/10.1146/annurev-economics-081912-151530>

internationaux de règlement des différends. Ces mesures reflètent la reconnaissance de la vulnérabilité spécifique des IDE liée à leur nature illiquide et leur horizon temporel étendu¹⁰.

2. Typologie des IDE :

2.1 Types d'IDE :

Il convient de distinguer principalement deux catégories d'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) : l'IDE horizontal et l'IDE vertical. Néanmoins, cette dichotomie théorique s'avère, dans la pratique empirique, considérablement plus nuancée : les firmes multinationales (FMN) adoptent fréquemment des stratégies d'intégration complexes, incorporant simultanément des modalités d'intégration verticale dans certaines juridictions territoriales et horizontales dans d'autres (Yeaple, 2003). Les configurations d'intégration complexe supplantent les stratégies d'expansion internationale exclusivement horizontales ou verticales lorsque les coûts logistiques transfrontaliers s'établissent en deçà d'un certain seuil critique. Des coûts de transport peu élevés stimulent l'IDE vertical en facilitant l'accès à une main-d'œuvre dont le coût marginal est inférieur. À l'inverse, des coûts de transport substantiels différencient l'IDE horizontal, les échanges commerciaux internationaux devenant sensiblement plus onéreux. Dans l'intervalle entre ces deux paramètres extrêmes, aucune motivation d'expansion internationale considérée isolément ne s'avère suffisante pour conférer un caractère attractif à l'IDE. En outre, selon la typologie élaborée par Caves (1996), fondée sur les modalités stratégiques adoptées par les investisseurs et leurs choix quant aux formes d'implantation dans le pays d'accueil, trois catégories d'IDE peuvent être conceptualisées : l'IDE horizontal qualifié de "Market-seeking FDI", l'IDE vertical désigné comme "Resource or Assets-seeking FDI", et l'IDE de conglomération caractérisé comme "Efficiency-seeking FDI".¹¹

2.1.1 L'IDE horizontal « Market-seeking FDI »:

L'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) de type horizontal, également désigné sous l'appellation "Market-seeking FDI", constitue une modalité d'investissement international permettant la substitution des exportations par une production localisée au sein même du marché étranger visé. Les facteurs déterminants prépondérants de cette typologie d'investissement comprennent la dimension du marché ciblé, son taux de croissance, les obstacles réglementaires à l'entrée ainsi que les coûts logistiques transfrontaliers. Dans cette configuration, l'entité économique procède à l'implantation d'une ou plusieurs unités productives dans la juridiction d'accueil, plutôt que de privilégier les exportations ou la conclusion d'accords de licence. En réalisant diverses installations productives à l'étranger, la firme s'affranchit des coûts additionnels inhérents aux barrières commerciales et aux frais de transport générés par l'activité exportatrice.¹¹

L'adoption de cette stratégie d'investissement est généralement motivée par la quête de nouveaux débouchés commerciaux sur des territoires extranationaux. Concernant l'IDE horizontal (caractérisé par l'établissement de filiales produisant des biens finaux identiques à ceux commercialisés sur le marché d'origine), l'objectif stratégique consiste à commercialiser

¹⁰ OCDE. 2008. OECD Benchmark Definition of Foreign Direct Investment, 4^e édition, Section 1. Paris : OCDE.

¹¹ ZEMIRLI, R. (2023). Investissement étranger. Cours de Licence 3, année universitaire 2022/2023.

directement la production sur le marché local, entraînant ainsi le recours aux exportations, ce qui permet une minimisation des coûts de transport et des charges fiscales liées aux barrières tarifaires. L'IDE horizontale se présente donc comme une alternative stratégique aux exportations conventionnelles.

Les enquêtes empiriques conduites par Brainard (1997) et Yeaple (2003) démontrent que le volume des ventes internationales réalisées via l'IDE horizontal d'une nation dans un secteur spécifique (c'est-à-dire par la création, l'acquisition ou la prise de participation dans une entité localisée à l'étranger) s'accroît proportionnellement aux coûts de transport et aux barrières tarifaires dans ce secteur vers le pays considéré, diminuant en fonction du coût fixe d'établissement d'une nouvelle infrastructure productive, augmentant relativement au coût fixe de conception de la variété fabriquée et commercialisée, est plus significative dans les juridictions facilitant les IDE, où la pression fiscale sur les sociétés est modérée, et où la qualité institutionnelle est supérieure (dans le cas contraire, l'entreprise contrainte d'assumer des coûts supplémentaires liés à la corruption ou au risque d'expropriation)¹²

2.1.2 L'IDE vertical « Resource or Assets-seeking FDI »:

Dans le contexte de l'IDE vertical (caractérisé par la création ou l'acquisition de filiales positionnées le long de la chaîne de production), la motivation stratégique réside dans la réduction des coûts de production grâce à la fragmentation du processus productif (exploitation délocalisée de ressources naturelles dont le transport serait onéreux, voire techniquement impossible ; utilisation d'une main-d'œuvre financièrement plus avantageuse)¹³. L'intensité de l'IDE vertical s'accroît dans les pays dotés d'un capital humain (ou physique) supérieur, proportionnellement à l'intensité avec laquelle la production du bien recourt au travail qualifié (ou au capital physique).

Il apparaît donc impératif d'établir une distinction claire entre l'IDE se substituant aux exportations et celui se substituant à la sous-traitance. Ainsi, il est essentiel d'appréhender précisément les implications de l'IDE vertical :

La délocalisation (offshoring) d'une composante du processus productif peut être réalisée par le biais d'un IDE vertical, auquel cas le fournisseur établi dans une juridiction étrangère devient une filiale de la société mère (parent firm) de la firme multinationale. Cette entité acquiert sa qualification de multinationale en raison de sa possession de multiples unités productives dans diverses localisations internationales. "La firme Intel fournit un exemple d'IDE vertical: elle fait assembler une fraction importante de ses microprocesseurs dans des unités de fabrication dont elle est propriétaire, ces unités de fabrication étant localisées en Chine, au Costa-Rica, en Malaisie et aux Philippines."

Alternativement, l'entreprise peut opter pour la délocalisation d'une partie de sa production (outsourcing) en externalisant certaines phases du processus de fabrication auprès d'un fournisseur juridiquement indépendant. La sous-traitance et l'IDE vertical correspondent tous deux à une fragmentation de la chaîne productive. Dans le cadre spécifique de l'IDE

¹² Altomonte, C. (2000). Economic determinants and institutional frameworks: FDI in economies in transition. *Transnational Corporations*, 9(2), 75–106.

¹³ Min, H., & Galle, W. P. (1991). International purchasing strategies of multinational US firms. *Journal of Supply Chain Management*, 27(3), 9–18.

vertical, les transactions entre la filiale et la société mère sont qualifiées d'échanges intra-firme, car elles constituent des transactions au sein même de l'entité multinationale, tout en étant comptabilisées dans le commerce extérieur en raison de leur caractère transfrontalier. "La firme Nike fournit un exemple typique de recours à la délocalisation dans le cadre d'une sous-traitance : la firme recourt à des fournisseurs indépendants localisés en Thaïlande, en Indonésie, au Cambodge, et au Vietnam." ¹⁴

2.1.3 L'IDE de conglomération « Efficiency-seeking FDI » :

L'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) de conglomération, également désigné sous l'appellation "Efficiency-seeking FDI", constitue une modalité d'investissement international qui émerge principalement de la proximité géographique entre pays économiquement développés. Ce type d'IDE transcende les catégorisations traditionnelles en s'inscrivant dans une logique d'optimisation où l'entité anticipant des rendements supérieurs réalise des économies d'échelle substantielles en investissant dans des juridictions avec lesquelles existent des accords préférentiels de nature économique, politique et institutionnelle, l'Union Européenne représentant l'exemple paradigmatique de ce cadre intégratif.

Cette forme d'investissement se caractérise par sa finalité d'augmentation de l'efficacité opérationnelle globale de la firme multinationale à travers l'exploitation rationnelle des différentiels réglementaires, fiscaux et institutionnels entre juridictions. Elle permet simultanément l'exploitation des complémentarités institutionnelles, la rationalisation productive transnationale, la consolidation des avantages compétitifs et la diversification des risques géopolitiques, contribuant ainsi à l'approfondissement de l'intégration économique régionale et à l'optimisation allocative des ressources productives au sein de la zone économique concernée ¹⁵

2.2 Formes d'IDE :

Lorsqu'une multinationale cherche à s'implanter à l'international, elle doit opter pour une stratégie d'entrée adaptée à ses objectifs et aux spécificités du marché visé. Parmi les principales options figurent la création d'une nouvelle entité, l'acquisition d'une entreprise existante ou encore la mise en place d'un partenariat stratégique avec un acteur local. Le choix de l'une de ces formes d'implantation dépend de facteurs économiques, réglementaires et concurrentiels propres à chaque marché.

2.2.1 Investissement Greenfield :

L'investissement Greenfield constitue une forme d'Investissement Direct à l'Étranger (IDE) survenant lorsqu'une société multinationale s'implante dans un pays en développement pour y construire de nouvelles installations productives et/ou commerciales. Ces investissements sont particulièrement valorisés par les pays hôtes car ils génèrent des emplois et facilitent le transfert de technologies et de compétences.

La caractéristique distinctive de l'investissement Greenfield réside dans la construction d'infrastructures productives entièrement nouvelles, contrairement à l'acquisition ou à la

¹⁴ Marois, P. (2001). Les alliances stratégiques internationales : analyse des coentreprises entre le Canada et le Chili. Mémoire de maîtrise, HEC Montréal.

¹⁵ Andreff, W. (2003). Les multinationales globales. Éditions La Découverte, Paris.

localisation d'installations préexistantes (investissement en friche industrielle). Ces projets se traitent par l'établissement d'une nouvelle filiale en territoire étranger avec investissement dans des infrastructures neuves comme des bureaux, usines ou logements pour le personnel.

L'étymologie du terme provient de la métaphore d'une entreprise qui initie ses activités sur un "champ vert" vierge. L'investissement Greenfield représente donc une modalité d'IDE où une entreprise s'établit dans une juridiction étrangère en développant des installations complètement nouvelles¹⁶

2.2.2 Fusions-acquisitions :

Les fusions-acquisitions représentent la seconde modalité prédominante d'Investissement Direct à l'Étranger depuis le milieu des années 1980, avec une intensification notable à la fin de la décennie 1990. Il convient de rectifier la perception erronée selon laquelle les flux d'IDE étaient systématiquement orientés des économies industrialisées vers les pays en développement, émergents ou en transition, puisque les opérations de fusions-acquisitions concernent majoritairement des transactions entre entités économiques issues des pays développés. Cette typologie d'opérations constitue à environ 80% de la valeur agrégée des fusions-acquisitions réalisées à l'échelle mondiale, ce qui corrobore la thèse selon laquelle la mondialisation représente fondamentalement un processus d'intégration économique.

La fusion-acquisition se définit comme une procédure de rachat d'une entité économique, mettant en relation deux structures distinctes : une société acquérante (ou absorbante) et une société cible (ou absorbante). Durant l'opération de fusion-acquisition, l'entité absorbée transfère l'intégralité de son patrimoine, tant passif qu'actif, à la société absorbante, puis fait l'objet d'une dissolution juridique (sans liquidation). Cette opération est parfois désignée par le néologisme "fusac", ou par l'acronyme "M&A" dérivé de la terminologie anglophone "Mergers and Acquisitions".

La fusion-acquisition permet à l'entité acquérant d'intensifier sa dynamique de croissance, d'étendre son périmètre d'activités et d'optimiser sa rentabilité. Cette stratégie constitue un instrument de croissance externe puisque l'entreprise élargit son champ d'action, contrairement à la croissance organique (ou interne) qui consiste à augmenter le volume d'affaires généré par une structure demeurant associée.¹⁷

➤ Les types de fusion-acquisition :

Les typologies de fusion-acquisition peuvent être catégorisées en trois formes distinctes selon la relation structurelle existante entre les entités concernées :

- La fusion-acquisition verticale : Cette configuration se manifeste lorsqu'une entité économique procède à l'absorption d'un fournisseur ou d'un client. Grâce à ce mécanisme d'intégration verticale, l'entreprise absorbante étend son contrôle stratégique sur l'ensemble de la chaîne de valeur. Cette modalité permet une maîtrise accumulée des différents maillons de la filière productive ou distributive.

¹⁶ Lemaire, J. P. (2013). Stratégies d'internationalisation. Dunod, Paris.

¹⁷ Chtourou, W. (2005). Le développement international des PME : une approche par les réseaux. Revue internationale PME, 18(1), 73–102.

- La fusion-acquisition horizontale : Dans cette configuration, l'entité peut développer sa présence horizontalement en réalisant une opération d'intégration avec un concurrent direct ou un acteur opérant sur le même segment de marché. Cette stratégie permet l'agrandissement de ses parts de marché par l'élargissement de son portefeuille de services ou de produits, renforçant ainsi sa position concurrentielle dans son secteur d'activité principal.
- La fusion-acquisition conglomerale : Cette typologie se caractérise par l'acquisition, par une société, d'une entité évoluant dans un secteur d'activité distinct. Cette stratégie concernant la formation d'un conglomérat, structure permettant la diversification des activités économiques de l'entreprise absorbante, est étroitement liée à sa dépendance à un marché spécifique et contribue à la répartition des risques économiques.

2.2.3 Joint-ventures :

Une coentreprise constitue une entité juridique autonome établie par deux ou plusieurs entreprises désireuses de s'associer dans le cadre d'un projet commun. Cette structure résulte d'un accord de collaboration entre diverses entités économiques aboutissant à la création d'une nouvelle organisation juridique. La coentreprise est également désignée par les termes « opération conjointe » ou, plus fréquemment en terminologie française, « coentreprise ».

Ce dispositif organisationnel repose sur l'association d'entreprises disposant de compétences complémentaires qui décident de collaborer dans la poursuite d'un objectif déterminé. Il convient de noter que les entités participant à cette coentreprise conservent leur existence juridique propre. L'entité nouvellement constituée a acquis le statut de filiale commune à l'ensemble des sociétés impliquées dans l'opération conjointe. La coentreprise représente une forme d'alliance stratégique dans laquelle deux sociétés fondatrices s'unissent pour établir une entité subsidiaire caractérisée par la mutualisation des ressources et des capitaux dans le cadre d'un accord juridiquement contraignant. Les alliances stratégiques se manifestent lorsque plusieurs organisations s'engagent dans une coopération génératrice de bénéfices mutuels. Une alliance stratégique désigne la collaboration entre deux ou plusieurs organisations visant l'obtention d'un résultat qu'une entité isolée ne pourrait atteindre individuellement. Les coentreprises poursuivent un objectif clairement défini, les bénéfices étant généralement répartis équitablement entre les parties concernées. Une coentreprise peut également impliquer le développement d'une opération d'envergure en territoire étranger, sans que cette configuration constitue une caractéristique structurelle nécessaire.¹⁸

3. Déterminants des IDE :

Les déterminants des IDE constituent un ensemble de facteurs complexes et interdépendants qui influencent significativement les décisions des firmes multinationales quant au choix de leurs destinations d'investissement. Nous avons classé ses derniers en trois catégories principales : les déterminants économiques, les déterminants institutionnels et les déterminants liés au climat des affaires.

3.1 Les déterminants économiques :

3.1.1 Facteurs liés au marché :

¹⁸ Chtourou, W. (2005). Le développement international des PME : une approche par les réseaux. *Revue internationale PME*, 18(1), 73–102.

- **Largeur du marché**

La taille de marché demeure l'un des déterminants traditionnels de l'IDE souvent identifiés dans la littérature empirique. Si ce déterminant se voit très important dans les pays développés, il ne manque pas d'importance dans les pays en développement. En effet, un marché de taille importante avec des perspectives de développement permet d'augmenter les opportunités de ventes et des bénéfices des firmes multinationales (FMN) et par conséquent, il augmente l'attractivité des IDE dans le pays (Flora et Agrawal, 2014).

C'est ainsi qu'un niveau important du PIB par habitant est un indice d'une forte demande domestique qui permet l'exploitation des économies d'échelle. Les grandes économies sont donc, beaucoup plus susceptibles d'attirer les investissements étrangers que les petites.

Toutefois, il faut souligner que l'importance de la taille de marché est intimement liée à la stratégie adoptée par la FMN. Dans ce cadre, l'IDE horizontal est beaucoup plus attirée par la grande taille de marché à laquelle l'IDE vertical est indifférent (Lim, 2001), en particulier, lorsque la production est totalement destinée à la réexportation. La taille grande du marché est nécessaire pour l'utilisation efficiente des ressources et l'exploitation des économies d'échelle.¹⁹

- **L'ouverture commerciale**

L'ouverture commerciale indique le degré d'exposition et de participation du pays au commerce international. Cette variable est mesurée soit par le niveau total des exportations, soit, par la part du commerce international dans l'économie du pays, ou encore par la somme des importations et des exportations.

L'ouverture peut favoriser les IDE dans la mesure où elle permet aux filiales étrangères une grande flexibilité quant à l'importation des matières et produits nécessaires à la production et en même temps, présente des facilités et des opportunités d'exportation de leurs produits.

En effet, les politiques d'exportation des pays peuvent jouer un rôle dans l'attractivité des IDE, mais au même temps, l'existence des IDE dans un pays peut expliquer le développement des exportations vers ce dernier. D'après une étude menée par Jun et Singh (1995), les exportations sont l'un des facteurs les plus importants qui attirent les IDE, l'étude est menée sur 31 pays en voie de développement incluant les pays attirant le plus les investissements directs étrangers.²⁰

3.1.2 Facteurs liés aux ressources et coûts de production :

- **Disponibilité des ressources naturelles**

La dotation en ressources naturelles peut être considérée comme un facteur déterminant des IDE. Ce facteur est pris en compte surtout concernant les régions arabes notamment les pays du Golf (Gulf Cooperation Council GCC).

¹⁹ Meunier, N., & Sollogoub, T. (2005). Économie du risque pays. La Découverte

²⁰ Mina, W. (2007). The location determinants of FDI in GCC countries. *Journal of Multinational Financial Management*, 17, 336–348.

Dunning (1998) a précisé que la dotation factorielle en ressources naturelles tel que le pétrole et le gaz, est un facteur de location des entreprises multinationales. Mais il est clair qu'une forte dotation en ressources ne suffit pas à elle seule à assurer une grande attractivité des IDE.

Dunning à lui-même dit que d'autres facteurs complémentaires doivent être assurés, en mentionnant une bonne gouvernance, réduire les restrictions, et les incitations fiscales et autres. Les recherches n'ont pas encore tranché sur la question de l'impact d'une forte dotation factorielle en ressources naturelles sur les investissements étrangers, car l'impact lui-même peut être positif par la recherche de ressources de la part des multinationales (resources seeking) ; comme il peut être négatif, lorsque notamment les IDE sont orientés vers les secteurs de matières premières, pénalisant ainsi les autres secteurs d'activité.²¹

- **Les infrastructures**

Outre leur participation à la croissance économique du pays, les infrastructures développées contribuent à améliorer le climat général d'investissement et à attirer les investissements étrangers.

En effet, le stock d'infrastructures sous forme des réseaux de transport routier, ferroviaire et portuaire, d'approvisionnement en énergie, de Télécommunications et autres, informe sur la capacité du pays à offrir les équipements de base nécessaires à la l'installation des filiales étrangères et à desservir les marchés locaux et internationaux. En particulier, lorsque la production des filiales étrangères est orientée vers la réexportation, l'attractivité du pays à ce type d'IDE est significativement liée à la disponibilité des infrastructures.

- **Le capital humain**

Les FMN en particulier celles opérant dans des activités exigeant un niveau technologique important, accordent une importance particulière au degré du capital humain dans les pays d'accueil. Le capital humain est donc, une condition importante qui détermine le choix de localisation des FMN.

La disponibilité d'un capital humain qui intègre compétences, savoir-faire, technologies et créativité serait, en présence d'autres facteurs, un volet important non seulement pour renforcer l'attractivité des firmes étrangères mais aussi pour garantir la durabilité de l'attractivité du territoire aux IDE en particulier ceux à la recherche de l'efficacité. A cet égard, Dunning (1988) soutient que le degré de qualification et d'instruction de la main d'œuvre locale peut influencer le volume des flux d'IDE et les activités des FMN dans le pays hôte.

- **Coût du facteur travail**

Le coût de la main d'œuvre est un élément principal du coût de production. Il est un facteur qui peut influencer la décision de localisation des FMN en particulier, celles à la recherche de la minimisation des coûts de production. En revanche, les firmes étrangères peuvent parfois, être indifférentes à ce facteur lorsque d'autres facteurs très importants

²¹ Dunning, J.H. (1998). Location and the multinational enterprise: A neglected factor? *Journal of International Business Studies*, 29(1), 45–66.

comme la grande taille du marché et un niveau élevé du capital humain sont présents dans le pays d'accueil. Toutefois, il faut noter que, le coût de la main d'œuvre n'est pas évalué uniquement par le niveau nominal des salaires mais, il est lié au rapport salaire-productivité.

3.1.3 Indicateurs macroéconomiques :

- **La capacité interne d'investissement**

La capacité interne d'investissement mesurée par la formation brute du capital fixe (FBCF) en pourcentage du PIB, est un facteur qui renseigne sur le niveau de l'effort d'investissement national dans une économie. Dans leur processus de choix du lieu d'implantation, les firmes étrangères cherchent à savoir s'il existe un tissu des entreprises domestiques capable d'assurer efficacement les activités de sous-traitance et autres services en amont et en aval nécessaires à leur production.

- **La stabilité monétaire et le taux de change**

Le taux de change et sa stabilité représentent des facteurs déterminants pour les IDE. Dès qu'une entreprise opère sur des marchés extérieurs, elle se trouve confrontée au risque de change, qui apparaît lorsqu'elle réalise des opérations dans une devise différente de sa monnaie de référence. Une politique monétaire stable et prévisible constitue donc un élément d'attractivité important pour les investissements internationaux.²²

- **Croissance économique**

Le taux de croissance du PIB réel mesure l'attractivité du marché d'accueil. En effet, l'investisseur s'intéresse davantage au potentiel d'une économie qu'à son état présent. Un taux de croissance faible indique le manque de dynamisme de la demande et de la taille du marché du pays d'accueil, d'où une faible profitabilité de l'investissement. En revanche, un développement rapide de l'économie du pays hôte reflète une bonne opportunité d'expansion de l'investisseur étranger.¹²

3.2 Les déterminants non économiques (facteurs institutionnels) :

Un pays jouissant des institutions saines dont le degré de corruption est faible, maîtrisé et contrôlé, évite de subir des pressions sur le plan politique qui mettront en cause sa légitimité. Ceci est un signal fort et positif aux investisseurs donnant l'image d'un pays offrant toutes les conditions nécessaires pour la mise en place des projets d'investissements.

Dans ce qui suit, nous allons essayer d'appréhender l'effet de la qualité institutionnelle comme facteur attrayant des investissements étrangers et son interaction avec d'autres facteurs.

- **Les traités bilatéraux d'investissement**

Les traités bilatéraux d'investissement (TBI) font partie d'un régime d'investissement international encadrant la manière selon laquelle un pays et son gouvernement peuvent établir des règles applicables aux avoirs étrangers. Les principales protections offertes aux investisseurs étrangers en vertu des TBI limitent la capacité des États d'exploiter le potentiel

²² Bacha, Soumeia. 2018. « La réalité des Investissements Directs Étrangers en Algérie : État des lieux et diagnostic ». *Journal of Illiza Research and Studies* 3 (1) : 564.

des investissements sur le plan social, économique et environnemental et de réduire les risques liés à ces investissements par ces dispositions.

La coopération internationale reste essentielle, que ce soit sous les auspices d'organisations internationales ou sur un plan bilatéral, peut aider et renforcer les efforts des pays d'accueil, des pays d'origine et des entreprises multinationales concernant l'IDE.

L'intérêt de la coopération dans le contexte des pays d'origine, ou des pays développés en général, tient au fait qu'il est difficile aux pays agissant isolément de progresser. Le lancement d'une action dans tous les domaines concernant les pays d'accueil dépasse largement les possibilités de bon nombre des nations les plus pauvres. (Zemirli 2023)

- **La qualité institutionnelle**

Les institutions sont les règles du jeu dans une société. Elles représentent des contraintes qui déterminent les interactions humaines. Le paradigme néo institutionnaliste illustre deux volets des effets des institutions sur l'attractivité des IDE. Un volet macro-économique, qui explore leurs rôles, et un volet micro-économique, qui porte sur leur mode d'organisation. Un manque de consensus subsiste sur l'impact des institutions dans l'attractivité des IDE. De bonnes institutions favoriseraient leur attractivité. La qualité de la réglementation accroît l'entrée des IDE. Toutefois, la démocratie aurait un impact négatif sur les flux d'IDE.

La variable relative à la qualité des institutions qui informe généralement sur le climat général des affaires dans le pays pouvant renforcer la confiance ou augmenter l'incertitude des investisseurs étrangers semble être un facteur déterminant.

Pratiquement, les investisseurs ne seront pas prêts à supporter la perte de leurs droits de propriété intellectuelle ou à supporter les coûts additionnels inhérents à l'exécution inefficace des contrats et aux obstacles administratifs ou gouvernementaux que peut générer une faible qualité des institutions. Ainsi, le choix de localisation des firmes étrangères peut être impacté par les disparités institutionnelles qui existent entre les pays d'accueil.¹¹

La qualité des institutions est aussi étroitement liée au risque-pays. Le risque-pays comme facteur déterminant des investissements internationaux sera expliqué dans le point suivant

- **Le risque pays**

L'analyse de l'impact du risque-pays sur les investissements directs étrangers (IDE) révèle des conclusions divergentes dans la littérature académique. Trois positions principales se dégagent des recherches :

Premièrement, certaines études (Baek et Qian, 2011 ; Dunning, 1998 ; Hayakawa et al., 2011) établissent une corrélation négative, suggérant que l'instabilité politique décourage les IDE. Cette perspective est renforcée par Schneider et Frey (1984) qui démontrent une relation inverse entre les grèves ou émeutes nationales et les flux d'IDE entrants.

Deuxièmement, une position contradictoire émergente (Dar-Hsin et al., 2005 ; Janeba, 2002 ; Okafor et al., 2011) identifie une relation positive entre certains risques politiques et

l'attractivité des IDE. Ce phénomène contre-intuitif s'expliquerait par plusieurs facteurs : la sous-évaluation excessive des actifs dans les environnements risqués, les coûts opérationnels réduits constituant un compromis acceptable face au risque, et la possibilité pour les multinationales d'éviter la concurrence en investissant dans des marchés délaissés par des acteurs plus prudents.

Troisièmement, un groupe d'études (Jadhav, 2012; Wei, 2000; Bennett et Green, 1972) conclut à l'absence de relation significative entre le risque politique et les flux d'IDE, suggérant que certaines entreprises, notamment américaines, ne semblent pas affectées par l'instabilité politique des pays hôtes.

Root identifie quatre préoccupations majeures des investisseurs : l'instabilité générale du pays, le risque d'expropriation, les risques opérationnels et les risques de transfert. La temporalité joue également un rôle crucial, comme le démontre Levis (1979) qui observe que certains facteurs influencent différemment les IDE selon l'horizon temporel considéré.

Il convient de noter que le risque-pays constitue une dimension fondamentale du risque géopolitique, concept qui sera approfondi dans la deuxième section de notre analyse.

3.3 Climat des affaires :

- **Bureaucratie et efficacité administrative**

La bureaucratie pourrait être le plus grand fardeau dans tout environnement d'investissement. L'efficacité et la compétence de l'appareil administratif et des organes de contrôle de l'Etat revêtent une importance capitale, car de ces deux éléments dépendent le temps et l'argent nécessaires pour l'implantation d'une entreprise.¹²

- **Corruption et gouvernance**

L'absence de système d'avancement au mérite, la médiocrité des salaires et la lenteur bureaucratique vont inévitablement engendrer corruption et inefficacité. En effet, la corruption est un fléau mondial qui frappe particulièrement les pays en voie de développement. En l'absence de mesures efficaces, elle peut compromettre considérablement les efforts d'un pays pour l'instauration d'une bonne gouvernance et réduire considérablement les ressources disponibles pour la lutte contre la pauvreté. Ses multiples méfaits (gaspillage des ressources financières, baisse de la croissance, augmentation des coûts de transaction, baisse de la qualité des prestations des secteurs publics et privés, création d'un environnement d'insécurité économique et même physique) peuvent mettre en cause la stabilité socio-économique et politique et par conséquent détourner les investisseurs étrangers.¹²

- **Protection de la propriété intellectuelle**

La protection efficace des droits de propriété intellectuelle constitue un facteur déterminant dans l'attraction des investissements directs étrangers, particulièrement pour les industries à forte intensité technologique ou créative. Les firmes multinationales hésitent généralement à s'implanter dans des pays où leurs brevets, marques, droits d'auteur et secrets commerciaux risquent d'être compromis par la contrefaçon ou le piratage. En effet, la violation des droits de propriété intellectuelle peut entraîner des pertes considérables en termes de parts de marché, de revenus et d'avantages concurrentiels pour les investisseurs

étrangers. Des études empiriques démontrent une corrélation positive entre la robustesse des systèmes de protection de la propriété intellectuelle et les flux d'IDE entrants, notamment dans les secteurs pharmaceutique, informatique, électronique et des biens de consommation à forte valeur ajoutée. Les pays ayant renforcé leurs cadres juridiques et institutionnels en matière de propriété intellectuelle, conformément aux standards internationaux comme l'Accord sur les ADPIC (Aspects des Droits de Propriété Intellectuelle qui touchent au Commerce), ont généralement constaté une augmentation significative des investissements étrangers dans les secteurs intensifs en R&D et en innovation. Ainsi, au-delà de la simple existence de lois protectrices, c'est surtout l'efficacité des mécanismes d'application et la célérité des procédures judiciaires qui rassurent les investisseurs potentiels quant à la sécurisation de leurs actifs immatériels.¹²

Section 2 : comprendre les risques géopolitiques dans le contexte des IDE

Dans cette section, il sera question de définir et de caractériser les risques géopolitiques dans le contexte des investissements directs étrangers. Après avoir précisé la notion de risque pays et ses différentes composantes politique, économique et sécuritaire, cette partie s'intéressera aux typologies de risques susceptibles d'affecter l'attractivité des territoires pour les investisseurs étrangers. Nous présenterons également les principaux indicateurs utilisés pour mesurer ces risques à l'échelle internationale. L'objectif de cette section est de comprendre comment ces facteurs géopolitiques influencent les stratégies d'implantation des firmes multinationales et modifient les conditions d'accueil des IDE, afin de mieux appréhender leur rôle dans la dynamique des flux d'investissement.

1. Définition et Identification des principaux risques :

Les risques géopolitiques sont définis comme des menaces potentielles pour la sécurité, la stabilité politique et les intérêts économiques d'un pays ou d'une région. Ces risques sont généralement associés à des facteurs politiques, économiques, sociaux et militaires. Ils peuvent avoir des répercussions sur les activités commerciales et les investissements internationaux, en perturbant les chaînes d'approvisionnement, en augmentant les coûts de production, en altérant les conditions économiques et en créant des incertitudes pour les entreprises²³.

1.1 Le risque pays :

Pancras (1983) propose une première approche du risque pays, le définissant comme "l'exposition à une perte d'un prêt transnational causée par des événements particuliers internes d'un pays emprunteur qui sont, tout ou partie, sous contrôle gouvernemental, mais absolument pas contrôlables par une société privée ou un individu". Cette conception, bien que pertinente, présente une limitation fondamentale en se focalisant exclusivement sur les prêts internationaux.

La perspective de Marois (1990) enrichit cette conception initiale en définissant le risque pays comme "le risque de matérialisation d'un sinistre, résultant du contexte

²³ Guergour, Rym, et Alaoui Mdaghri, Anas. 2023. « L'impact des risques géopolitiques sur la volatilité de taux de change de la parité (USD/MAD) ». EMAA Research Center, Finance Department, EMAA Business School, Vol. 4, no. 3 : 1. Septembre 2023

économique et politique d'un État étranger, dans lequel une entreprise effectue une partie de ses activités". Cette définition met en exergue les notions de sinistre, d'échanges financiers transfrontaliers et de l'influence des environnements économique et politique. Toutefois, elle restreint son champ d'analyse aux seules opérations internationales des entreprises, excluant d'autres acteurs économiques significatifs.

Clei (1998) propose une approche plus inclusive en considérant le risque pays comme "l'ensemble des paramètres – macroéconomiques, financiers, politiques et sociaux – qui peuvent contribuer à la formation d'un risque autre que strictement commercial lors d'une opération avec un pays émergent". Cette conceptualisation élargit la portée du risque pays à toutes les opérations internationales et intègre les multiples dimensions de l'environnement national.

La définition de Mikdashi (1998) apparaît comme la plus complète, stipulant que le risque pays "s'applique aux différentes formes d'endettement, qu'il s'agisse de créances non négociables (bancaires ou non bancaires) ou de titres de portefeuille d'investissement ou de négoce [et] provient de l'incapacité ou du refus d'un pays à fournir les devises nécessaires pour satisfaire les engagements financiers de l'État, ou des agents économiques privés opérant dans ce pays". Cette approche présente l'avantage de préciser l'étendue des opérations internationales concernées et d'identifier deux sources distinctes du risque pays : l'incapacité matérielle et le refus délibéré de respecter les engagements financiers.

En synthèse, le risque pays peut être conceptualisé comme un risque géopolitique multidimensionnel qui affecte les investissements directs étrangers à travers diverses manifestations. Il représente la probabilité qu'un événement ou une décision d'origine politique, économique, sociale ou financière, émanant directement ou indirectement des autorités souveraines d'un État ou de ses agents économiques, compromette la sécurité et la rentabilité attendues des capitaux investis par des entités étrangères. Ce risque transcende les simples considérations commerciales pour englober des facteurs systémiques inhérents à l'environnement institutionnel, politique et socio-économique du pays d'accueil des investissements.²⁴

1.2 Le risque politique :

Le risque politique correspond à la possibilité qu'une décision adoptée par un gouvernement puisse avoir des retombées défavorables sur les opérations d'une entreprise. Les conflits militaires peuvent avoir des impacts directs sur certaines entreprises présentes dans des territoires touchés par des destructions matérielles, des pertes de marché, ainsi que des répercussions indirectes via les cours des matières premières, les transports internationaux ou la mise en place de sanctions économiques.

Le risque de non-récupération des créances suite à une intervention de l'État est également à considérer. Les exemples des défauts souverains en Argentine en 2001 et 2014, ainsi que les nationalisations dans les secteurs des matières premières, comme en Argentine

²⁴ Gautriaud, Stéphanie. 2012. « Le risque pays : approche conceptuelle et approche pratique ». ATER – Centre d'Économie du Développement, Université Montesquieu Bordeaux IV. CORE. p. 2. Consulté le 18 mars 2025. <https://core.ac.uk/download/pdf/7359039.pdf>

avec YPF et au Venezuela avec PDVSA, illustrent la fréquence de tels événements dans les pays émergents. Ces risques soulignent l'importance pour les entreprises d'être familières de l'environnement politique et militaire du pays dans lequel elles déploient leurs activités.

En outre, le respect du droit des contrats s'avère un élément déterminant dans l'appréciation des risques dans un pays donné. Dans un contexte d'environnement juridique instable, les entreprises sont susceptibles de subir de graves préjudices. Les exemples de cette instabilité sont nombreux : la non-indépendance des tribunaux, comme en Chine, le traitement différencié des créiteurs, tel qu'observé au Kazakhstan, ou encore les changements radicaux dans la réglementation, comme en Indonésie, dans le secteur des matières premières²⁵.

1.3 Le risque économique :

Le risque économique est étroitement lié à l'évaluation de la capacité financière d'un État et aux répercussions de la conjoncture sur l'activité d'une entreprise. L'occurrence d'une crise économique peut avoir des répercussions indirectes sur une entreprise par l'intermédiaire de ses partenaires. À titre d'illustration, une entreprise importatrice, dont la chaîne d'approvisionnement est tributaire d'un fournisseur étranger, pourrait se retrouver dans l'incapacité d'obtenir le produit souhaité si l'économie du pays exportateur est frappée par une crise.

De même, une entreprise multinationale peut voir une partie de ses filiales affectées par un risque de marché dans un pays en crise. Une conjoncture défavorable a des répercussions sur la consommation privée et les commandes de l'État, et engendre un risque de débouchés pour les entreprises qui produisent des biens et services destinés à ce marché.

La détérioration de la conjoncture dans un pays peut avoir d'autres répercussions sur les entreprises multinationales, notamment en ce qui concerne le niveau des prix, la fiscalité ou le secteur bancaire. Dans le cas d'une déflation, les entreprises dont l'activité principale est la production de biens et services pour le pays concerné subissent une réduction de leurs marges, en raison d'une diminution des recettes et de la stabilité des coûts. En revanche, en cas de hausse significative de l'inflation, le coût des produits importés s'accroît, exerçant ainsi une pression supplémentaire sur les marges des entreprises.

Dans ce contexte, le gouvernement d'un pays en situation de vulnérabilité économique peut être amené à recourir à une augmentation des impôts afin de juguler la détérioration de son solde budgétaire. Par conséquent, une augmentation de la fiscalité pour des raisons économiques aura un impact direct sur les résultats de l'entreprise ou de la filiale implantée dans le pays¹³.

1.4 Les risques sécuritaires :

Les risques de sécurité désignent toutes les menaces qui pourraient porter atteinte à la stabilité des pays, des entreprises et des individus, notamment les conflits armés (guerres civiles, insurrections) qui déstabilisent les pays et créent des crises humanitaires, le terrorisme visant à semer la peur et à perturber les institutions (attaques d'infrastructures, prises

²⁵ Le Floc'h, Per Yann. s.d. « L'internationalisation du risque pays : un défi pour les entreprises multinationales ? » BSI Economics. Consulté le 18 mars 2025. <https://bsi-economics.org/-internationalisation-risque-pays-entreprises-multinationales/>

d'otages), la piraterie et le crime organisé qui affectent l'économie mondiale (menaces sur les routes commerciales, extorsion), les cyberattaques (espionnage industriel, atteinte à la sécurité nationale). Systèmes d'information) contre la confidentialité et le fonctionnement des infrastructures critiques, ainsi que contre les facteurs géopolitiques qui exacerbent les catastrophes naturelles et les tensions frontalières (conflits territoriaux, restrictions commerciales), entravant la circulation des biens et des personnes, conduisant à des crises économiques, politiques et humanitaires à l'échelle internationale.

2. Indicateur de mesure de risque :

2.1. Geopolitical risk index (GPR) :

Dans le cadre des études contemporaines en relations internationales et économie politique, les chercheurs Dario Caldara et Matteo Iacoviello ont contribué de manière substantielle à l'étude des phénomènes géopolitiques en élaborant un instrument de mesure sophistiqué. Leur approche innovante repose sur une analyse quantitative méticuleuse d'articles de presse, permettant ainsi d'évaluer l'évolution et les conséquences économiques des tensions géopolitiques depuis l'aube du XXe siècle.

L'indice de risque géopolitique (GPR) qu'ils ont conçu présente des fluctuations significatives coïncidant avec les périodes de grande instabilité internationale : les sommets de l'indice correspondant notamment aux deux conflits mondiaux, aux prémices de l'engagement militaire en Corée, pendant la crise cubaine des missiles, ainsi qu'à la suite des événements tragiques du 11 septembre.

La méthodologie déployée par ces chercheurs se caractérise par une rigueur analytique exemplaire. Leur travail s'appuie sur des recherches textuelles automatisées au sein des archives numériques d'un corpus médiatique diversifié comprenant dix publications journalistiques de référence : le Chicago Tribune, le Daily Telegraph, le Financial Times, le Globe and Mail, le Guardian, le Los Angeles Times, le New York Times, USA Today, le Wall Street Journal et le Washington Post. La quantification s'effectue par le dénombrement mensuel d'articles traitant d'événements géopolitiques préoccupants, exprimé en proportion du volume total de publications.

Cette exploration textuelle s'articule autour de huit catégories conceptuelles distinctes : Menaces de guerre (catégorie 1), Menaces pour la paix (catégorie 2), Renforcement des capacités militaires (catégorie 3), Menaces nucléaires (catégorie 4), Menaces terroristes (catégorie 5), Début de guerre (catégorie 6), Escalade de la guerre (catégorie 7), Actes terroristes (catégorie 8). Cette taxonomie a également permis l'élaboration de deux sous-indices complémentaires : l'indice des Menaces géopolitiques (GPRT), englobant les catégories 1 à 5, et l'indice des Actes géopolitiques (GPRA), incluant les catégories 6 à 8.

L'indice de référence (GPR), qui s'appuie sur l'analyse des dix publications anticipées, couvre la période débutante en 1985. En parallèle, les chercheurs ont développé un indice historique (GPRH), utilisant un corpus plus restreint de trois journaux, mais offrant une profondeur temporelle remarquable remontant à 1900.

Cette contribution scientifique majeure se voit enrichie par des indices GPR spécifiques aux contextes nationaux, offrant ainsi des outils d'analyse différenciés pour les économies avancées et émergentes²⁶.

2.2 Indicateur mondiale de gouvernance : (Worldwide Governance Indicators WGI) :

La gouvernance englobe les traditions et institutions par lesquelles s'exercent l'autorité au sein d'un État. Ce concept multidimensionnel intègre les processus de sélection, de supervision et de renouvellement des instances gouvernementales ; l'aptitude des pouvoirs publics à concevoir et mettre en œuvre des politiques pertinentes avec efficacité ; ainsi que la déférence manifestée par les citoyens et l'État envers les institutions qui orchestrent leurs interactions économiques et sociales.

Les Indicateurs mondiaux de gouvernance (IMG) proposent une cartographie analytique de six dimensions fondamentales de la gouvernance pour plus de 200 entités territoriales sur la période 1996-2023 :

- Voix et responsabilité
- Stabilité politique et absence de violence/terrorisme
- Efficacité du gouvernement
- Qualité réglementaire
- État de droit
- Contrôle de la corruption

Ces indicateurs constituent des mesures composites élaborées à partir d'un corpus de plus de 30 sources de données primaires. Ces sources de données font l'objet d'une normalisation et d'une agrégation selon une méthodologie statistique sophistiquée appelée Modèle des Composantes Non Observées (MCNO). Une caractéristique essentielle de cette méthodologie réside dans la génération de marges d'erreur associées à chaque estimation de gouvernance. La prise en compte de ces marges d'erreur s'avère indispensable lors des analyses comparatives entre pays et dans le temps. Cette page présente une synthèse de la méthodologie IMG. Pour une explication exhaustive, le lecteur est invité à consulter le document méthodologique IMG. Un ensemble complet permettant la réplique des calculs IMG est accessible ici.

Les six indicateurs composites de l'IMG facilitent les comparaisons internationales et l'appréciation des tendances macroscopiques temporelles. Néanmoins, leur granularité s'avère souvent insuffisante pour guider la formulation des réformes de gouvernance spécifiques à chaque contexte national. De telles réformes, ainsi que l'évaluation de leur progression, ont nécessité des données diagnostiques considérablement plus détaillées et contextualisées, permettant d'identifier les contraintes de gouvernance pertinentes dans chaque situation particulière.

Les IMG s'inscrivent en complémentarité avec de nombreuses autres initiatives visant à développer des mesures plus précises de la gouvernance, souvent à l'échelle d'un seul pays.

²⁶ Caldara, Dario, et Matteo Iacoviello. 2021. « Measuring Geopolitical Risk ». Document de travail, Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, novembre 2021. Consulté le 28 mars 2025. https://www.matteoiacoviello.com/gpr_files/GPR_PAPER.pdf

Les utilisateurs sont également encouragés à examiner les indicateurs individuels désagrégés qui sous-tendent les scores composites de l'IMG afin d'approfondir leur compréhension des forces et faiblesses révélées par les données.

Les IMG ont été conçus par Daniel Kaufmann (président émérite du Natural Resource Governance Institute et de la Brookings Institution) et Aart Kraay (Banque mondiale) en 1999. Pablo Zoido et Massimo Mastruzzi ont également apporté des contributions considérables à leur élaboration et à leur actualisation. Les concepteurs d'IMG expriment leur gratitude au Programme Connaissances pour le Changement de la Banque mondiale pour son appui financier, à Jacquelyn Pavilon pour son assistance précieuse à la recherche, ainsi qu'à Maria Reyes Retana Torre et Luis Eduardo San Martin pour la révision du code et la vérification de la reproductibilité. La mise à jour 2024 des IMG a été réalisée par Aart Kraay, Charlotte Nan Jiang et Thomas Romano²⁷.

2.3 Indice d'incertitude de la politique économique mondiale (index of Global Economic Policy Uncertainty GEPU) :

L'indice d'incertitude des politiques économiques mondiales (GEPU) constitue une moyenne pondérée par le produit intérieur brut des indices EPU nationaux de vingt et un pays : Allemagne, Australie, Brésil, Canada, Chili, Chine, Colombie, Corée du Sud, Espagne, États-Unis, France, Grèce, Inde, Irlande, Italie, Japon, Mexique, Pays-Bas, Russie, Royaume-Uni et Suède.

Chaque indice EPU national reflète la fréquence relative des publications journalistiques nationales contenant une combinaison tripartite de termes relatifs à l'économie (E), à la politique (P) et à l'incertitude (U). En d'autres termes, la valeur mensuelle de l'indice EPU national se trouve proportionnellement à la part des articles journalistiques nationaux abordant l'incertitude des politiques économiques pendant le mois considéré. Pour le contexte chinois, l'approche méthodologique adopte un indice hybride, constitué d'une moyenne de l'indice du South China Morning Post et de l'indice des publications continentales. Une analyse approfondie de la méthodologie de construction des indices EPU nationaux est disponible dans l'ouvrage "Mesurer l'incertitude de la politique économique".

La construction de l'indice GEPU s'articule autour d'une méthodologie structurée en plusieurs étapes : premièrement, chaque indice EPU national fait l'objet d'une renormalisation établissant une moyenne de 100 sur la période allant de 1997 (ou de la première année disponible) à 2015. Deuxièmement, les valeurs manquantes pour certains pays sont estimées par une méthode de régression. Cette démarche permet d'obtenir un panel équilibré de valeurs mensuelles de l'indice EPU pour les vingt et un pays à partir de janvier 1997. Troisièmement, la valeur mensuelle de l'indice GEPU est calculée comme la moyenne des vingt et un indices EPU nationaux, pondérée par leur produit intérieur brut respectif, en utilisant les données du PIB issues de la base des Perspectives de l'économie mondiale du Fonds Monétaire International.

²⁷ Banque mondiale. 2025. « Worldwide Governance Indicators ». Site officiel de la Banque mondiale. Consulté le 15 avril 2025. <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators/documentation#1>

Deux variantes de l'indice GEPU sont élaborées : l'une fondée sur le PIB à prix courants, l'autre sur le PIB ajusté selon les parités de pouvoir d'achat (PPA). Les vingt et un pays composant l'indice GEPU représentent à peu près 71% de la production mondiale en fonction des parités de pouvoir d'achat et environ 80% aux taux de changement du marché²⁸.

3 Impact des risques géopolitiques sur les IDE :

Les investissements directs étrangers sont influencés par les divers risques géopolitiques qui modifient l'environnement opérationnel des entreprises multinationales :

L'instabilité politique provoquée par les tensions géopolitiques peut conduire à la destruction d'infrastructures critiques. Comme le soulignent Abadie et Gardeazabal (2008), les conflits armés et les actes de terrorisme entraînent souvent d'importantes pertes matérielles, détériorant ainsi le climat d'investissement. Ces perturbations augmentent les coûts d'exploitation et réduisent la rentabilité attendue des investissements.

Les tensions géopolitiques pourraient conduire à leur tour à des changements réglementaires préjudiciables aux investisseurs étrangers. Les périodes de fortes tensions géopolitiques s'accompagnent souvent d'un durcissement des réglementations liées aux investissements étrangers, en particulier dans les secteurs considérés comme stratégiques.

Cela se traduit par des restrictions accrues à l'entrée des investissements étrangers ou par des exigences plus strictes en matière de contrôle étatique.

Les sanctions économiques sont le mécanisme direct par lequel les risques géopolitiques affectent les IDE. Caruso (2003) montre que les sanctions internationales réduisent considérablement les flux d'IDE vers les pays cibles, parfois jusqu'à 40 %, selon la sévérité de la mesure. Neuenkirch et Neumeier (2016) confirment cette tendance en quantifiant l'impact négatif des sanctions économiques sur les flux d'IDE.

Les tensions géopolitiques pourraient perturber les chaînes d'approvisionnement internationales. Les entreprises multinationales réduisent leurs investissements dans les zones où les tensions géopolitiques menacent la continuité de la chaîne d'approvisionnement. Les raisons de cette réticence sont une vulnérabilité accrue aux ruptures d'approvisionnement et à la hausse des coûts logistiques.

Outre leur impact direct, les risques géopolitiques ont également un impact considérable sur la psychologie des investisseurs et sur leur confiance dans les marchés étrangers.

La perception du risque constitue un facteur déterminant dans les décisions d'investissement international, les investisseurs étant particulièrement sensibles aux signaux géopolitiques qui modifient leur évaluation du risque-pays, se traduisant par une prime de risque plus élevée pour les investissements dans les zones perçues comme instables. L'indice de risque géopolitique (GPR) développé par Caldara et Iacoviello démontre une corrélation négative significative entre l'intensité des risques géopolitiques et les flux d'IDE entrants.

²⁸ Economic Policy Uncertainty. s.d. « Indice d'incertitude de la politique économique mondiale ». Consulté le 15 avril 2025. https://www.policyuncertainty.com/global_monthly.html

L'incertitude politique générée par les tensions géopolitiques affecte également la temporalité des investissements, incitant les entreprises à reporter leurs décisions d'investissement, créant un effet d'attente qui réduit substantiellement les flux d'IDE à court terme, phénomène théorisé par Bernanke comme la "valeur d'option de l'attente". La confiance des investisseurs est également influencée par l'effet de contagion régionale des risques géopolitiques, Quer et al. Démontrant que les tensions géopolitiques dans un pays peuvent affecter négativement les flux d'IDE vers les pays voisins, même si ces derniers ne sont pas directement impliqués dans le conflit, ce que Busse et Hefeker nomment "l'effet de halo négatif". Les mécanismes psychologiques de l'aversion au risque amplifient l'impact des tensions géopolitiques sur les décisions d'investissement, Giambona et al. Observant que les entreprises multinationales dont les dirigeants présentent une forte aversion au risque réduisent plus drastiquement leurs investissements en réponse aux tensions géopolitiques, réaction disproportionnée expliquée par des biais cognitifs documentés par Kahneman et Tversky où les pertes potentielles sont surpondérées par rapport aux gains équivalents. Ces effets directs et effets sur la confiance des investisseurs interagissent dans un processus dynamique amplificateur, Rodrik soulignant que la détérioration des conditions matérielles d'investissement renforce la méfiance des investisseurs, tandis que la perte de confiance accélère le retrait des capitaux, aggravant les conditions économiques locales, phénomène décrit par Kleinfeld et Barma comme une "spirale d'instabilité" où perceptions négatives et conditions matérielles se renforcent mutuellement, pouvant générer des comportements grégaires parmi les investisseurs internationaux et entraînant des fluctuations excessives des flux d'IDE sans rapport direct avec l'évolution des fondamentaux économiques, contexte dans lequel Obstfeld insiste sur l'importance des mécanismes institutionnels de réassurance pour briser cette dynamique négative et restaurer la confiance des investisseurs malgré la persistance de certains risques géopolitiques.

4 La gestion des risques par les investisseurs :

La gestion des risques ne saurait se réduire à une simple élimination des risques, mais doit permettre la prise de décisions éclairées concernant l'anticipation des événements incertains. Cela implique une analyse approfondie des risques à éviter, des moyens de réduire l'exposition aux risques, ainsi que des méthodes de limitation des conséquences négatives potentielles. En outre, la gestion des risques doit également permettre l'acceptation consciente de certains risques²⁹.

La gestion du risque s'inscrit ainsi dans un processus matriciel itératif de prise de décision et de mise en œuvre des instruments qui permettent de réduire l'impact des événements de rupture interne ou externe pesant sur toute organisation.

Selon le cabinet Ernst & Young, la gestion du risque peut se définir comme un processus visant à identifier et anticiper les événements, actions ou inactions susceptibles d'affecter la mise en œuvre de la stratégie dans un horizon donné. Elle consiste également à définir les options de traitement et à s'assurer qu'une option optimale est choisie, puis à mettre

²⁹ Alaoui, M., et Dhiba, Y. 2022. « Le management des risques : cadre théorique ». *International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics* 3 (1-1) : 118–142. 30 janvier 2022. p. 131.

en œuvre cette option et à contrôler l'efficacité de la solution retenue par rapport aux attentes³⁰.

4.1 Stratégies de diversification géographique :

La répartition stratégique sur différents territoires permet à une entreprise d'établir une présence durable dans des régions inexploitées. Cette approche d'expansion territoriale est accessible aux organisations de toute envergure, qu'il s'agisse d'une extension à l'échelle locale, nationale, continentale ou internationale, selon les capacités et ambitions de chaque structure. Cette démarche nécessite l'acquisition et le développement de nouvelles expertises pour analyser et comprendre les spécificités du marché cible, identifier et saisir les opportunités commerciales disponibles, s'adapter aux cadres réglementaires locaux et intégrer les particularités culturelles et comportementales propres à la région visée. La maîtrise de ces éléments constitue un prérequis essentiel pour toute entreprise souhaitant étendre son empreinte géographique de manière pérenne³¹.

4.2 Adaptation des modes d'entrée sur les marchés :

Pour réduire leur vulnérabilité aux risques politiques à l'étranger, les grandes entreprises internationales peuvent établir des partenariats stratégiques avec des acteurs locaux. Ces alliances permettent de combiner les forces distinctives de chaque partie pour renforcer leur position concurrentielle.

Dans ce type d'arrangement, l'entreprise étrangère accède à plusieurs avantages significatifs : main-d'œuvre économique, sources de matières premières, infrastructures existantes et expertise locale (incluant la compréhension culturelle, les pratiques commerciales établies, les relations-clés et la connaissance réglementaire). En contrepartie, l'entreprise locale bénéficie d'un apport technologique précieux. Cette transmission de savoir-faire représente un enjeu stratégique majeur pour les économies en développement.

Les multinationales peuvent également cultiver leur acceptation locale en démontrant leur contribution positive au pays d'accueil - notamment en termes de création d'emplois et d'innovations - entraînant ainsi les tensions politiques potentielles.

Si l'acquisition complète d'une entreprise étrangère offre davantage d'autonomie décisionnelle et entraîne certains risques de désaccords managériaux ou de fuites technologiques, de nombreux pays émergents imposent des restrictions à ce type d'opérations. Par exemple, la réglementation algérienne exige une association avec un partenaire local pour opérer sur son territoire, tandis que la législation qatarie impose une participation majoritaire des investisseurs nationaux dans toute structure d'entreprise³².

4.3 Mise en place de garanties et assurances :

³⁰ Hendel, Aghiles, et Guebbal, Lyes. 2022. « La gestion du risque pays dans les décisions d'investissements des entreprises ». Mémoire de Master 2 en Finance d'Entreprise, Département des Sciences Financières et Comptabilité, Université Mouloud Mammeri. Année universitaire 2021/2022. p. 24.

³¹ Lefebvre, Axel. 2024. « La stratégie de diversification ». Le blog du dirigeant. Publié le 8 novembre 2024. Consulté le 15 avril 2025. <https://www.leblogdudirigeant.com/la-strategie-de-diversification>

³² Le Flocc'h, Per Yann. s.d. « L'internationalisation du risque pays : un défi pour les entreprises multinationales ? » BSI Economics. Consulté le 22 mars 2025. <https://bsi-economics.org/-internationalisation-risque-pays-entreprises-multinationales/>

Les mécanismes d'assurance et de garantie jouent un rôle important dans la gestion des risques internationaux en permettant leur transfert vers des organismes spécialisés. Ces dispositifs offrent aux investisseurs une protection essentielle face aux incertitudes des marchés étrangers.

Ces entités qu'il s'agisse d'assureurs privés ou d'institutions internationales, fournissent non seulement une couverture financière, mais également une expertise précieuse à travers conseils et informations. La diversité des couvertures proposées reflète la complexité des risques rencontrés, qui varie selon la nature des investissements et leur localisation géographique.

Paradoxalement, certaines régions offrant d'excellentes opportunités économiques sont également caractérisées par une forte instabilité politique ou sociale. Face à cette réalité, de nombreuses compagnies d'assurance ont développé des expertises spécifiques. Leur vaste réseau d'information sur les acteurs économiques mondiaux leur permet d'évaluer précisément les risques et de proposer des couvertures adaptées.

Les garanties émises par des institutions internationales comme la Banque Mondiale constituent également un filet de sécurité important. L'Agence Multilatérale de Garantie des Investissements illustre parfaitement ce rôle en offrant aux investisseurs en Afrique une protection contre les risques d'expropriation, de conflits armés, de rupture contractuelle gouvernementale ou de restrictions aux transferts de bénéfices.

Il appartient aux entreprises d'identifier rigoureusement les risques spécifiques à leurs opérations internationales pour sélectionner les politiques d'assurance les plus pertinentes. En définitif, ces mécanismes représentent un outil stratégique permettant de minimiser l'exposition au risque pays dans le cadre des investissements directs à l'étranger³³.

4.4 Stratégies d'entrée sur les marchés internationaux présentant un niveau élevé d'incertitude :

Dans son analyse des modes d'expansion internationale en contexte incertain, Thurner (2005) identifie deux approches stratégiques principales.

La première, qualifiée de "Bet Big" (ou pari majeur), consiste à réaliser un ou plusieurs investissements conséquents malgré l'incertitude élevée. Cette stratégie privilégie l'engagement immédiat et la recherche d'économies d'échelle. Toutefois, elle comporte un risque significatif de contre-performance, car l'entreprise n'a pas eu l'opportunité d'accumuler suffisamment de connaissances sur le marché cible.

À l'inverse, la seconde approche repose sur une série d'investissements modestes. L'entreprise n'engage pas massivement ses ressources d'emblée, mais les répartit progressivement entre plusieurs filiales de taille limitée. Cette méthode, orientée vers les opportunités de développement et l'acquisition graduelle de savoirs, présente l'avantage de

³³ Akoli, Jérôme Komlan, Elie Chrysostome, et Hamadoun Sidibé. 2005. « La gestion du risque pays lié aux investissements directs étrangers dans les pays en voie de développement ». *Perspective Afrique* 1 (1) : 90–110. p. 103. Publié le 30 mai 2005.

limiter l'exposition aux risques tout en permettant une meilleure compréhension du marché. Son inconvénient majeur réside dans la faiblesse des rendements à court terme.

L'analyse de Thurner suggère une corrélation entre le niveau d'incertitude et l'ampleur appropriée de l'investissement. En situation d'incertitude élevée, la prudence recommande l'établissement d'une filiale de dimension réduite, nécessitant un investissement limité (considéré comme une "option"). En revanche, lorsque l'incertitude diminue, les entreprises peuvent se permettre d'accroître leur engagement financier.

L'auteur met en garde contre l'inadéquation entre le niveau d'incertitude et l'importance de l'investissement. La stratégie "Bet Big" s'avère particulièrement risquée en environnement hautement incertain, car elle ne laisse aucune marge pour des développements ultérieurs si les prévisions de croissance maximale sont déjà intégrées dans l'investissement initial.

Parallèlement, les "filiales orphelines" (investissements minimes dans un contexte de faible incertitude) ne parviennent pas à exploiter pleinement leur potentiel, générant des coûts d'opportunité substantiels.

Il convient de souligner la nature fluctuante de l'incertitude, permettant aux entreprises d'adapter leur stratégie au fil du temps. Néanmoins, même dans les économies les plus stables, les changements politiques ou économiques soudains restent possibles, d'où l'importance de mesures préventives.

Les travaux de Johanson (1992) sur quatre entreprises suédoises (Sandvik, Atlas Copco, Facit et Volvo) démontrent que ces organisations privilégient généralement une expansion internationale progressive plutôt qu'un investissement unique et massif. Comme le souligne Buckley (1996), cette approche séquentielle constitue un mécanisme efficace de minimisation des risques face à l'incertitude. La stratégie "étape par étape" ou de transfert graduel des profits représente donc une méthode recommandée pour sécuriser les investissements directs à l'étranger dans les économies en transition³⁴.

Conclusion :

En conclusion, ce chapitre démontre que les IDE ont un lien significatif avec les risques géopolitiques ; L'impact des risques géopolitiques sur l'attractivité des IDE se manifeste par des modifications substantielles dans les processus cognitifs et décisionnels des investisseurs. En présence d'instabilité politique, les acteurs économiques adoptent une posture prudentielle caractérisée par un accroissement significatif de l'aversion au risque, conduisant à une suspension temporaire des décisions d'investissement jusqu'à l'émergence d'un environnement présentant un degré supérieur de prévisibilité et de stabilité.

Les perturbations géopolitiques compromettent également la planification stratégique à long terme en introduisant des variables difficilement quantifiables dans les modèles prévisionnels. Ce phénomène induit une double conséquence : d'une part, une tendance à la réduction de l'horizon temporel des engagements financiers, privilégiant la flexibilité opérationnelle ; d'autre part, l'exigence de primes de risque substantiellement majorées

³⁴ Hammache, S. 2019. « L'impact du risque-pays sur les investissements directs étrangers dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ». Thèse de doctorat en sciences économiques, Département des Sciences Économiques, Université de Mouloud Mammeri. p. 42

comme mécanisme compensatoire face à l'incertitude contextuelle perçue par les opérateurs économiques

Pour mieux comprendre cette relation dans le deuxième chapitre nous procéderons à une analyse empirique des risques géopolitiques ayant impacté les IDE dans ces dernières années.

Chapitre II :

*Analyse de l'impact des risques géopolitiques sur
les flux d'investissements directs étrangers*

Introduction :

Une des questions fondamentales que l'on peut poser lorsqu'on s'intéresse aux IDE, est celle de la raison qui pousse l'investisseur à investir dans un pays que dans un autre. L'investisseur potentiel s'intéresse à de nombreux facteurs avant de prendre une telle décision parmi eux l'attractivité qui peut être définie comme : « la capacité d'un pays, pour une période donnée, d'attirer diverses activités économiques et facteurs de production mobiles (entreprise, capitaux, travailleurs qualifiés,...etc.). En d'autres termes, c'est le reflet de la performance d'un territoire ou encore l'ensemble des dispositifs mis en place par l'Etat ans le but d'attirer les investisseurs directs étrangers.

Dans un premier temps, nous examinerons le contexte global des IDE et leur environnement géopolitique, en détaillant les principales crises qui ont affecté les flux d'investissement direct étranger de 2000 à 2023 vu que cette période a été marquée par une succession de crises qui ont transformé l'environnement économique mondial, puis nous présenterons les facteurs d'attractivité macroéconomique et politique qui justifient les décisions d'investissement, ainsi que les tendances de la répartition géographique des IDE entre les économies développées et les économies en développement. Dans un second temps, nous analyserons l'effet des risques géopolitiques sur l'évolution des flux d'IDE, en observant les tendances globales des investissements directs à l'échelle mondiale pour une période allant de 2000 à 2023, puis l'évolution de l'indicateur de mesure du risque géopolitique (GPR), ce qui permettra de mettre en avant la relation entre le risque géopolitique et la variation des IDE.

Section 1 : Analyse du paysage géopolitique mondial et ses implications économiques

Dans cette section, nous allons aborder les principaux événements ayant impactés les investissements directs étrangers, puis nous allons enchaîner avec l'attractivité macroéconomique et politique au niveau mondiale, et en dernier lieu nous allons présenter la répartition des IDE entre les économies développées et en développements.

1. Catégorisations des crises majeures :

La période de 2000 à 2023 a été marquée par différents événements ayant impacté les IDE, que nous allons classer selon leur nature :

1.1 Crises financières :

- **Eclatement de la bulle internet :**

L'éclatement de la bulle technologique du 13 mars 2000 marque l'effondrement brutal du secteur des technologies de l'information et de la communication, clôturant une période de croissance spéculative exceptionnelle de cinq années. Cette bulle financière s'est développée dans un contexte macroéconomique favorable caractérisé par une politique monétaire accommodante, une inflation maîtrisée et l'émergence d'Internet comme vecteur de transformation économique. Le cycle spéculatif s'est amorcé avec l'introduction en bourse de Netscape en 1995, générant une prime d'émission de 153% dès la première séance de cotation. Cette performance exceptionnelle a déclenché un effet d'emballement sur le marché primaire,

multipliant les introductions en bourse (IPO) d'entreprises du secteur numérique, tandis que l'indice Nasdaq Composite enregistrait une progression de 3.757 points entre 1997 et 2000, atteignant son sommet historique à 5.048,62 points³⁵

L'analyse des multiples de valorisation révèle une distorsion majeure entre les prix de marché et les performances financières réelles. Le ratio cours/bénéfice (P/E ratio) de nombreuses entreprises technologiques atteignait 200 en mars 2000, soit huit fois le seuil généralement considéré comme surévalué (P/E = 25). Cette anomalie reflétait des anticipations de croissance future démesurées, déconnectées des capacités de génération de flux de trésorerie des entreprises concernées. Face à cette "exubérance irrationnelle" des marchés financiers, selon la terminologie d'Alan Greenspan, la Réserve fédérale américaine a initié un cycle de resserrement monétaire, faisant passer les taux d'intérêt à long terme de 4% (premier semestre 1998) à 7% (mars 2000), modifiant substantiellement les conditions de financement et l'attractivité relative des actifs risqués.

La correction boursière a engendré un effet de richesse négatif massif, se traduisant par une contraction de la demande globale. Le CAC 40 a subi une décote de 63% entre l'automne 2000 et le printemps 2003, illustrant la contagion internationale de la crise. Cette récession a persisté pendant trois années, générant un ralentissement significatif de la croissance du PIB mondial et une restructuration profonde du secteur technologique³⁶.

- **La crise financière de 2002 (Scandale d'Enron) :**

La crise financière d'Enron constitue l'un des scandales corporatifs les plus significatifs du début du XXI^e siècle, illustrant les défaillances systémiques en matière de gouvernance d'entreprise et de contrôle financier. Fondée en 1985 par Kenneth Lay et dirigée par Jeffrey Skilling, cette compagnie énergétique américaine avait atteint une capitalisation boursière la plaçant au 7^{ème} rang des entreprises américaines et s'était vue décerner le titre d'entreprise la plus innovatrice par Fortune pendant six années consécutives. Cette position dominante masquait cependant une structure financière artificiellement gonflée reposant sur des pratiques comptables frauduleuses destinées à satisfaire les exigences de rentabilité des actionnaires, notamment un retour sur fonds propres (ROE) de 15%, malgré un endettement structurel considérable.

Le mécanisme de fraude reposait sur l'utilisation de plus de 3000 entités ad hoc (Special Purpose Entities - SPE) établies dans des juridictions offshore, permettant de transférer les passifs hors bilan et de surévaluer artificiellement les performances financières. La société employait des méthodes comptables innovantes, notamment l'approche "Mark To Market", pour comptabiliser immédiatement les profits anticipés sur des contrats à long terme, créant une distorsion entre la réalité économique et les états financiers publiés. Cette ingénierie financière complexe visait à maintenir une image de croissance continue et de

³⁵ Köpsell, Hauke, et Stefan Lienkamp. 2015. « An Empirical Analysis of Market Dynamics in the Technology Industry ». Mémoire de Master en sciences économiques et administration des affaires, sous la direction du Prof. Steffen Brenner, Département d'économie et de gestion internationale, Copenhagen Business School. p. 32.

³⁶ Site Attac Isère. 2017. « Bulle Internet, la précédente et la future ». Publié le 13 novembre 2017. Consulté le 6 mai 2025. <https://isere.site.attac.org/spip.php?article2900>

rentabilité élevée, condition nécessaire au maintien de la confiance des investisseurs et des créanciers.

L'effondrement d'Enron a généré des externalités négatives massives sur l'économie réelle et les marchés financiers. La faillite a entraîné la suppression de 20 000 emplois directs et l'anéantissement de centaines de millions de dollars de fonds de pension, tandis que la valeur de l'action s'effondrait de 90 dollars à 0,03 dollar, représentant une destruction de valeur quasi-totale pour les actionnaires. Le cabinet d'audit Arthur Andersen, impliqué dans la dissimulation des irrégularités comptables et la destruction de documents probants, a également fait faillite, illustrant la contagion du scandale au secteur de l'audit financier. Cette crise a catalysé une réforme réglementaire majeure avec l'adoption de la loi Sarbanes-Oxley et l'harmonisation des normes comptables IAS/IFRS, visant à renforcer la gouvernance d'entreprise, la responsabilité des dirigeants et la transparence de l'information financière.³⁷

- **La crise des subprimes :**

La crise des subprimes constitue une crise financière majeure qui s'est déclenchée à l'été 2007 aux États-Unis avant de se généraliser à l'automne 2008, se propageant par effet de contagion à l'ensemble du système financier international. Cette crise trouve son origine dans la conjonction de plusieurs facteurs macroéconomiques et microéconomiques interconnectés. Suite à l'éclatement de la bulle technologique et aux chocs exogènes provoqués par les attentats du 11 septembre 2001, la Réserve fédérale américaine a adopté une politique monétaire expansionniste, maintenant les taux directeurs à un niveau historiquement bas (0,75%) pendant une période prolongée. Cette politique accommodante a généré un excès de liquidités qui s'est orienté vers le marché immobilier, créant une bulle spéculative caractérisée par une appréciation excessive des prix des actifs immobiliers, déconnectée des fondamentaux économiques sous-jacents.

Le développement d'innovations financières, notamment la titrisation et la création d'instruments dérivés complexes, a amplifié les déséquilibres structurels du système financier. Ce processus de désintermédiation a permis aux établissements bancaires de transformer des créances hypothécaires en titres financiers négociables (Asset-Backed Securities, Collateralized Debt Obligations), transférant ainsi le risque de crédit vers les investisseurs institutionnels mondiaux tout en opacifiant l'évaluation des risques. Cette transformation du modèle bancaire traditionnel "originate-to-hold" vers un modèle "originate-to-distribute" a créé un aléa moral, incitant les banques à relâcher leurs critères d'octroi de crédit. La recherche de rendements élevés a conduit les établissements financiers à développer massivement le segment des crédits subprimes, accordant des prêts hypothécaires à des ménages présentant des profils de risque élevés, notamment en 2005-2006, sans évaluation rigoureuse de leur capacité de remboursement.

L'effondrement des prix immobiliers a déclenché une spirale déflationniste, révélant la toxicité des actifs titrisés et provoquant une crise de liquidité généralisée. La matérialisation des risques de crédit a paralysé le système bancaire international, entraînant des faillites en

³⁷ « Rapport La Non Fiabilité Des Informations Comptables Et Les Scandales Financiers » p(6 à 10) disponible en ligne : <https://fr.scribd.com/document/385000699/Rapport-La-Non-Fiabilite-Des-Informations-Comptables-Et-Les-Scandales-Financiers>

cascade d'établissements financiers systémiques et un effondrement du marché interbancaire. Les externalités négatives se sont propagées à l'économie réelle à travers un mécanisme de contraction du crédit (credit crunch), générant une récession économique mondiale, une augmentation du chômage structurel et une perte de confiance généralisée des agents économiques. Cette crise systémique a nécessité des interventions publiques massives et coordonnées des États et des banques centrales, incluant des politiques de sauvetage des institutions financières, des programmes de relance budgétaire et des mesures monétaires non conventionnelles pour éviter l'effondrement complet du système financier international.³⁸

- **La crise de la dette souveraine :**

La dette souveraine représente l'ensemble de l'endettement d'un État, intégrant les déficits cumulés par l'État lui-même et les entités qui lui sont rattachées. Elle est principalement financée par l'émission de titres de créance (obligations ou bons du Trésor) sur les marchés financiers. Cette dette se décompose en dette domestique (détenue par des résidents) et dette extérieure (détenue par des non-résidents).

La crise de la dette souveraine européenne a débuté au printemps 2010 avec la crise grecque. Celle-ci s'est ensuite propagée à l'Irlande, au Portugal et à l'Espagne. Cette crise résulte de plusieurs facteurs : un surendettement excessif des pays européens depuis les années 1970, l'augmentation des déficits publics suite à la crise financière de 2008, et des défauts de conception de l'Union Économique et Monétaire européenne.

Parmi ces défauts figurent les limitations imposées à la Banque Centrale Européenne (impossibilité d'acheter directement des titres de dette publique), l'absence de mécanisme de solidarité entre États membres (clause de non-renflouement), et l'échec du Pacte de stabilité et de croissance qui n'a pas su prévenir les déséquilibres budgétaires. Ces faiblesses structurelles ont rendu la zone euro particulièrement vulnérable face aux chocs économiques.

Les conséquences de cette crise ont été dramatiques : explosion des taux d'intérêt pour les pays touchés, mise en place de plans d'austérité drastiques, intervention du FMI et de l'UE via des plans de sauvetage, hausse du chômage et ralentissement économique. La crise a également révélé l'interconnexion entre les dettes souveraines et les systèmes bancaires, créant un cercle vicieux où les difficultés des États fragilisaient les banques et inversement.³⁹

1.2 Crises politiques :

- **Le Brexit :**

Le Brexit représente le processus historique par lequel le Royaume-Uni a quitté l'Union européenne, suite au référendum du 23 juin 2016 où 51,9% des électeurs britanniques ont choisi de sortir de l'UE. Cette décision est l'aboutissement d'une relation européenne

³⁸ Dai, Meixing. s.d. « La grande crise systémique de 2008 : causes, conséquences et mesures de politique ». L'Europe face à la crise. Consulté le 5 mai 2025. <https://opee.unistra.fr/IMG/pdf/19-article1.pdf>

³⁹ Saadi, Mourad, et Tenkhi, Cherif. 2014. « Impact de la crise de la dette souveraine européenne sur les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) ». Mémoire de Master, Spécialité Finance et Commerce International, Département des Sciences Commerciales, Université Abderrahmane Mira – Béjaïa. Année universitaire 2013/2014, pp. 5–17. Consulté le 5 mai 2025. <https://theses-algerie.com/2219898073488266/memoire-de-master/universite-abderrahmane-mira---bejaia/impact-de-la-crise-de-la-dette-souveraine-europ%C3%A9enne-sur-les-pays-du-maghreb-alg%C3%A9rie-maroc-et-tunisie->

constamment ambiguë : depuis son adhésion tardive en 1973, le Royaume-Uni a toujours conservé une position particulière, obtenant un rabais financier sous Margaret Thatcher (1984) et refusant d'intégrer plusieurs projets majeurs comme l'euro et l'espace Schengen. Le Premier ministre David Cameron, face à la montée de l'euroscepticisme et des pressions politiques internes, avait promis ce référendum lors des élections de 2015, espérant renégocier la position britannique dans l'UE. Le vote en faveur du Brexit a révélé d'importantes fractures géographiques et démographiques au sein du pays, l'Écosse et l'Irlande du Nord ayant majoritairement voté pour rester dans l'UE. Après l'activation de l'article 50 en mars 2017, de complexes négociations ont suivi, particulièrement autour de la question sensible de la frontière irlandaise, aboutissant à un accord finalisé en 2019 et à la sortie effective le 31 janvier 2020. Les conséquences incluent des défis économiques majeurs concernant l'accès au marché unique européen, des enjeux pour la place financière de Londres, des questions sur l'unité territoriale du Royaume-Uni (avec des tensions renouvelées en Écosse et en Irlande du Nord), ainsi qu'un affaiblissement du projet européen qui perd un membre économique et diplomatique majeur.⁴⁰

- **La guerre commerciale Chine -USA :**

La guerre commerciale entre la Chine et les États-Unis représente un conflit économique complexe aux dimensions politiques et géopolitiques significatives qui a débuté en 2018. Elle s'est déclenchée en raison de plusieurs facteurs critiques: l'important déficit commercial américain vis-à-vis de la Chine, les accusations américaines concernant des pratiques commerciales déloyales chinoises (notamment le vol de propriété intellectuelle, le dumping et les subventions illégales), la concurrence technologique accrue dans des secteurs stratégiques comme l'intelligence artificielle et la 5G, ainsi que les tensions liées à l'expansion territoriale chinoise en mer de Chine méridionale. Ces tensions ont mené à une escalade marquée par l'imposition mutuelle de droits de douane sur des milliards de dollars d'importations. Les conséquences de ce conflit sont multiples: sur le plan économique, on observe une augmentation des tarifs douaniers, une réduction des échanges commerciaux et une perte de compétitivité pour certaines entreprises; au niveau politique, des tensions diplomatiques accrues émergent avec un risque potentiel de conflit militaire; socialement, le conflit entraîne des pertes d'emplois dans certains secteurs et une hausse du coût de la vie pour les consommateurs, affectant négativement l'économie mondiale et les relations entre ces deux puissances.⁴¹

⁴⁰ Reitel, Bernard. s.d. « Le Royaume-Uni hors de l'UE : le 'Brexit' et ses enjeux ». Université d'Artois, Arras. Consulté le 6 mai 2025. http://discontinuites.univ-artois.fr/content/download/295/1314/file/CM3-GeolitiqueEurope_2020_UE_RoyaumeUni_HorsUE_Brexit.pdf

⁴¹ Lattari, Kenza, et Mandi, Lounis. 2022. « La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine : Étude empirique (2000–2022) ». Mémoire de Master 2 en Finance et Commerce International, Département des Sciences Commerciales, Université Mouloud Mammeri. p. 7. Consulté le 7 mai 2025. <https://dspace.ummo.dz/server/api/core/bitstreams/5f21f33c-2c0e-4e21-a744-a3f023f28e65/content>

1.3 Crise sécuritaires :

- **Attentats du 11 Septembre 2001 :**

Les attentats du 11 septembre 2001 représentent un choc majeur qui a redéfini l'architecture géopolitique mondiale et restructuré les paradigmes sécuritaires contemporains. Cette série d'attaques coordonnées, orchestrée par 19 terroristes affiliés à l'organisation Al-Qaïda, a consisté en le détournement simultané de quatre avions commerciaux américains utilisés comme vecteurs d'attaque. Deux appareils ont été délibérément projetés contre les tours jumelles du World Trade Center à New York, provoquant leur effondrement structurel complet, tandis qu'un troisième avion a percuté le Pentagone, siège du département de la Défense près de Washington D.C. Le quatrième appareil s'est écrasé dans un champ en Pennsylvanie suite à la résistance des passagers, interrompant probablement une attaque contre un objectif stratégique supplémentaire. Ces opérations terroristes ont généré un bilan humain catastrophique avec près de 3 000 victimes directes et plus de 6 000 blessés, constituant l'attaque la plus meurtrière perpétrée sur le territoire américain depuis Pearl Harbor.

Les répercussions de cet événement ont été multidimensionnelles et durables, transformant profondément les structures politiques, sécuritaires et géostratégiques internationales. Sur le plan institutionnel, ces attentats ont catalysé une restructuration majeure de l'appareil sécuritaire américain avec la création du département de la Sécurité intérieure (Department of Homeland Security) et l'adoption de mesures de sécurité renforcées dans les secteurs des transports et des infrastructures critiques. Cette réorganisation administrative s'est accompagnée d'une expansion significative des prérogatives des services de renseignement et d'une redéfinition des équilibres entre sécurité nationale et libertés civiles. Sur le plan géopolitique, ces attentats ont déclenché la doctrine de la "guerre contre le terrorisme" (War on Terror), justifiant les interventions militaires américaines en Afghanistan (2001) et en Irak (2003), reconfigurant ainsi les relations internationales et l'ordre géopolitique régional au Moyen-Orient. Cette nouvelle doctrine stratégique a également légitimé l'adoption de politiques préventives et l'extension de la projection de puissance américaine dans des zones géographiques considérées comme des sanctuaires terroristes potentiels.

L'impact sociétal et culturel de ces attentats s'est manifesté par une transformation durable des perceptions collectives des menaces sécuritaires et une modification des dynamiques sociales internes. Ces événements ont contribué à l'émergence d'un climat de méfiance généralisée envers les communautés musulmanes dans de nombreux pays occidentaux, exacerbant les tensions interreligieuses et favorisant le développement de mouvements populistes exploitant les craintes sécuritaires. Cette polarisation sociale s'est accompagnée d'une normalisation progressive des mesures de surveillance de masse et d'une acceptation accrue des restrictions des libertés individuelles au nom de la sécurité collective,

redéfinissant ainsi le contrat social contemporain entre les citoyens et les institutions étatiques.⁴².

- **Les attentats de Londres du 7 juillet 2005 :**

Les attentats de Londres du 7 juillet 2005 constituent un choc systémique majeur qui a redéfini les paramètres des politiques sécuritaires britanniques et généré des externalités négatives durables sur la cohésion sociale. Cette série d'attaques coordonnées, perpétrée par quatre terroristes contre l'infrastructure de transport public londonien, s'est matérialisée par trois explosions simultanées dans le réseau métropolitain et une quatrième détonation différée d'une heure dans un autobus à impériale. Ces opérations terroristes, survenues au lendemain de l'annonce de l'attribution des Jeux Olympiques de 2012 à Londres, ont engendré un coût humain direct de 52 victimes et plus de 700 blessés, représentant une destruction de capital humain significative et des coûts sociaux considérables. La spécificité de ces attentats réside dans le profil socio-économique des terroristes, tous citoyens britanniques intégrés au marché du travail domestique, trois d'origine pakistanaise et un d'origine jamaïcaine, remettant en question l'efficacité des mécanismes d'intégration économique et sociale du modèle multiculturel britannique.

Les répercussions de cet événement ont généré des ajustements structurels majeurs dans l'allocation des ressources publiques et la redéfinition des priorités budgétaires nationales. Sur le plan sécuritaire, ces attentats ont catalysé une augmentation substantielle des investissements dans les systèmes de surveillance et les dispositifs antiterroristes, modifiant la fonction d'utilité collective en faveur de la sécurité au détriment d'autres biens publics. Cette réallocation des ressources s'est accompagnée d'une révision des mécanismes de contrôle et de monitoring des populations, générant des coûts de transaction élevés pour les citoyens et une modification des incitations comportementales dans l'espace public. Sur le plan politique, ces attentats ont provoqué une crise de confiance envers les décisions d'intervention militaire britannique en Irak sous le gouvernement de Tony Blair, illustrant les coûts politiques et réputationnels des engagements géostratégiques internationaux et leur impact sur la stabilité interne.

L'impact sociétal de ces attentats s'est traduit par une remise en question fondamentale du modèle économique de la diversité culturelle et des rendements de l'intégration multiculturelle. Cette crise a généré des coûts d'opportunité significatifs en termes de capital social et de cohésion nationale, affectant négativement la productivité des interactions interculturelles et créant des segments de marché du travail plus fragmentés. Les externalités négatives se sont manifestées par une augmentation des coûts de transaction dans les relations intercommunautaires et une détérioration du climat de confiance, facteurs essentiels à l'efficacité économique et sociale. Cette situation a catalysé une réflexion approfondie sur la rentabilité du modèle multiculturel britannique et les mécanismes d'optimisation de l'intégration sociale, redéfinissant ainsi les paramètres de la "britannicité" et de l'identité

⁴² National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States. (2004). The 9/11 Commission Report; Global Terrorism Database, University of Maryland; Centers for Disease Control and Prevention, données sur les victimes des attentats du 11 septembre 2001 disponible en ligne : <https://9-11commission.gov/report/> consulté le 07/06/2025 à 13:10h

nationale dans un contexte de diversité culturelle croissante et de mondialisation des flux migratoires.⁴³

- **Le printemps arabe :**

Le Printemps arabe constitue un phénomène géopolitique majeur caractérisé par une série de chocs qui ont déstabilisé l'équilibre régional du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord à partir de décembre 2010. Ce cycle de soulèvements populaires trouve son origine dans un événement catalyseur survenu en Tunisie avec l'immolation par le feu de Mohamed Bouazizi, jeune vendeur ambulancier, qui a cristallisé un mécontentement systémique contre le régime autoritaire du président Ben Ali. Cette protestation individuelle a déclenché un processus de contagion révolutionnaire aboutissant à la chute du régime le 14 janvier 2011, démontrant la fragilité des structures politiques apparemment stables face à une mobilisation populaire massive. L'effet de diffusion s'est rapidement propagé à travers la région selon un mécanisme d'imitation et d'apprentissage politique, touchant notamment l'Égypte où le président Hosni Moubarak a été renversé après 18 jours de manifestations sur la place Tahrir, puis la Libye avec la chute et l'élimination de Mouammar Kadhafi, et le Yémen avec le départ forcé du président Ali Abdullah Saleh.

Les facteurs structurels sous-jacents à ces soulèvements révèlent des déséquilibres économiques et politiques systémiques caractéristiques des économies rentières et des régimes autoritaires. L'analyse des causes profondes identifie une convergence de facteurs déstabilisants incluant la persistance de l'autoritarisme politique, la corruption endémique générant des distorsions dans l'allocation des ressources, l'aggravation des inégalités de revenus créant des tensions sociales, et un chômage structurel massif des jeunes diplômés révélant l'inadéquation entre l'offre éducative et la demande du marché du travail. Ces dysfonctionnements économiques et sociaux ont créé un déficit de légitimité politique et une crise de confiance généralisée envers les institutions, catalysant une demande collective pour plus de liberté, de transparence et de dignité sociale. La dimension démographique, avec une population jeune et éduquée mais économiquement marginalisée, a constitué un facteur d'accélération déterminant dans la mobilisation révolutionnaire.

Les résultats différenciés de ces mouvements révolutionnaires illustrent la complexité des transitions politiques et leur dépendance aux conditions institutionnelles et socio-économiques spécifiques de chaque pays. L'analyse comparative révèle des trajectoires divergentes selon les capacités d'adaptation des élites politiques et la structure des coalitions sociopolitiques. La Tunisie a réussi une transition démocratique relativement stable grâce à un consensus national et des institutions civiles développées, tandis que l'Égypte a connu une restauration autoritaire après un bref intermède démocratique, illustrant les résistances structurelles au changement politique. La Syrie, la Libye et le Yémen ont sombré dans des guerres civiles dévastatrices, révélant les coûts d'opportunité élevés des transitions conflictuelles et leurs externalités négatives régionales. Les monarchies du Maroc et de

⁴³ Papin, Delphine. 2006. « Les attentats de Londres, révélateur du malaise de la nation britannique ». Hérodote n° 120, 1er trimestre : 190–194. La Découverte. Consulté le 9 mai 2025.
<https://documentation.insp.gouv.fr/insp/doc/CAIRN/ b64 b2FpLWNhaXJuLmluZm8tSEVVSXzEyMF8wMTkw/les-attentats-de-londres-revelateur-du-malaise-de-la-nation-britannique>

Jordanie ont opté pour des réformes limitées et graduelles, démontrant la capacité d'adaptation des régimes disposant de ressources financières et de légitimité traditionnelle. Cette reconfiguration géopolitique a modifié durablement les équilibres de pouvoir régionaux et redéfini les relations entre ces pays et les puissances internationales, créant de nouveaux paramètres stratégiques pour les investissements étrangers et les politiques de coopération internationale⁴⁴.

- **Les attentats de Paris de 2015 :**

Les attentats de Paris de janvier 2015 constituent un choc exogène asymétrique qui a provoqué une rupture d'équilibre dans la fonction d'utilité sociale collective française, modifiant durablement les préférences révélées des agents économiques et politiques en matière de sécurité publique. Cette séquence d'événements terroristes coordonnés s'est matérialisée par un processus d'optimisation stratégique de la part d'acteurs non-étatiques visant à maximiser l'impact déstabilisateur sur les institutions républicaines françaises. L'attaque du 7 janvier 2015 contre Charlie Hebdo, perpétrée par les frères Kouachi affiliés à Al-Qaïda au Yémen, révèle une stratégie de ciblage optimal visant à exploiter les asymétries d'information et les vulnérabilités institutionnelles du système démocratique. Cette opération a généré une destruction nette de capital humain évaluée à douze victimes, induisant des coûts directs et indirects substantiels tant en termes de production économique perdue que de capital social endommagé. La rationalité économique sous-jacente à cette attaque repose sur l'exploitation des rendements croissants de la violence symbolique, où le ciblage d'un vecteur de production culturelle et informationnelle permet de maximiser l'utilité terroriste par unité de ressource investie.

La diversification stratégique opérée par Amedy Coulibaly, agent affilié à l'État islamique, illustre une logique d'optimisation de portefeuille terroriste visant à répartir les risques opérationnels tout en maximisant l'impact psychologique et médiatique. L'assassinat de la policière municipale à Montrouge le 8 janvier, suivi de la prise d'otages dans l'Hyper Cacher de la porte de Vincennes le 9 janvier, révèle une stratégie de segmentation des cibles visant à saturer les capacités d'allocation des ressources sécuritaires publiques. Le ciblage spécifique de la communauté juive répond à une logique d'exploitation des externalités négatives intercommunautaires, cherchant à générer des coûts de transaction élevés dans les interactions sociales et à éroder le capital social nécessaire au fonctionnement efficace du modèle républicain français. Cette approche témoigne d'une compréhension sophistiquée des mécanismes de fragmentation sociale et de leur potentiel déstabilisateur sur l'équilibre politique général.

L'analyse des répercussions révèle un processus d'ajustement structurel des politiques publiques caractérisé par une modification significative de la fonction de préférence collective en faveur de la sécurité. La mobilisation populaire du 11 janvier 2015, agréant près de 4

⁴⁴ Filiu, Jean-Pierre. 2011. *The Arab Revolution: Ten Lessons from the Democratic Uprising*. Oxford : Oxford University Press, pp. 18–42. Consulté le 10 mai 2025.

https://www.academia.edu/18137535/Jean_Pierre_Filiu_The_Arab_Revolution_Ten_Lessons_from_the_Democratic_Uprising

millions d'agents économiques, a constitué un mécanisme de révélation des préférences sociales et généré un consensus politique favorable à une réallocation optimale des ressources publiques vers les biens sécuritaires. Cette reconfiguration des préférences collectives a légitimé une augmentation substantielle des dépenses publiques sécuritaires, notamment à travers le déploiement de l'opération Sentinelle représentant un coût d'opportunité permanent estimé à plusieurs centaines de millions d'euros annuels. L'efficacité de cette allocation reste cependant sujette à débat, les rendements marginaux décroissants de la sécurité publique pouvant générer des distorsions allocatives au détriment d'autres biens publics. La reconfiguration institutionnelle subséquente, incluant l'extension des prérogatives de surveillance et la modification des mécanismes d'arbitrage entre libertés publiques et impératifs sécuritaires, illustre un processus d'optimisation contraint où les autorités publiques cherchent à maximiser l'utilité sécuritaire sous contrainte de légitimité démocratique et de respect des libertés fondamentales.⁴⁵

- **Le conflit russo-ukrainien :**

Le conflit russo-ukrainien constitue un choc géopolitique systémique qui a redéfini les paramètres de l'équilibre stratégique international et généré des externalités négatives majeures sur l'économie mondiale. Cette crise, culminant avec l'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie le 24 février 2022, trouve ses fondements dans une série de déséquilibres structurels et d'asymétries informationnelles accumulés depuis la dissolution de l'URSS. L'expansion progressive de l'OTAN vers l'est représente, du point de vue russe, une dégradation de sa position concurrentielle dans son périmètre géographique d'influence traditionnelle, générant un effet de substitution défavorable en termes d'avantages géostratégiques. Cette extension institutionnelle occidentale a créé des coûts d'opportunité croissants pour la Russie, réduisant ses marges de manœuvre diplomatiques et économiques dans sa zone d'influence privilégiée. La révolution ukrainienne de Maïdan en 2014, ayant entraîné la chute du président pro-russe Viktor Ianoukovitch, a constitué un choc exogène majeur modifiant brutalement l'équilibre des pouvoirs régionaux et déclenchant une stratégie de riposte russe caractérisée par l'annexion de la Crimée et le soutien aux mouvements séparatistes du Donbass. Cette séquence révèle une logique d'optimisation stratégique où la Russie cherche à minimiser ses pertes géopolitiques par une politique de compensation territoriale et d'influence directe.

La dimension idéologique du conflit s'inscrit dans une stratégie plus large de contestation de l'ordre international existant, où Vladimir Poutine cherche à maximiser l'utilité géopolitique russe par la restauration d'une sphère d'influence dans "l'étranger proche" et la remise en cause de l'hégémonie occidentale. Cette approche répond à une logique de diversification des alliances et de rééquilibrage des rapports de force mondiaux, visant à réduire la dépendance structurelle de la Russie vis-à-vis des institutions économiques et politiques occidentales. L'invasion de février 2022 représente ainsi l'aboutissement d'un processus d'escalade rationnel, où les dirigeants russes ont estimé que les bénéfices anticipés

⁴⁵ Gendarmerie nationale. s.d. « Attaques terroristes de janvier 2015 – Épisode 1/2 : La traque et la neutralisation des terroristes ». GendInfo – Ministère de l'Intérieur. Consulté le 10 mai 2025.
<https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/histoire/attaques-terroristes-de-janvier-2015-episode-1-2-la-traque-et-la-neutralisation-des-terroristes>

d'une action militaire dépassaient les coûts prévisibles, sous-estimant probablement la capacité de résistance ukrainienne et l'ampleur de la riposte occidentale.

Les répercussions économiques et géopolitiques de ce conflit révèlent des mécanismes complexes de réallocation des ressources et de reconfiguration des chaînes d'approvisionnement mondiales. Sur le plan humanitaire, les coûts directs incluent des milliers de victimes et des millions de réfugiés, représentant une destruction massive de capital humain et des coûts d'opportunité considérables en termes de production économique perdue. Les sanctions internationales massives contre la Russie ont créé des distorsions majeures dans les échanges commerciaux mondiaux, générant des effets de substitution et de détournement des flux économiques vers de nouveaux partenaires commerciaux. La crise énergétique mondiale qui en résulte illustre la vulnérabilité des économies occidentales aux chocs d'approvisionnement et a catalysé une accélération des investissements dans les énergies renouvelables, modifiant durablement les équilibres énergétiques mondiaux. Sur le plan géopolitique, ce conflit a généré des externalités positives inattendues pour la cohésion occidentale, se traduisant par l'élargissement de l'OTAN à la Finlande et à la Suède, tandis que la Russie développe un rapprochement stratégique avec la Chine pour compenser son isolement occidental. Cette reconfiguration des alliances accélère la transition vers un ordre international multipolaire, où les blocs géopolitiques concurrents cherchent à optimiser leurs avantages comparatifs respectifs dans un contexte de fragmentation économique et technologique croissante.⁴⁶

1.4 Crise sanitaire :

- **La pandémie du COVID-19 :**

La pandémie de COVID-19 constitue un choc exogène global d'ampleur exceptionnelle qui a provoqué une rupture structurelle dans l'équilibre économique mondial, redéfinissant les paramètres de croissance et les mécanismes d'allocation des ressources à l'échelle planétaire. Cette crise sanitaire, officiellement déclarée par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020, trouve son origine dans l'émergence d'un nouveau pathogène identifié en décembre 2019 à Wuhan, en Chine, avant de se diffuser selon un processus de contagion géographique accéléré par les flux de mobilité internationale. L'analyse économique de cette pandémie révèle un mécanisme de transmission des chocs sans précédent, où un risque sanitaire localisé s'est transformé en crise systémique globale par l'intermédiaire des interdépendances économiques et commerciales contemporaines. La rapidité de propagation du virus illustre les vulnérabilités inhérentes à l'hypermondialisation et aux réseaux d'échanges densifiés, démontrant comment les externalités négatives peuvent se propager instantanément à travers les systèmes économiques interconnectés.

L'impact macroéconomique de la pandémie s'est matérialisé par une contraction simultanée de l'offre et de la demande, générant une récession d'une ampleur inédite depuis la

⁴⁶ Lasserre, Frédéric, et Olga Alexeeva. 2022. « Guerre en Ukraine. Quelles causes ? Quelles conséquences pour les relations russo-chinoises ? » Regards géopolitiques – Bulletin du Conseil québécois d'Études géopolitiques 8 : 10–17. Consulté le 11 mai 2025.

<https://cqegehiulaval.com/guerre-en-ukraine-queelles-causes-queelles-consequences-pour-les-relations-russo-chinoises/page/8/>

Grande Dépression des années 1930. La contraction du PIB mondial de 3,1% en 2020 reflète une destruction massive de valeur ajoutée, résultant principalement des mesures de confinement qui ont créé des coûts d'opportunité considérables en paralysant des secteurs entiers de l'économie. Les secteurs du tourisme, de l'hôtellerie-restauration, des transports et de l'événementiel ont subi des chocs d'offre particulièrement sévères, avec des taux de contraction dépassant 50% dans certains cas. Cette crise sectorielle différenciée a révélé les vulnérabilités structurelles des économies de services et l'importance des externalités de réseau dans ces secteurs. Les chaînes d'approvisionnement mondiales ont été gravement perturbées, créant des discontinuités dans les processus de production et générant des pénuries qui ont contribué à l'émergence d'une inflation persistante dans l'après-crise. La chute du commerce international de 8,9% en 2020, selon l'OMC, illustre l'ampleur de la désintégration temporaire des échanges mondiaux et ses répercussions sur l'efficacité allocative globale.

La riposte des politiques publiques s'est caractérisée par un déploiement massif et coordonné de mesures de soutien économique, modifiant substantiellement les équilibres budgétaires et monétaires. Les gouvernements ont mobilisé des plans de relance représentant plus de 16 000 milliards de dollars au niveau mondial selon le FMI, générant une augmentation considérable des ratios d'endettement public et redéfinissant les contraintes budgétaires de long terme. Cette expansion budgétaire sans précédent a créé des effets de substitution entre investissement public et privé, tout en générant des questions sur la soutenabilité fiscale future. Paradoxalement, la pandémie a également catalysé des transformations structurelles positives, accélérant la digitalisation de l'économie et stimulant l'innovation technologique dans les secteurs de la santé, de l'éducation et du commerce électronique. L'essor du télétravail a redéfini les fonctions de production des entreprises, modifiant les coûts de transaction et les modalités d'organisation du travail, générant des gains de productivité potentiels tout en créant de nouveaux défis en termes de coordination et de capital humain. Cette crise a ainsi révélé la capacité d'adaptation des systèmes économiques face aux chocs exogènes, tout en soulignant l'importance des investissements dans la résilience et la diversification des modèles économiques⁴⁷.

2. L'attractivité macroéconomique et politique des IDE :

Dans l'économie mondiale contemporaine, l'attractivité macroéconomique et politique d'un territoire constitue un enjeu fondamental pour attirer des investissements directs étrangers (IDE). Cette attractivité, s'inscrit dans un contexte évolutif où les équilibres économiques et géopolitiques se recomposent continuellement. L'analyse de cette attractivité permet de comprendre les dynamiques sous-jacentes qui orientent les flux d'IDE à l'échelle globale.

2.1 L'attractivité macroéconomique :

La stabilité macroéconomique représente, sans conteste, le socle primordial sur lequel repose l'attractivité d'une économie nationale. Comme le souligne Dunning (2018) dans son

⁴⁷ Larab, Sarah, et B. Guendouze. 2022. « L'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'économie mondiale ». مجلة
546-525 : (1) 7 الأعمال والمال والإقتصاد. Consulté le 12 mai 2025.

<https://asjp.cerist.dz/en/article/185119>

analyse des déterminants des IDE, "les investisseurs internationaux privilégient systématiquement les environnements économiques prévisibles et stables où les fondamentaux macroéconomiques, notamment la croissance, inflation, dette publique, s'inscrivent dans des trajectoires soutenables". Cette assertion se vérifie particulièrement dans le sillage des crises économiques majeures. En effet, la période post-crise financière de 2008 a vu une réorientation significative des flux d'IDE vers les économies ayant démontré une résilience supérieure. Selon les données compilées par la CNUCED (2022), les économies dont la volatilité macroéconomique demeure contenue captent en moyenne 38% d'IDE supplémentaires par rapport aux pays présentant des indicateurs plus instables.

Les politiques monétaires adoptées par les grandes banques centrales influencent considérablement l'environnement global des investissements. L'étude longitudinale de Bernanke et Obstfeld (2019) démontre que "les périodes d'assouplissement quantitatif ont coïncidé avec une expansion significative des flux d'IDE, particulièrement vers les économies émergentes offrant des rendements supérieurs". Cette réalité s'est néanmoins transformée depuis 2022, avec l'amorce d'un cycle de resserrement monétaire dans la plupart des économies avancées. D'après l'analyse de Rey (2021), "le resserrement des conditions monétaires globales modifie substantiellement la cartographie de l'attractivité, favorisant les économies dont le différentiel de taux d'intérêt ajusté au risque demeure avantageux".

Au-delà de la politique monétaire, le cadre fiscal joue un rôle déterminant dans l'attractivité territoriale. Les recherches empiriques de Devereux et Griffith (2020) établissent une corrélation négative entre le taux effectif d'imposition des sociétés et le volume d'IDE entrants, avec une élasticité estimée à -0,65. Cette sensibilité explique la tendance observée depuis deux décennies à l'utilisation de l'outil fiscal comme levier d'attractivité, avec une diminution progressive des taux nominaux d'imposition dans la majorité des juridictions. Toutefois, l'accord conclu en 2021 sous l'égide de l'OCDE, instaurant un taux minimal d'imposition de 15% pour les grandes multinationales, marque potentiellement "l'amorce d'une nouvelle ère où la concurrence fiscale, sans disparaître, s'exercera dans un cadre plus régulé", selon l'analyse prospective de Zucman et Piketty (2022).

L'infrastructure économique constitue également un facteur prépondérant de l'attractivité macroéconomique. Comme le démontrent les travaux de Calderón et Servén (2023), "l'élasticité des flux d'IDE à la qualité des infrastructures s'établit entre 0,4 et 0,7 selon les secteurs considérés". Cette réalité a motivé de nombreux gouvernements à engager des programmes ambitieux de modernisation infrastructurelle, notamment dans le sillage de la pandémie de COVID-19. Le plan américain d'investissement dans les infrastructures (Infrastructure Investment and Jobs Act), doté d'une enveloppe de 1 200 milliards de dollars, illustre cette tendance, tout comme le programme NextGenerationEU en Europe, qui consacre près de 40% de ses 750 milliards d'euros à la transition écologique et numérique. D'après l'analyse de la Banque Mondiale (2023), ces initiatives "constituent non seulement des leviers de relance conjoncturelle, mais également des vecteurs d'amélioration structurelle de l'attractivité territoriale".

2.2 L'attractivité politique :

La dimension politique de l'attractivité revêt une importance tout aussi cruciale que sa composante macroéconomique. Les travaux de Kaufmann et Kraay (2021) établissent une corrélation robuste entre la qualité institutionnelle – mesurée par les indicateurs de gouvernance mondiale – et les flux d'IDE. Leur analyse économétrique suggère qu'une amélioration d'un écart-type dans la qualité institutionnelle se traduit par une augmentation de 33% des IDE entrants, toutes choses égales par ailleurs. Cette corrélation explique partiellement les disparités persistantes dans la répartition géographique des investissements, y compris entre pays présentant des fondamentaux macroéconomiques comparables.

Les politiques commerciales constituent un autre déterminant majeur de l'attractivité politique. Selon les recherches de Baldwin et Lopez-Gonzalez (2023), "l'ouverture commerciale amplifie l'attractivité d'un territoire pour les IDE, en facilitant l'insertion des unités productives locales dans les chaînes de valeur mondiales". Cette relation positive entre ouverture commerciale et attractivité pour les IDE explique l'engouement pour les accords commerciaux régionaux et bilatéraux observé depuis les années 1990. Néanmoins, les tensions commerciales croissantes entre grandes puissances, notamment entre les États-Unis et la Chine depuis 2018, introduisent une nouvelle variable dans l'équation. L'étude prospective d'Eichengreen et O'Rourke (2022) suggère que "l'émergence d'un ordre commercial fragmenté pourrait conduire à une régionalisation accrue des flux d'IDE, avec une préférence marquée pour les implantations au sein de blocs économiques cohérents".

De nombreux pays ont élaboré des stratégies spécifiques d'attraction des IDE, dépassant le cadre macroéconomique général. L'analyse comparative de Wells et Wint (2021) identifie quatre piliers principaux autour desquels s'articulent ces stratégies : les agences dédiées à la promotion des investissements, les zones économiques spéciales, les programmes d'incitations financières et non financières, et les réformes réglementaires ciblées. L'efficacité de ces dispositifs varie considérablement selon les contextes nationaux et les secteurs visés. D'après l'évaluation quantitative réalisée par Harding et Javorcik (2022), "l'existence d'une agence de promotion des investissements efficace peut accroître les flux d'IDE entrants de 15 à 30%, en réduisant les asymétries d'information et les coûts de transaction pour les investisseurs étrangers".

Les tendances récentes en matière d'attractivité témoignent d'une reconfiguration profonde du paysage mondial des IDE. La pandémie de COVID-19 a servi de catalyseur à des tendances préexistantes, notamment la régionalisation des chaînes de valeur. Selon l'analyse de Gereffi et Fernandez-Stark (2023), "la vulnérabilité révélée des chaînes d'approvisionnement mondialisées a accéléré les stratégies de 'nearshoring' et de 'friendshoring', privilégiant la proximité géographique et la fiabilité géopolitique aux seuls avantages comparatifs en termes de coûts". Cette tendance bénéficie particulièrement aux économies situées à la périphérie des grands marchés de consommation, comme en témoigne la progression spectaculaire du Mexique dans la captation des IDE manufacturiers nord-américains ou celle de la Pologne et de la Roumanie pour les investissements européens.

La transition écologique et numérique reconfigure également le paysage de l'attractivité territoriale. Les recherches de Stern et Stiglitz (2023) montrent que "les politiques

publiques de soutien à la décarbonation deviennent un facteur déterminant dans les décisions de localisation des investissements industriels, particulièrement dans les secteurs à forte intensité énergétique". L'Inflation Reduction Act américain, qui mobilise près de 370 milliards de dollars pour la transition énergétique, illustre cette tendance, tout comme le Plan d'investissement pour une Europe verte (Green Deal). Ces initiatives marquent l'émergence d'une nouvelle forme de compétition pour l'attractivité, centrée sur la capacité à offrir un environnement favorable aux industries d'avenir.

Enfin, la capacité à gérer efficacement les nouveaux risques globaux – qu'ils soient sanitaires, climatiques ou cybernétiques – s'affirme comme une dimension émergente de l'attractivité territoriale. L'étude prospective du World Economic Forum (2024) souligne que "la résilience face aux chocs exogènes devient un critère d'évaluation prépondérant pour les décideurs d'investissement, dans un contexte d'incertitude accrue". Cette évolution favorise les économies ayant développé des dispositifs robustes de gestion des crises et d'adaptation aux perturbations systémiques.

En définitive, l'attractivité macroéconomique et politique dans le monde contemporain résulte d'une alchimie complexe entre fondamentaux économiques, cadre institutionnel et politiques publiques délibérées. Dans un environnement global marqué par l'incertitude et les mutations structurelles, les territoires les plus attractifs sont ceux qui parviennent à concilier stabilité macroéconomique, prévisibilité politique et adaptabilité stratégique. Comme le résume la revue de littérature de Rodrik et Subramanian (2023), "l'attractivité durable d'un territoire repose moins sur sa capacité à optimiser un modèle donné que sur son aptitude à anticiper et accompagner les transformations de l'économie mondiale".

3. Répartition des flux d'IDE :

Les investissements directs étrangers (IDE) ont connu une baisse mondiale en 2023. Cette diminution s'explique par deux facteurs principaux : l'incertitude des investisseurs face à la conjoncture économique et les préoccupations liées aux tendances de fragmentation économique. Ces éléments ont négativement influencé les mouvements de capitaux, affectant aussi bien les pays développés que les économies en développement.

3.1 Économies développées :

Les économies développées ont connu une année difficile en matière d'attraction des IDE, captant seulement 464 milliards de dollars, soit environ 35% du total mondial. Cette performance décevante s'explique par plusieurs facteurs conjugués, notamment une réduction drastique de 50% des opérations de fusions-acquisitions, lesquelles n'ont atteint que 302 milliards USD, ainsi qu'une baisse significative de 6% des projets greenfield et de 21% des financements de projets internationaux. Ces tendances négatives reflètent une certaine vulnérabilité face à l'évolution du climat économique et géopolitique mondial, avec des répercussions particulièrement marquées dans plusieurs pays industrialisés majeurs.

Tableaux N°01 : Les IDE dans les pays développés

Pays	IDE 2022 (Mds USD)	IDE 2023 (Mds USD)	Variation (%)
<i>Etats-Unis</i>	332	311	-6%
<i>Allemagne</i>	116	63	-45%
<i>Royaume Unis</i>	141	107	-24%
<i>France</i>	104	42	-60%
<i>Australie</i>	113	36	-68%

Source : CNUCED « Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 »

L'analyse détaillée par pays développés révèle des situations contrastées mais globalement orientées à la baisse. La France a subi l'une des contractions les plus sévères, avec une chute vertigineuse de ses flux d'IDE de 104 à 42 milliards USD, représentant une baisse de 60%.

L'Allemagne n'a pas été épargnée, enregistrant un recul de 45%, passant de 116 à 63 milliards USD. L'Australie présente le cas le plus préoccupant avec une diminution de 68% de ses IDE, chutant de 113 à seulement 36 milliards USD. Même le Royaume-Uni, pourtant réputé pour son attractivité financière, a vu ses investissements reculer de 24%, passant de 141 à 107 milliards USD. Dans ce contexte, les États-Unis maintiennent leur position de première destination mondiale d'IDE avec 311 milliards USD, malgré une baisse de 6% par rapport à 2022, témoignant d'une certaine résilience relative face aux turbulences économiques mondiales.

3.2 Économies en développement :

En contraste frappant avec les économies développées, les pays en développement ont démontré une remarquable capacité d'attraction des investissements internationaux en 2023. Ces économies ont capté 867 milliards USD, représentant 65% des flux mondiaux d'IDE, ce qui confirme leur importance croissante dans le paysage économique global. Si ces régions ont également enregistré une baisse globale de 7% des flux totaux d'IDE, cette tendance est largement compensée par des indicateurs plus encourageants concernant la nature et la qualité des investissements reçus.

Particulièrement notable est l'augmentation de 15% du nombre de projets greenfield dans ces économies, accompagnée d'une croissance impressionnante de 20% de leur valeur totale. Ces statistiques témoignent d'une forte attractivité pour les secteurs industriels émergents, notamment les énergies renouvelables et les technologies propres, qui représentent des vecteurs stratégiques de développement durable. L'Asie en développement s'illustre comme la principale bénéficiaire de cette dynamique avec 621 milliards USD d'IDE, consolidant sa position de pôle d'attraction majeur pour les investisseurs internationaux. L'Afrique, avec 53 milliards USD, et l'Amérique latine complètent ce tableau généralement positif pour les économies émergentes.

Des projets phares illustrent parfaitement cette nouvelle orientation des flux d'investissement vers les économies en développement. L'Indonésie a ainsi attiré 9 milliards USD pour le développement de chaînes d'approvisionnement de batteries, un secteur stratégique dans le contexte de la transition énergétique mondiale. Le Maroc a sécurisé un investissement substantiel de 6,4 milliards USD pour l'implantation d'une usine de véhicules électriques, s'inscrivant dans la dynamique de mobilité durable. En Malaisie, l'expansion du constructeur automobile national Proton a mobilisé 10 milliards USD, démontrant l'intégration croissante des économies émergentes dans les chaînes de valeur mondiales de l'industrie automobile. Ces exemples concrets témoignent de la confiance des investisseurs internationaux dans le potentiel de croissance et d'innovation des économies en développement.

Tableau N°02 : Analyse des projets Greenfield par région

Région	Nombre de projets	Croissance (%)	Valeur estimée (Mds USD)
<i>Asie en développement</i>	1357	+15%	288
<i>Afrique</i>	840	+7%	175
<i>Amérique latine</i>	637	+5%	167
<i>Economies développées</i>	1138	-6%	334

Source : CNUCED « Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 »

L'analyse détaillée des projets Greenfield par région constitue un indicateur particulièrement révélateur des dynamiques d'investissement actuelles. En 2023, l'Asie en développement a enregistré 1 357 projets Greenfield, en hausse significative de 15%, pour une valeur estimée de 288 milliards USD. Cette performance impressionnante témoigne de l'attractivité croissante de cette région pour les investissements créateurs de nouvelles capacités productives. Dans la même veine positive, l'Afrique et l'Amérique latine ont également vu croître leur nombre de projets respectivement de 7% et 5%, avec des valeurs estimées à 175 et 167 milliards USD, confirmant l'intérêt croissant des investisseurs pour ces marchés émergents à fort potentiel de croissance.

En revanche, les économies développées présentent un profil différent, avec une baisse de 6% du nombre de projets Greenfield, s'établissant à 1 138. Toutefois, et c'est un point important à souligner, la valeur estimée de ces projets demeure supérieure à celle des autres régions, atteignant 334 milliards USD. Cette apparente contradiction souligne une orientation stratégique vers des projets de plus grande envergure mais moins nombreux dans les

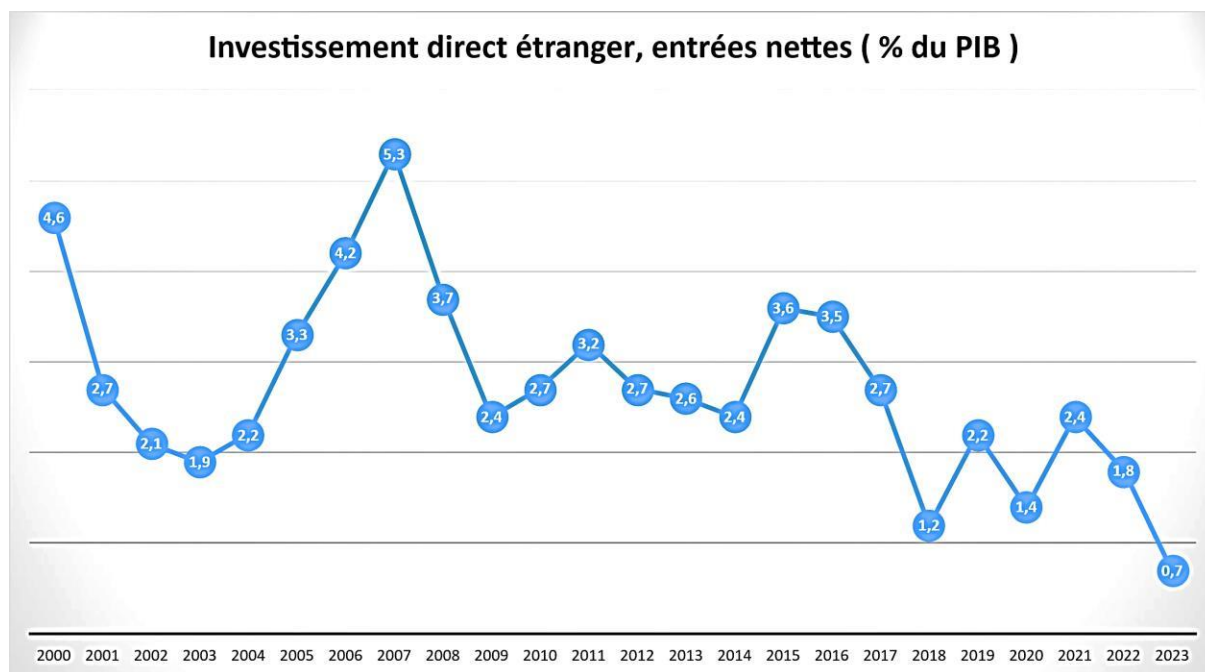
économies avancées, reflétant potentiellement une concentration des investissements dans des secteurs à haute valeur ajoutée ou nécessitant d'importants capitaux, comme les technologies de pointe ou les infrastructures complexes.

Section 2 : L'effet des risques géopolitiques sur l'évolution des flux d'IDE

Dans cette section, nous allons analyser en premier lieu l'évolution des flux d'IDE mondiaux le graphe des investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB) dans le monde. En deuxième lieu, nous allons interpréter les principaux pics de l'indice de risque géopolitique (GPR). Et de là nous essayerons d'analyser les correspondances entre pics géopolitique et évolution des IDE.

1. Evolution des flux d'IDE mondiaux :

Figure 01 : graphe des Investissements étrangers directs, entrées nettes (% du PIB) dans le monde



Source : Site officiel de la banque mondiale

Le graphique présenté, issu de la base de données de la Banque mondiale, illustre l'évolution des investissements directs étrangers (IDE) en pourcentage du PIB sur la période 2000-2023.

Les données exactes montrent une volatilité importante, avec des valeurs oscillantes entre 5,3% (2007) et 0,7% (2023). L'objectif de cette analyse est de décrypter ces tendances observées, d'identifier les facteurs explicatifs sous-jacents et d'en déduire les principaux événements ayant impacté les tendances d'IDE.

L'analyse de ce graphique permet d'identifier six phases distinctes, chacune caractérisée par des dynamiques spécifiques et des facteurs explicatifs particuliers :

- **De 2000 à 2003**, une phase de contraction post-bulle internet : cette période se caractérise par une chute significative du ratio IDE/PIB mondial, passant de 4,6% en 2000 à

seulement 1,9% en 2003, représentant une diminution de près de 60%. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2000 avec le début de l'éclatement de la bulle technologique, où la survalorisation des entreprises technologiques a commencé à se corriger, affectant les capacités de financement des acquisitions transfrontalières et marquant le début d'un cycle de contraction des investissements directs étrangers, avec un ratio IDE/PIB encore élevé à 4,6 %.

En 2001, la situation s'est aggravée avec les attentats du 11 septembre qui ont provoqué une augmentation significative de l'incertitude géopolitique mondiale, ainsi que l'apparition de premiers grands scandales financiers comme Enron, conduisant à une accélération de la chute de l'IDE et un renforcement de l'aversion au risque des investisseurs internationaux.

L'année 2002 a vu la poursuite de la contraction des flux d'investissement dans un contexte marqué par le scandale ENRON qui a amplifié la crise de confiance des investisseurs dans la gouvernance d'entreprise et la fiabilité des états financiers, contribuant à la prudence accumulée dans les décisions d'investissement transfrontalier.⁴⁸

La période s'est conclue en 2003 avec un ratio IDE/PIB tombé à 1,9%, son point le plus bas de cette phase, représentant une chute de 60% depuis 2000, marquant ainsi une correction importante après la vague d'investissements spéculatifs de la fin des années 1990 et un point d'inflexion majeur dans la dynamique des investissements directs étrangers au début du XXI^e siècle.

- **De 2004 à 2007**, une phase de reprise et d'expansion : cette période se caractérise par une reprise spectaculaire des flux d'IDE, avec un ratio qui grimpe de 2,2% à un pic historique de 5,3% en 2007, représentant une progression considérable de 140%. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2004 avec l'amorce de la reprise, le ratio IDE/PIB atteignant 2,2% dans un contexte où les conditions de crédit commencent à s'associer, marquant le début d'un nouveau cycle d'expansion des investissements directs étrangers après la contraction post-bulle internet.

En 2005, on assiste à une accélération des flux d'IDE vers les économies émergentes et au début du super-cycle des matières premières, créant des opportunités d'investissement importantes dans les secteurs extractifs et les économies riches en ressources naturelles.

L'année 2006 est marquée par une intensification des opérations de fusion-acquisition transfrontalières, facilitée par une abondance de liquidités sur les marchés financiers, stimulant davantage la croissance des investissements internationaux dans un contexte d'optimisme économique généralisé.

⁴⁸ Banque centrale européenne. 2018. « Foreign Direct Investment and Its Drivers ». ECB Economic Bulletin n° 4/2018 : 15–20. Consulté le 25 avril 2025.

La période culmine en 2007 avec un pic historique du ratio IDE/PIB atteignant 5,3%, représentant l'apogée de la mondialisation financière pré-crise et un niveau jamais égalé depuis, témoignant de l'intensité exceptionnelle de l'intégration économique mondiale à la veille de la crise financière internationale.

- **De 2008 à 2009**, une phase de crise financière mondiale : cette période se caractérise par une chute prononcée du ratio IDE/PIB, passant de 5,3% en 2007 à 2,4% en 2009, représentant une réduction de plus de 50%. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2008 avec une chute brutale de la suite IDE à la faillite de Lehman Brothers en septembre, provoquant un effondrement du système financier international qui a paralysé les flux d'investissement transfrontaliers et déclenché une crise de confiance généralisée dans les marchés mondiaux.

La période s'est conclue en 2009 avec un ratio IDE/PIB tombé à 2,4%, reflétant une contraction de plus de 50% par rapport au pic de 2007, dans un contexte de gel des marchés de crédit qui a drastiquement limité les capacités de financement des projets internationaux et entraîné une réduction massive des opérations transfrontalières.

Cette phase témoigne d'une contraction des IDE significativement plus prononcée que celle du PIB mondial, révélant l'hypersensibilité des flux transfrontaliers aux chocs systémiques et marquant un point d'inflexion majeur dans la trajectoire de la mondialisation économique, dont les effets se feront sentir bien au-delà de la période de crise aiguë.

- **De 2010 à 2015**, une phase de reprise instable : cette période se caractérise par une trajectoire fluctuante du ratio IDE/PIB mondial, avec des valeurs oscillantes entre 2,4% et 3,6%, reflétant une instabilité persistante dans les flux d'investissement internationaux. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2010 avec le début des politiques d'association quantitatif massif où les principales banques centrales élargissent leurs programmes d'achat d'actifs pour stimuler l'économie post-crise, l'émergence de la crise de la dette souveraine européenne avec les premières inquiétudes concernant la Grèce créant une incertitude sur la stabilité de la zone euro, et une légère reprise du ratio IDE/PIB après le creux de la crise financière, mais restant bien en-dessous des niveaux pré-crise.

En 2011, on assiste à une intensification de la crise de la dette souveraine avec l'Irlande puis le Portugal demandant une assistance financière et accentuant les doutes sur l'avenir de la zone euro, un ralentissement de la reprise économique mondiale montrant des signes de faiblesse persistante, et une divergence des trajectoires économiques où les économies émergentes continuant de surperformer les économies avancées, attirant une part croissante des IDE mondiaux.

L'année 2012 est marquée par le pic de la crise de la dette européenne avec la Grèce obtenant une restructuration de sa dette et l'Espagne faisant face à des tensions importantes sur ses banques, l'annonce du programme OMT par la BCE où Mario Draghi promet de faire "tout ce qui est nécessaire" pour préserver l'euro, stabilisant partiellement les marchés, et l'émergence de nouvelles formes d'IDE avec une accélération des investissements dans l'économie numérique et les technologies de l'information.

En 2013, la troisième vague d'assouplissement quantitatif voit la Fed élargir son programme d'achat d'actifs, les perspectives s'améliorent dans les économies avancées avec des signes de reprise économique se confirmant aux États-Unis et dans certaines parties de l'Europe, tandis que les premiers signaux de ralentissement apparaissent dans les économies émergentes, notamment en Chine et au Brésil.

L'année 2014 est marquée par le début de l'effondrement des prix du pétrole avec des cours chutant drastiquement au deuxième semestre (de plus de 100\$ à environ 50\$ le baril), la fin du programme d'assouplissement quantitatif de la Fed annonçant une normalisation progressive de la politique monétaire américaine, et des tensions géopolitiques croissantes avec la crise ukrainienne et les premières sanctions contre la Russie affectant les flux d'investissement vers cette région.

La période s'est conclue en 2015 avec le point culminant du ratio IDE/PIB de cette phase atteignant 3,6% (constituant le plus haut niveau post-crise mais restant inférieur au pic de 5,3% de 2007), la poursuite de la chute des prix des matières premières impactant fortement les IDE dans les secteurs énergétiques et minier, le lancement du programme d'assouplissement quantitatif par la BCE, le futur confirmé de l'économie chinoise signalant la fin du modèle de croissance à deux chiffres, et les premiers signes de renforcement des mécanismes de filtrage des investissements avec une multiplication des blocages d'acquisitions étrangères dans les secteurs stratégiques.

▪ **De 2016 à 2019**, une phase de structure de ralentissement : cette période se caractérise par une tendance baissière marquée du ratio IDE/PIB mondial, chutant de 3,5% en 2016 à 1,2% en 2018, avant un rebond temporaire à 2,2% en 2019, témoignant d'une transformation fondamentale du paradigme de mondialisation. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2016, une année marquée par le vote du Brexit entraînant une incertitude majeure sur l'avenir des relations économiques entre le Royaume-Uni et l'UE, l'émergence d'une rhétorique protectionniste dans plusieurs économies majeures, et une réduction d'environ 30% des IDE entrants au Royaume-Uni sur les années suivantes, avec un ratio IDE/PIB encore relativement élevé à 3,5% mais amorçant déjà une tendance baissière.

En 2017, on assiste au renforcement des mécanismes de filtrage des investissements dans de nombreuses économies avancées, aux premières mesures protectionnistes significatives de l'administration Trump, et à une réévaluation des stratégies d'internationalisation par les entreprises multinationales, tandis que le ratio IDE/PIB poursuit sa tendance baissière amorcée l'année précédente.

En 2018, la guerre commerciale sino-américaine éclate avec l'imposition réciproque de droits de douane et de restrictions à l'investissement entre les deux principales économies mondiales, entraînant un effondrement brutal du ratio IDE/PIB à 1,2% (son niveau le plus bas depuis 2003, représentant une chute de 55% en un an), une perturbation majeure des chaînes de valeurs mondiales, et une multiplication des blocages d'opérations transfrontalières avec plus de 40% des économies développées renforçant leurs mécanismes de filtrage.

La période s'est conclue en 2019 avec un rebond temporaire du ratio IDE/PIB à 2,2% reflétant une adaptation partielle aux nouvelles conditions, une intensification des tensions technologiques avec des restrictions croissantes sur les transferts de technologies et les investissements dans les secteurs stratégiques, un blocage confirmé de la contribution chinoise aux IDE mondiaux (passant de 18% en 2014 à moins de 10%), et le développement

accélération des stratégies de régionalisation des chaînes de valeur au détriment de la mondialisation.

- **De 2020 à 2023**, une phase de crise pandémique et post-pandémique : cette période se caractérise par des chocs sans précédent conduisant à un effondrement historique du ratio IDE/PIB mondial, atteignant un plancher de 0,7% en 2023, reflétant une transformation radicale du paysage des investissements mondiaux. Cette phase présente plusieurs particularités :

Cette phase s'est ouverte en 2020, une année bouleversée par la pandémie de COVID-19 et les confinements mondiaux provoquant une perturbation sans précédent de l'activité économique et des restrictions drastiques aux déplacements internationaux, une paralysie des processus de décision d'investissement rendant impossible l'exécution de nombreuses transactions transfrontalières pendant plusieurs mois, et le début des perturbations majeures des chaînes d'approvisionnement mondiales, avec un ratio IDE/PIB chutant à 1,4%, représentant une contraction de 35% par rapport à 2019.

En 2021, on assiste à une expansion monétaire sans précédent avec le déploiement de mesures de soutien monétaire et budgétaire d'une ampleur historique par les principales économies, un rebond temporaire du ratio IDE/PIB remontant à 2,4% porté par des conditions de liquidité favorables aux opérations de fusion-acquisition, une intensification des perturbations logistiques mondiales avec l'explosion des coûts de transport international et la congestion des ports, et une réévaluation fondamentale des stratégies de localisation avec une augmentation de 25% des projets d'IDE réorientés vers des implantations régionales plutôt que globales.

En 2022, le début du conflit en Ukraine provoque une déstabilisation géopolitique majeure et accélère la fragmentation de l'économie mondiale en blocs antagonistes, tandis que l'amorce d'un resserrement monétaire synchronisé voit les principales banques centrales commencer à augmenter leurs taux directeurs pour combattre l'inflation, s'accompagnant d'une accélération des stratégies de "friendshoring" privilégiant les investissements dans les pays alliés ou politiquement alignés, et marquant le début d'une dégradation rapide des conditions d'investissement international.

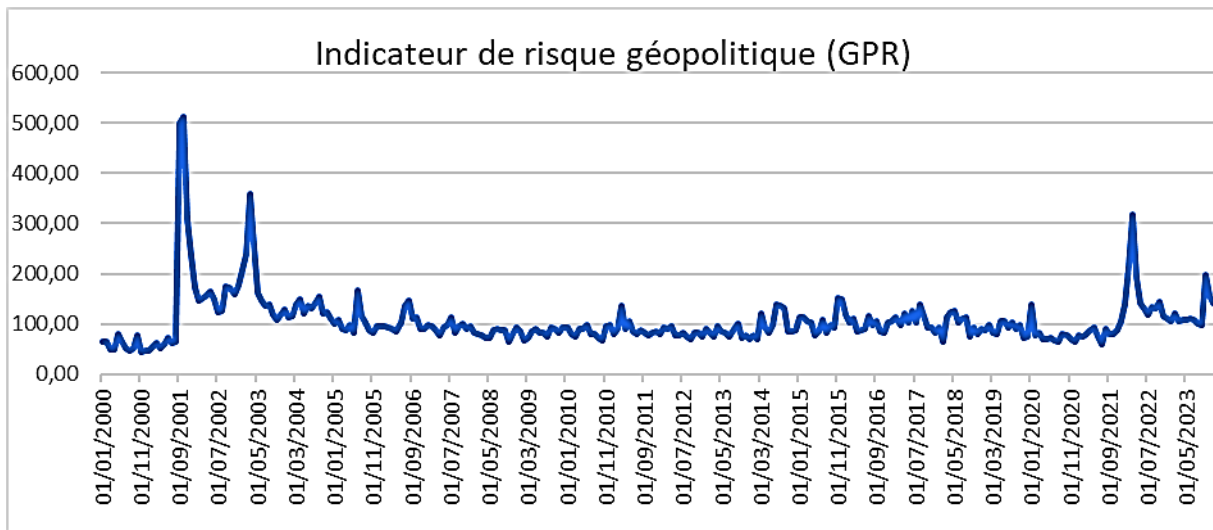
La période s'est conclue en 2023 avec un effondrement du ratio IDE/PIB à son plancher historique de 0,7%, représentant une baisse de 71% par rapport à 2021 et de 87% par rapport au pic de 2007, une intensification du resserrement monétaire avec des taux d'intérêt atteignant leurs plus hauts niveaux depuis plus d'une décennie dans de nombreuses économies, une réévaluation drastique du coût du capital affectant de manière disproportionnée les projets d'investissement internationaux à long terme, et une fragmentation technologique et économique accrue avec la multiplication des restrictions sectorielles dans les technologies sensibles et les infrastructures critiques, signalant la fin d'une ère d'intégration économique mondiale et l'émergence d'un nouveau paradigme caractérisé par la régionalisation, la souveraineté économique et la fragmentation des chaînes de valeur.

2. Tendance de l'indicateur de mesure de risque géopolitique :

L'indice GPR (Geopolitical Risk) mesure l'intensité des tensions géopolitiques mondiales.

Les valeurs élevées indiquent des périodes de forte instabilité internationale, souvent liées à des conflits armés, des attentats terroristes ou des crises diplomatiques majeure. Cette analyse couvre les fluctuations de l'indice GPR de l'année 2000 à 2023.

Figure 02 : Indicateur de risque géopolitique (GPR)



Source : <https://www.matteoiacoviello.com/gpr.htm>

2.1 Attentats du 11 septembre 2001 :

- **Pic à 512,53 en octobre 2001** : Le niveau de l'indice a connu une augmentation spectaculaire, passant de 64,11 en août 2001 à 498,65 en septembre, puis à 512,53 en octobre 2001. Les attentats terroristes contre le World Trade Center et le Pentagone représentent l'événement ayant généré le plus fort impact sur l'indice GPR dans toute la série chronologique

La période post-attentats montre également une persistance des valeurs élevées pendant plusieurs mois, avec un retour progressif vers des niveaux plus modérés.

2.2 Guerre en Irak (2003) :

- **Pic à 358,71 en mars 2003** : L'indice est passé de 239.61 en février à 358.71 en mars 2003. Le lancement de l'opération "Iraqi Freedom" a exacerbé les tensions internationales et modifié durablement l'équilibre au Moyen-Orient.

La diminution relativement rapide de l'indice dans les mois suivants (255,78 en avril, puis 162,12 en mai) suggère que l'incertitude initiale liée à l'invasion s'est partiellement dissipée après la chute du régime de Saddam Hussein, bien que les valeurs soient restées élevées pendant plusieurs années.

2.3 Attentats de Londres (2005) :

- **Pic à 165,90 en juillet 2005 :** Les attentats terroristes dans les transports en commun londoniens le 7 juillet 2005 ont provoqué une hausse ponctuelle de l'indice GPR à 165,90, contre 98,21 en mai et 81,12 en juin. Ce pic a été suivi d'un retour relativement rapide à des niveaux plus modérés (116,23 en août).

2.4 Printemps arabe (2011) :

- **Pic à 136,89 en mars 2011 :** Le mouvement de contestation populaire qui a balayé le monde arabe à partir de décembre 2010 s'est traduit par une hausse modérée mais notable de l'indice GPR au premier trimestre 2011, atteignant 136,89 en mars contre 90,01 en février.

Contrairement à d'autres crises, l'indice a fluctué de manière plus erratique pendant cette période, reflétant le caractère progressif et géographiquement dispersé des soulèvements, avec des impacts variables selon les pays touchés et l'évolution de chaque situation nationale.

2.5 Crise en Ukraine (2014) :

- **Série de pics en 2014, culminant à 138,75 :** L'indice GPR a connu plusieurs pics consécutifs, passant de 69,00 en février à 119,84 en mars, puis atteignant 138,75 en juillet et restant élevé jusqu'en septembre (131,56). L'annexion de la Crimée par la Russie en mars 2014 et le conflit dans le Donbass ont généré une période d'instabilité géopolitique prolongée.

Cette crise a marqué une rupture dans l'ordre européen post-Guerre froide et a inauguré une nouvelle ère de tensions entre la Russie et l'Occident, préfigurant le conflit plus large de 2022.

2.6 Attentats de Paris (2015) :

- **Pic à 150,72 en novembre 2015 :** Une hausse notable de l'indice GPR passant de 91,93 en octobre, à 150,72 en novembre. Les attentats terroristes coordonnés à Paris le 13 novembre 2015, ont marqué une extension des opérations terroristes sur le sol européen et intensifié les préoccupations sécuritaires occidentales.

Le maintien d'un niveau élevé en décembre 2015 (148,24) avant une baisse progressive début 2016 reflète l'impact psychologique prolongé et les mesures de sécurité mises en place dans plusieurs pays européens.

2.7 Invasion de l'Ukraine par la Russie (2022) :

- **Pic à 318,95 en mars 2022 :** L'indice est passé de 138,67 en janvier à 216,16 en février, puis a culminé à 318,95 en mars 2022. L'invasion à grande échelle de l'Ukraine par la Russie en février 2022 représente le deuxième plus grand pic de l'indice GPR

L'indice a continué à afficher des valeurs élevées tout au long de 2022, montrant une diminution progressive mais restant significativement au-dessus des niveaux pré-invasion, ce qui traduit la persistance de ce conflit et ses implications globales.

L'analyse de l'indice GPR indique un classement clair des événements géopolitiques ayant un impact sur la sécurité mondiale, dominée par les attentats du 11

septembre 2001 et les conflits armés majeurs. Cependant, il est essentiel de noter que certaines crises majeures ont profondément affecté les Investissements Directs Étrangers (IDE) sans nécessairement provoquer de pics significatifs sur l'indice GPR. La guerre commerciale entre les États-Unis et la Chine (2018-2020), par exemple, a considérablement perturbé les flux d'investissements mondiaux et réorienté les stratégies des multinationales, mais n'apparaît pas parmi les événements marquants de l'indice GPR car elle ne constituait pas une crise géopolitique traditionnelle impliquant un conflit armé ou terroriste. De même, la pandémie de COVID-19, malgré son impact dévastateur sur l'économie mondiale et les IDE (avec une chute estimée à 42% en 2020 selon la CNUCED), n'a pas généré de pic majeur dans l'indice GPR, celui-ci étant principalement conçu pour mesurer les tensions sécuritaires classiques plutôt que les crises sanitaires ou économiques.

3. Analyse des correspondances entre pics géopolitiques et évolution des IDE :

Afin de comprendre la relation entre les IDE et les crises géopolitiques nous avons élaborer un tableau résumant les principaux pics de l'indicateur de risque géopolitiques ainsi que l'évolution des IDE.

Tableau 03 : Evolution d'IDE et principaux pics de GPR

Années	IDE	Pics GPR
2000	4.6	/
2001	2.7	512.53
2002	2.1	/
2003	1.9	358.71
2004	2.2	/
2005	3.3	165.90
2006	4.2	/
2007	5.3	/
2008	3.7	/
2009	2.4	/
2010	2.7	/
2011	3.2	136.89
2012	2.7	/
2013	2.6	/
2014	2.4	138.75
2015	3.6	150.72
2016	3.5	/
2017	2.7	/
2018	1.2	/
2019	2.2	/
2020	1.4	/
2021	2.4	/
2022	1.8	318.85
2023	0.7	

Source : établi par nous-même à partir des données de la banque mondiale et de l'indicateur de mesure de risque géopolitique

- **Pics géopolitiques avec impact négatif sur les IDE :**

Le pic de 2001 (512.53 points) coïncide avec une chute drastique des IDE de 4.6% à 2.7%, reflétant l'impact majeur des attentats du 11 septembre sur la confiance des investisseurs internationaux. Cette crise touchant directement les États-Unis, première puissance économique mondiale, a créé une onde de choc globale affectant l'ensemble des flux d'investissement internationaux.

Cette tendance se poursuit en 2003 avec un pic de 358.71 points et des IDE au plus bas à 1.9%, confirmant l'effet prolongé de l'instabilité géopolitique liée à la guerre en Irak. Ce conflit impliquant les puissances occidentales dans une région stratégique a maintenu l'incertitude sur les marchés mondiaux.

Le pic de 2022 (318.85 points) correspond à des IDE faibles de 1.8%, illustrant l'impact immédiat de la guerre en Ukraine sur les stratégies d'investissement mondial. Ce conflit touchant l'Europe, zone majeure d'investissement, et impliquant la Russie dans un contexte de sanctions économiques globales, a directement affecté les flux d'IDE.

- **Pics géopolitiques sans impact négatif significatif :**

En 2005 (pic de 165.90), les IDE remontent à 3.3% malgré les attentats de Londres. Bien que ces attaques terroristes aient touché une grande métropole financière européenne, leur impact géographique reste limité au Royaume-Uni sans créer d'instabilité systémique dans les autres grandes destinations d'IDE mondiales.

Le pic de 2011 (136.89) coïncide avec une hausse des IDE à 3.2% du PIB. Ce pic correspond au Printemps arabe qui touche principalement les pays du Maghreb et du Moyen-Orient, régions périphériques pour les flux d'IDE mondiaux. Les révolutions en Tunisie, Égypte et Libye n'impactent pas les grandes destinations d'investissement comme l'Europe, l'Amérique du Nord ou l'Asie développée.

En 2014 (pic de 138.75), les IDE restent stables à 2.4%. Ce pic correspond aux tensions en Ukraine orientale et à l'annexion de la Crimée, conflit régional limité à l'Europe de l'Est sans affecter massivement les flux d'investissement vers les économies occidentales majeures.

En 2015 (pic de 150.72), les IDE atteignent 3.6%, leur plus haut niveau de la décennie. Ce pic correspond aux attentats de Paris qui, malgré leur gravité et leur impact sur une capitale européenne majeure, restent des événements ponctuels sans remettre en cause la stabilité économique globale de la France ou de l'Union européenne, permettant aux flux d'investissement de se maintenir à des niveaux élevés.

Conclusion :

L'analyse du contexte géopolitique international a montré que la multiplication et l'intensification des crises, qu'elles soient financières, politiques, sécuritaires ou sanitaires, ont profondément redéfini les contours de l'investissement direct étranger. Dans un

environnement marqué par l'incertitude, les IDE deviennent de plus en plus sélectifs, privilégiant les zones stables, résilientes et bien intégrées aux chaînes de valeur régionales.

Parallèlement, l'étude de l'attractivité macroéconomique et politique a monté l'importance croissante des fondamentaux économiques, de la gouvernance institutionnelle et de l'orientation stratégique des politiques publiques dans l'allocation des flux d'IDE. La capacité d'un pays à offrir un environnement fiscal incitatif, une stabilité réglementaire et une infrastructure de qualité constitue aujourd'hui un critère décisif dans les arbitrages des investisseurs. La répartition des flux d'IDE confirme une transition géographique des investissements mondiaux. Malgré une contraction généralisée liée aux incertitudes économiques, les pays en développement captent plus que les économies développées. Cette redistribution, portée par la dynamique des projets greenfield dans les économies émergentes, illustre l'affirmation progressive de l'Asie et de l'Afrique comme nouveaux pôles d'attraction des capitaux internationaux.

Les grandes crises du XXI^e siècle ont systématiquement provoqué une baisse du ratio IDE/PIB, parfois brutale, comme en 2001, 2008 ou 2022, traduisant une réaction immédiate des investisseurs face à l'instabilité internationale.

L'évolution du GPR sur la période (2000-2023) a permis d'identifier des pics associés à des événements majeurs (attentats, conflits), qui ont fortement affecté la confiance des investisseurs et accentué l'aversion au risque sur les marchés internationaux. Toutefois, certaines crises, bien que médiatisées, ont eu un impact limité sur les IDE, suggérant que la nature du risque, sa localisation et son ampleur conditionnent l'ampleur de la réponse des flux d'investissement. L'analyse confirme que les IDE ne sont pas seulement sensibles aux fondamentaux économiques, mais qu'ils sont également étroitement liés à la stabilité du système international. Ce constat justifie pleinement l'approfondissement de cette relation dans le contexte particulier des pays nord-africains, dont la vulnérabilité géopolitique spécifique sera explorée dans le chapitre suivant.

Chapitre III :

*IDE en Afrique du nord : dynamiques régionales et
influence des risques géopolitiques*

Introduction :

Située au carrefour stratégique de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, l'Afrique du Nord constitue un pôle d'attraction privilégié pour les investissements directs étrangers (IDE). Les pays de cette région présentent des profils économiques distincts et développent des stratégies d'attraction des capitaux étrangers variées, générant des performances différenciées en matière d'IDE. Une analyse comparative s'impose donc pour appréhender les tendances régionales tout en révélant les particularités nationales, permettant ainsi d'identifier les déterminants clés de l'attractivité économique et les stratégies optimales pour maximiser les bénéfices des investissements étrangers.

Dans ce chapitre nous allons analyser dans un premier temps l'évolution des IDE en Afrique du Nord en examinant les tendances régionales, puis nous procédons à une analyse comparative de l'attractivité relative des pays nord-africains, ainsi que les secteurs privilégiés par les investisseurs étrangers et l'origine géographique de ces investissements.

Dans un second temps, nous mènerons une étude économétrique sur un panel de trois pays représentatifs de la diversité nord-africaine : l'Algérie, l'Égypte et la Tunisie. Cette analyse empirique vise à établir la relation entre les flux d'IDE et les différentes variables susceptibles d'influencer ces investissements, qu'elles soient d'ordre économique, institutionnel ou géopolitique. Cette approche économétrique nous permettra de valider ou d'infirmer les hypothèses théoriques relatives aux déterminants de l'IDE et de mesurer l'impact spécifique de chaque facteur explicatif.

Section 01 : Analyse comparative des IDE en Afrique du nord

Dans cette section, nous allons effectuer une analyse comparative approfondie des flux d'IDE dans les principaux pays nord-africains, structurée autour de deux axes complémentaires. Dans un premier temps, nous examinerons les tendances régionales des investissements directs étrangers en procédant à une analyse comparative entre ces pays. Cette approche permettra de mettre en lumière les disparités en termes de volumes d'IDE reçus, d'évolution temporelle des flux et de performance relative de chaque économie dans l'attraction des capitaux internationaux. L'objectif est d'identifier les leaders régionaux en matière d'IDE, les pays en rattrapage et ceux confrontés à des défis particuliers dans leur politique d'attraction des investissements.

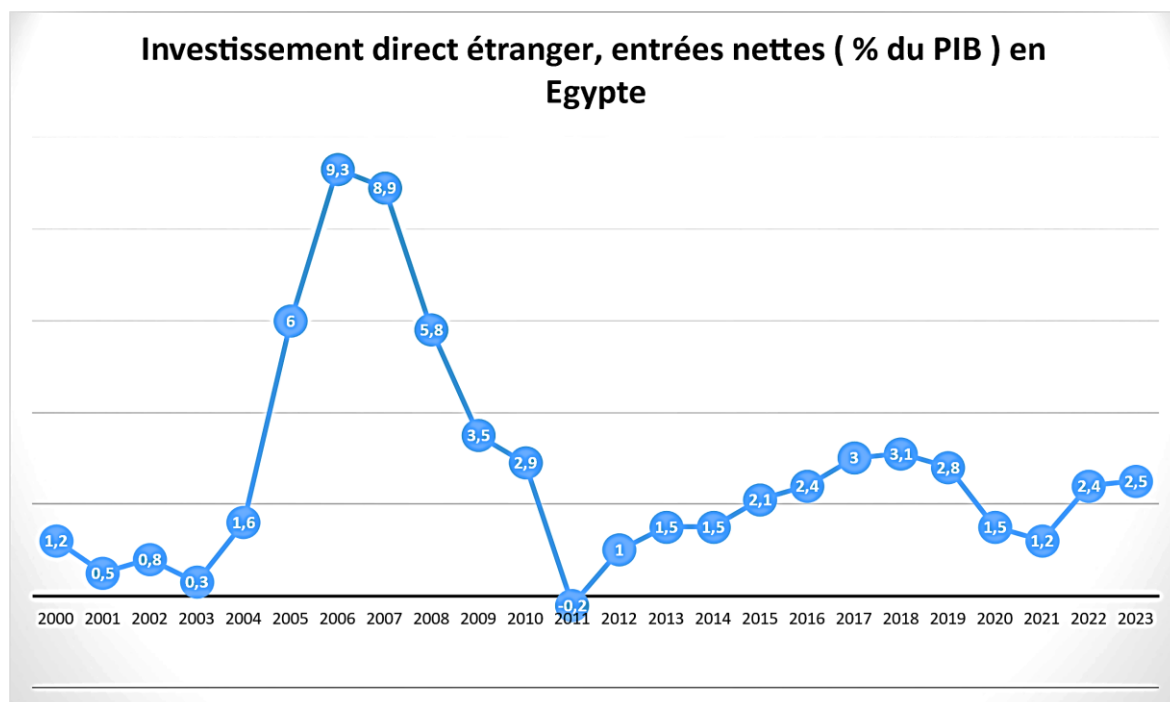
Dans un second temps, nous approfondirons l'analyse de l'attractivité spécifique de chaque pays en examinant les secteurs privilégiés par les investisseurs étrangers ainsi que l'origine géographique des principaux partenaires financiers.

1. Tendances régionales des IDE :

Les tendances de flux d'IDE en Afrique du Nord de 2000 à 2023 montrent des fluctuations importantes et pour cette raison, nous allons analyser les graphes des IDE entrant par (% du PIB) dans certains pays de cette région.

1.1 Tendances des IDE en Egypte :

Figure 03 : Flux d'IDE de la période 2000 à 2023 en Egypte



Source : Les données de la banque mondiale⁴⁹

L'évolution des IDE égyptiens révèle six phases distinctes marquées par une volatilité extrême, oscillant entre un pic de 9,3% en 2006 et un minimum de -0,2% en 2011.

- De 2000 à 2003 : l'Égypte maintient une stabilité relative avec des flux modérés (1,2% à 0,3%), résistant mieux que d'autres économies aux chocs du 11 septembre et de la guerre d'Irak. Cette période de stagnation s'inscrit dans un contexte économique marqué par un modèle dirigiste, où l'État égyptien conserve un contrôle important sur les secteurs stratégiques.

- De 2004 à 2007 : Cette période constitue l'âge d'or des IDE égyptiens, avec une progression spectaculaire culminant à 9,3% en 2006. Cette explosion résulte des réformes structurelles d'Ahmed Nazif qui se résume à la libéralisation progressive de l'économie, accompagnée d'un vaste mouvement de privatisations touchant les secteurs bancaire, télécommunications et énergétique, crée un environnement particulièrement favorable aux investisseurs étrangers.

- De 2008 à 2010 : La crise financière internationale de 2008 interrompt brutalement la dynamique positive des IDE en Égypte, provoquant une chute continue des flux d'investissement de 8,9% du PIB en 2007 à 2,9% en 2010. Cette contraction illustre la vulnérabilité des économies émergentes aux chocs externes, l'Égypte subissant de plein fouet la contraction des liquidités mondiales et l'aversion au risque généralisée des investisseurs internationaux.

⁴⁹<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?end=2023&locations=EG&start=2000>

- De 2011 à 2013 : La révolution du 25 janvier 2011 marque un tournant dramatique dans l'évolution des IDE égyptiens, provoquant la première et unique valeur négative de la série (-0,2% en 2011), symptôme d'un désinvestissement net révélateur de la fuite massive des capitaux étrangers. Cette période illustre parfaitement l'impact dévastateur de l'instabilité politique sur la confiance des investisseurs internationaux.

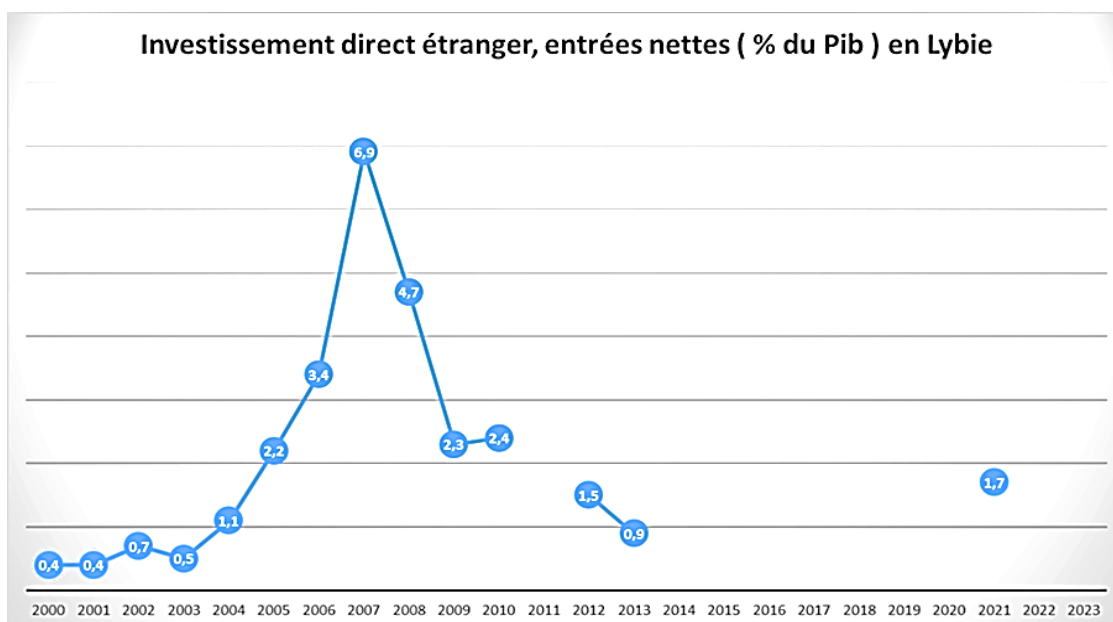
- De 2014 à 2019 : L'arrivée au pouvoir du maréchal Abdel Fattah al-Sissi en 2014 inaugure une période de stabilisation progressive des IDE, qui remontent graduellement pour osciller entre 1,5% et 3,1% du PIB. Cette reprise modeste mais constante traduit le retour d'une certaine confiance des investisseurs internationaux.

- De 2020 à 2023 : Cette période démontre une résilience géostratégique remarquable, maintenant les flux entre 1,2% et 2,5% malgré la pandémie et les crises mondiales. L'Égypte bénéficie de sa transformation en hub énergétique pour l'Europe suite à la guerre ukrainienne et de son positionnement stratégique entre l'Afrique et le Moyen-Orient.

L'impact des risques géopolitiques sur les IDE égyptiens s'articule autour de quatre dimensions critiques. Les risques politiques internes constituent le facteur le plus déterminant, comme l'illustre l'effondrement de 2011. Les risques sécuritaires régionaux créent une incertitude permanente liée aux crises moyen-orientales. Les risques économiques structurels, notamment les déséquilibres macroéconomiques chroniques, génèrent une volatilité supplémentaire. Enfin, les risques géostratégiques liés à la position de carrefour constituent simultanément un atout majeur et une vulnérabilité aux rivalités des grandes puissances.

1.2 Les tendances des IDE en Libye :

Figure 04 : Flux d'IDE de la période 2000 à 2023 en Libye



Source : Les données de la banque mondiale⁵⁰

L'évolution des IDE libyens révèle une trajectoire particulièrement dramatique, marquée par des ruptures géopolitiques majeures et une volatilité extrême, oscillant entre un

⁵⁰<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?end=2023&locations=LY&start=2000>

pic de 6,9% en 2007 et des années d'effondrement total (2011 et de 2014 à 2020 sans données disponibles).

- De 2000 à 2003 : la Libye maintient des flux d'IDE modestes mais stables (0,4% à 0,7%), reflétant l'isolement international persistant du régime Kadhafi malgré les premiers signes d'ouverture diplomatique. Cette période témoigne des limites imposées par les sanctions internationales et la méfiance des investisseurs occidentaux envers un régime autoritaire imprévisible.

- De 2004 à 2007 : cette période marque une transformation spectaculaire avec une progression fulgurante culminant à 6,9% en 2007. Cette explosion résulte directement de la levée progressive des sanctions internationales, du rapprochement diplomatique avec l'Occident suite à l'abandon du programme nucléaire libyen, et de l'attractivité massive du secteur pétrolier pour les compagnies énergétiques internationales privées. Cette période démontre la capacité d'un régime autoritaire à attirer les capitaux étrangers lorsqu'il offre des garanties de stabilité et des opportunités économiques attractives, même en l'absence de réformes démocratiques substantielles.

- De 2008 à 2010 : La Libye est marquée par une chute des flux d'IDE passant de 6,9% à 4,7% en 2008, avant une contraction plus marquée à 2,3% en 2009. La crise financière internationale de 2008 interrompt la dynamique positive des IDE libyens, Cette contraction reflète l'impact global de la crise sur les capacités d'investissement des compagnies multinationales, particulièrement dans le secteur énergétique où les projets à long terme sont reportés ou réévalués.

- De 2011 à 2013 : L'année 2011 marque une rupture totale dans l'évolution des IDE libyens, caractérisée par l'absence complète de données statistiques fiables, symptôme éloquent de l'effondrement institutionnel du pays pendant la guerre civile. L'intervention de l'OTAN, la chute et l'assassinat de Kadhafi en 2011, suivis de l'émergence de multiples factions armées rivales, créent un environnement d'investissement toxique où seuls subsistent quelques flux résiduels (1,5% en 2012, 0,9% en 2013).

- De 2014 à 2020 : cette période constitue l'effondrement total avec l'absence complète de données d'IDE, témoignant de la guerre civile permanente, et de l'impossibilité structurelle d'attirer des investissements dans un État failli.

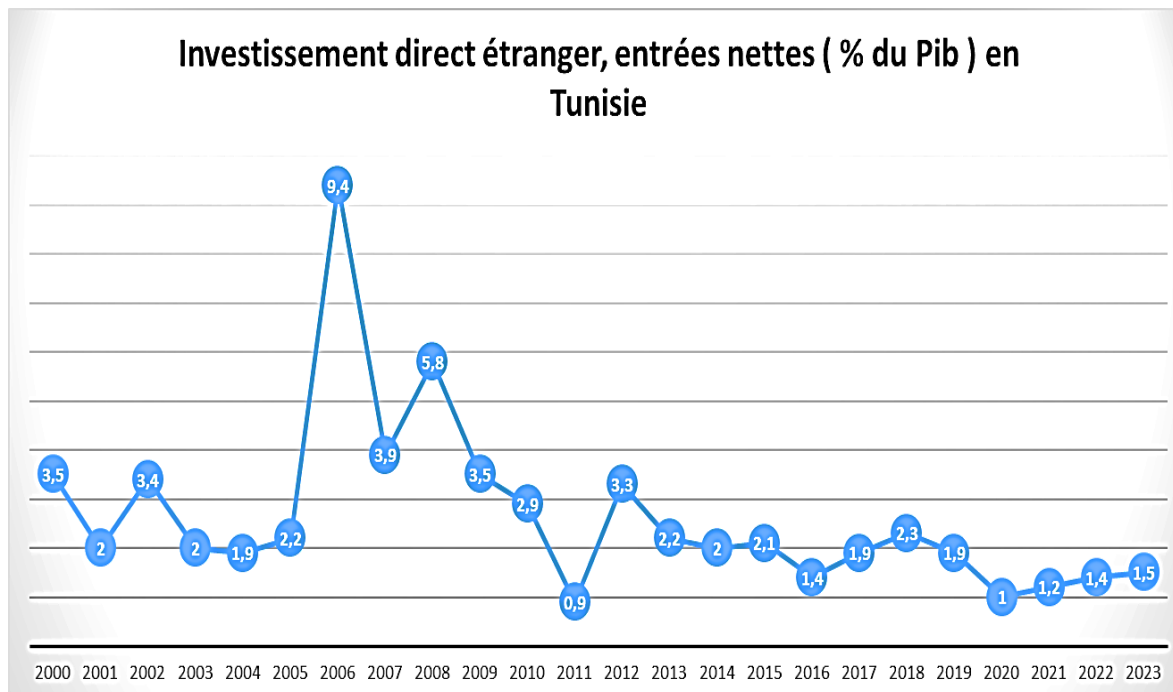
- De 2021 à 2023 : On observe des signes timides de reprise (1,7% en 2021) puis un nouveau recul, reflétant les tentatives fragiles de réconciliation nationale, les efforts de reconstruction soutenus par la communauté internationale, mais aussi la persistance de l'instabilité institutionnelle et sécuritaire qui limite drastiquement les perspectives d'investissement à long terme.

L'impact des risques géopolitiques sur les IDE libyens illustre parfaitement la destruction d'une économie entière par l'instabilité politique. Les risques politiques internes, ont rendu impossible toute prédictibilité institutionnelle. Les risques sécuritaires, avec la prolifération des milices armées et le contrôle territorial disputé, ont créé un environnement d'investissement prohibitif. Les risques économiques structurels, notamment la dépendance quasi-totale aux hydrocarbures et l'effondrement des institutions économiques, ont détruit les fondamentaux macroéconomiques. Cette analyse révèle un cas extrême où l'effondrement

géopolitique annihile totalement l'attractivité économique d'un pays pourtant doté de ressources énergétiques considérables.

1.3 Les tendances des IDE en Tunisie :

Figure 05 : Flux d'IDE de la période 2000 à 2023 en Tunisie



Source : Les données de la banque mondiale⁵¹

L'évolution des IDE tunisiens révèle une trajectoire de déclin structurel marquée par l'impact durable de l'instabilité postrévolutionnaire, oscillant entre un pic exceptionnel de 9,4% en 2006 et une tendance baissière persistante culminant à 1% en 2020.

- De 2000 à 2005 : La première moitié de la décennie 2000 est marquée par une attractivité modérée et fluctuante de la Tunisie pour les investissements directs étrangers, avec des IDE oscillant entre 3,5% et 1,9% du PIB. Cette période s'inscrit dans le contexte d'un régime autoritaire qui maintient une stabilité politique apparente tout en poursuivant des réformes économiques d'ouverture au marché.
- De 2006 à 2008 : L'année 2006 marque un pic historique exceptionnel à 9,4%, résultant d'opérations de privatisation majeures et de l'attractivité de la Tunisie comme plateforme d'exportation vers l'Europe, avant une normalisation à 3,9% en 2007 et un rebond à 5,8% en 2008 témoignant de la solidité relative de l'économie tunisienne face aux premières turbulences mondiales.
- De 2009 à 2010 : Cette période est marquée par une résilience remarquable face à la crise financière mondiale (3,5% à 2,9%), soutenue par la diversification économique, le maintien des investissements dans les secteurs du tourisme et des services, et la stabilité macroéconomique apparente du régime Ben Ali, masquant toutefois les tensions sociales sous-jacentes.

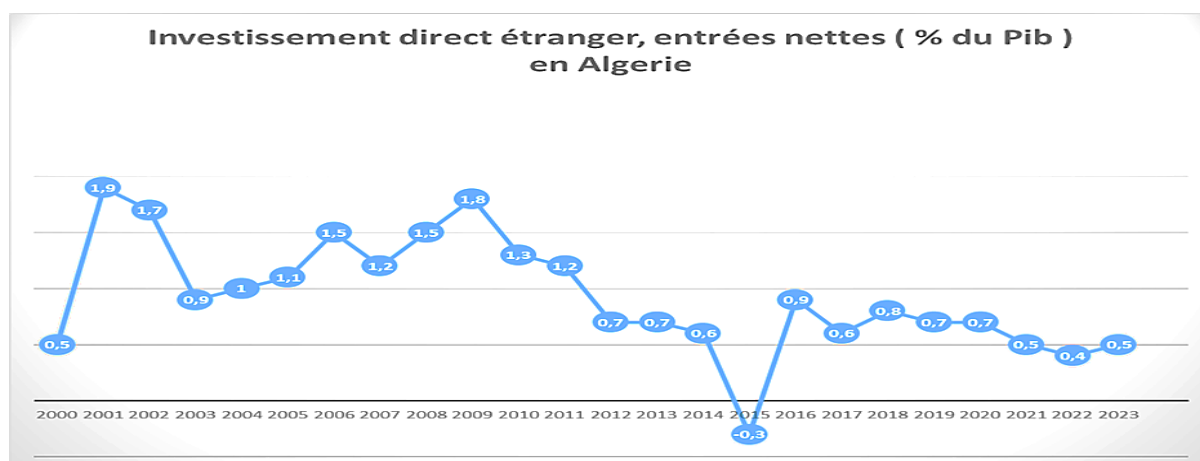
⁵¹<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?end=2023&locations=TN&start=2000>

- 2011 : L'effondrement révolutionnaire du régime de Ben Ali provoque une chute brutale à 0,9%, marquant le début de la Révolution de Jasmin et l'effondrement de l'ancien régime. Cette période inaugure une décennie de transition démocratique chaotique caractérisée par l'instabilité gouvernementale, les attentats terroristes (Bardo, Sousse), et l'émergence de mouvements islamistes qui inquiètent les investisseurs occidentaux.
- De 2012 à 2019 : cette période révèle une récupération partielle mais instable (1,4% à 3,3%), reflétant les efforts de démocratisation, l'adoption d'une nouvelle constitution en 2014, et la reconnaissance internationale du processus de transition, mais aussi les défis persistants de gouvernance, les grèves sociales récurrentes, et les pressions sécuritaires liées au conflit libyen voisin.
- De 2020 à 2023 : Le déclin structurel avec des flux historiquement bas (1% à 1,5%), témoignant de l'impact de la pandémie, de la crise politique culminant avec les mesures d'exception du président Saïed en 2021, de l'effondrement du tourisme, et de la dégradation des fondamentaux macroéconomiques aggravée par l'inflation et l'endettement public croissant.

L'impact des risques géopolitiques sur les IDE tunisiens illustre les défis spécifiques d'une transition démocratique dans un environnement régional instable. Les risques politiques internes, exacerbés par la fragmentation du paysage politique et l'instabilité gouvernementale chronique, ont créé une imprévisibilité institutionnelle durable. Les risques sécuritaires, amplifiés par la proximité du chaos libyen et la menace terroriste, ont particulièrement affecté le secteur touristique crucial. Les risques économiques structurels, notamment les déséquilibres macroéconomiques et la dépendance aux secteurs vulnérables, ont fragilisé l'attractivité économique. Cette analyse révèle comment une transition démocratique, malgré sa légitimité, peut paradoxalement réduire l'attractivité économique à court terme en créant de l'incertitude institutionnelle.

1.4 Tendances des IDE en Algérie :

Figure 06 : Flux d'IDE de la période 2000 à 2023 en Algérie



Source : Les données de la banque mondiale⁵²

⁵²<https://donnees.banquemondiale.org/indicateur/BX.KLT.DINV.WD.GD.ZS?end=2023&locations=DZ&start=2000>

L'évolution des IDE algériens révèle une trajectoire de stagnation chronique marquée par la faiblesse structurelle des flux et une tendance déclinante, oscillant entre un maximum de 1,9% en 2001 et des valeurs négatives (-0,3% en 2015), illustrant les limites du modèle économique rentier algérien.

- De 2000 à 2003 : l'Algérie maintient des flux d'IDE particulièrement faibles (0,5% à 1,9%), reflétant les séquelles de la guerre civile des années 1990, la méfiance persistante des investisseurs internationaux envers un environnement sécuritaire fragile, et les restrictions importantes imposées par un système économique encore largement protectionniste.
- De 2004 à 2010 : Cette période montre une légère amélioration mais reste structurellement faible (1% à 1,8%), soutenue par la hausse des prix pétroliers qui améliore les fondamentaux macroéconomiques, les premiers efforts de libéralisation du secteur bancaire, et l'attraction timide d'investissements dans les secteurs des télécommunications et de l'industrie manufacturière, sans pour autant remettre en cause la domination de l'économie d'État.
- De 2011 à 2015 : Une détérioration dramatique culminant à -0,3% en 2015, résultant de l'impact du Printemps arabe sur la stabilité régionale, de l'effondrement des prix pétroliers qui expose la vulnérabilité structurelle de l'économie algérienne, et du renforcement des restrictions à l'investissement étranger avec la règle du 51/49 imposant la majorité algérienne dans tous les secteurs non-énergétiques.
- De 2016 à 2023 : Cette période confirme la stagnation chronique avec des flux dérisoires (0,4% à 0,9%), témoignant de l'échec des tentatives de réforme et de l'impact du mouvement Hirak qui a profondément marqué le paysage économique algérien. Le mouvement populaire déclenché le 22 février 2019 a créé un contexte d'incertitude politique majeure qui a pesé sur les décisions d'investissement, malgré sa légitimité démocratique et ses aspirations à une transformation structurelle du système économique rentier. L'instabilité politique engendrée par les manifestations hebdomadaires et les changements de gouvernement successifs a exacerbé la méfiance des investisseurs étrangers, déjà refroidis par la persistance d'un environnement des affaires hostile caractérisé par la bureaucratie excessive, la corruption systémique, et l'imprévisibilité réglementaire.

Cette situation critique a néanmoins incité les autorités à initier des réformes structurelles à partir de 2022-2023 dans le cadre d'une stratégie de redressement économique. Les flux d'IDE entrants ont repris en 2023, atteignant 1,2 milliard USD selon le Rapport sur l'investissement dans le monde 2024 de la CNUCED, marquant une amélioration notable par rapport aux années précédentes. Cette reprise s'explique par plusieurs mesures d'amélioration de l'attractivité mises en œuvre : la création de l'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) sous tutelle du Premier Ministre pour positionner l'Algérie comme destination d'investissement attractive, l'adoption du décret exécutif n° 22-299 du 8 septembre 2022 simplifiant les procédures d'enregistrement pour les investisseurs, et des réformes législatives et administratives pour simplifier les démarches et renforcer la compétitivité du climat des affaires. Ces efforts ont permis d'enregistrer 43 milliards \$ d'investissements depuis 2022, témoignant d'une volonté politique de rupture avec les pratiques antérieures, bien que les défis structurels demeurent considérables pour transformer durablement l'économie algérienne.

Cette évolution tourmentée des IDE en Algérie sur plus de deux décennies illustre parfaitement la difficulté du pays à concilier ses aspirations au développement économique avec ses préoccupations de souveraineté nationale et de contrôle des ressources stratégiques. Elle témoigne également de l'impact considérable de l'instabilité réglementaire et des risques politiques sur les décisions d'investissement à long terme, ainsi que de la vulnérabilité d'une économie fortement dépendante des hydrocarbures face aux fluctuations des marchés internationaux de l'énergie.

2. Analyse comparative d'attractivité des pays nord-africains :

2.1 Attractivité de l'Égypte pour l'investissement étranger :

L'Égypte se présente comme une destination d'investissement stratégique en Afrique du Nord, avec un profil économique diversifié et prometteur. Le pays bénéficie d'une position géographique privilégiée, d'un vaste marché intérieur de plus de 100 millions d'habitants, d'une main-d'œuvre abordable et relativement qualifiée, d'importantes ressources énergétiques et d'un potentiel touristique considérable. Les performances d'investissement ont connu une évolution contrastée, avec une diminution des entrées d'IDE à 9,8 milliards USD en 2023, contre 11,4 milliards l'année précédente, mais des projections impressionnantes de 46,1 milliards USD pour 2024, principalement grâce à l'accord Ras El Hekma de 35 milliards USD avec le fonds souverain d'Abu Dhabi⁵³. Les autorités ont mis en œuvre d'importantes réformes pour améliorer le climat des affaires, notamment une nouvelle loi sur l'investissement, la création de zones économiques spéciales, et récemment une loi sur l'hydrogène vert offrant des incitations fiscales substantielles. Malgré ces avancées, les investisseurs continuent de faire face à des défis significatifs, tels qu'une bureaucratie excessive, un manque de transparence, une application incohérente des lois, des obstacles à l'accès aux devises étrangères, des procédures douanières complexes et la corruption⁵⁴, plaçant le pays au 86ème rang de l'Indice mondial de l'innovation 2024 ⁵⁵et au 146ème de l'Indice de liberté économique.⁵⁶

2.3 Attractivité de l'Algérie pour l'investissement direct étranger :

L'Algérie, riche en ressources naturelles et économiquement stable, présente plusieurs atouts majeurs pour les investisseurs étrangers. Elle offre des coûts énergétiques particulièrement bas (gaz, carburants, électricité), une main-d'œuvre qualifiée et abordable, ainsi qu'une position géographique stratégique à l'interface entre l'Europe et l'Afrique. Le pays dispose également d'importantes réserves de liquidités réduisant sa vulnérabilité aux fluctuations des prix internationaux des matières premières, et d'un potentiel considérable dans les énergies renouvelables.⁵⁷

⁵³ CNUCED. 2023. Rapport sur l'investissement dans le monde 2023. Genève : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

⁵⁴ AD'OCC. s.d. « Fiche pays – Égypte : Introduction ». Agence de Développement Économique Occitanie (AD'OCC). Consulté le 2 juin 2025 à 18h19.

<https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/egypte/introduction>

⁵⁵ OMPI. 2024. Global Innovation Index 2024. Genève : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle, p. 18

⁵⁶ Heritage Foundation. s.d. Index de liberté économique. Consulté le 3 juin 2025.

<https://www.heritage.org/index/>

⁵⁷ AD'OCC. s.d. « Fiche pays – Algérie : Introduction ». Agence de Développement Économique Occitanie (AD'OCC). Consulté le 3 juin 2025 à 9h10. <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/algérie/introduction>

Selon la CNUCED, les flux d'IDE entrants ont atteint 1,2 milliard USD en 2023, avec un stock total de 36,8 milliards USD. Ces dernières années, l'Algérie a déployé des efforts considérables pour améliorer son attractivité. L'Agence Algérienne de Promotion de l'Investissement (AAPI) a enregistré plus de 11.780 projets fin 2024, témoignant de l'efficacité des nouvelles mesures. Cette agence, établie sous tutelle du Premier Ministre, constitue le fer de lance de la politique d'attraction des IDE.

Le gouvernement a récemment supprimé la restriction "51/49" (sauf pour les secteurs stratégiques) et adopté la loi n° 22-18 relative à l'investissement du 24 juillet 2022⁵⁸, modernisant le cadre juridique. Parmi les mesures phares, on note la réintroduction du guichet unique dédié aux grands investissements, ainsi que diverses incitations fiscales, parafiscales et douanières.

Néanmoins, l'Algérie fait face à plusieurs défis, notamment une administration bureaucratique, un climat des affaires de qualité médiocre selon les évaluations internationales, une forte dépendance aux hydrocarbures, des difficultés d'accès au foncier industriel, un taux de chômage élevé chez les jeunes et un contexte géopolitique régional instable.

2.4 Attractivité de la Tunisie pour l'investissement étranger

La Tunisie présente un profil d'investissement contrasté mais prometteur. Le pays bénéficie d'une position géostratégique privilégiée, à proximité immédiate de l'Europe, de l'Afrique subsaharienne et du Moyen-Orient, complétée par des accords de libre-échange avec l'UE et une grande partie de l'Afrique. Sa main-d'œuvre jeune, qualifiée et productive avec des niveaux de rémunération compétitifs constitue un atout majeur. Les performances économiques montrent des signes d'amélioration, avec une augmentation de 7,5% des flux d'IDE en 2023, totalisant 768 millions USD, et une hausse de 21,4% en 2024, atteignant 939 millions USD.⁵⁹ Les principales mesures pour améliorer le climat des affaires comprennent l'adoption d'un nouveau code des investissements, la simplification des procédures administratives, la création de l'Autorité suprême de l'investissement (SIA), et l'établissement de zones franches offrant des avantages fiscaux. Malgré ces avancées, des défis persistent, notamment la bureaucratie, l'importance du secteur informel (estimé entre 40 et 60% de l'économie), l'instabilité politique et sociale, et une forte dette publique⁶⁰, plaçant le pays au 81ème rang de l'Indice mondial de l'innovation 2024⁶¹ et au 150ème de l'Indice de liberté économique.⁶²

⁵⁸ <https://www.btrade.ma/fr/observer-les-pays/algerie/investir>

⁵⁹ CNUCED. 2024. « Les investissements étrangers en développement ont baissé de 2 % en 2024 : deuxième année de repli ». UNCTAD.org. Consulté le 3 juin 2025.

<https://unctad.org/fr/news/les-investissements-etrangers-en-developpement-ont-baisse-de-2-en-2024-deuxieme-annee-de>

⁶⁰ AD'OCC. s.d. « Fiche pays – Tunisie : Introduction ». Agence de Développement Économique Occitanie (AD'OCC). Consulté le 3 juin 2025 à 11h50.

<https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/tunisie/introduction>

⁶¹ OMPI. 2024. Global Innovation Index 2024, p. 18. Genève : Organisation Mondiale de la Propriété Intellectuelle.

⁶² Heritage Foundation. s.d. Index de liberté économique. Consulté le 3 juin 2025.

<https://www.heritage.org/index/>

2.5 Attractivité de la Libye pour l'investissement étranger :

La Libye présente un profil d'investissement caractérisé par d'importants contrastes et défis. Le pays bénéficie de facteurs positifs considérables tels que l'abondance de ressources pétrolières et gazières (les plus grandes réserves prouvées d'Afrique), une position géographique stratégique entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient, et une démographie relativement favorable avec une population jeune de 7,3 millions d'habitants. Le stock d'IDE en 2023 est estimé à 18,46 milliards USD (environ 41% du PIB)⁶³. Le cadre juridique principal pour encourager les investissements étrangers repose sur la loi de 2010, qui a supprimé de nombreuses restrictions et introduit diverses mesures incitatives. Malgré ces atouts, le pays fait face à des obstacles majeurs, notamment la guerre civile persistante, la bureaucratie excessive, la faible qualification de la main-d'œuvre, l'absence de transparence dans les processus d'appel d'offres, et une corruption profondément ancrée à tous les niveaux de l'administration. Ces défis, combinés à une économie très peu diversifiée et fortement dépendante du pétrole, empêchent la Libye d'être classée dans l'Indice de perception de la corruption 2024 et dans l'Indice de liberté économique.⁶⁴

➤ L'analyse comparative des quatre principaux pays d'Afrique du Nord révèle une hiérarchie claire en matière d'attractivité pour les investissements directs étrangers. L'Égypte occupe une place importante dans l'attractivité des IDE, capitalisant sur son vaste marché intérieur de plus de 100 millions d'habitants et sa position géostratégique unique, mais peine à exploiter pleinement son potentiel en raison d'une bureaucratie excessive et d'un manque de transparence. L'Algérie se classe deuxième, en pleine transition économique avec d'importantes ressources naturelles et la récente suppression de la règle restrictive "51/49"⁶⁵, mais reste handicapée par une administration lente et une forte dépendance aux hydrocarbures. La Tunisie, troisième, dispose d'atouts significatifs comme sa main-d'œuvre hautement qualifiée et ses accords privilégiés avec l'UE, mais souffre d'une instabilité politique persistante et d'une dette publique préoccupante limitant sa capacité à attirer des investissements substantiels malgré une amélioration récente des flux (+21,4% en 2024). La Libye ferme ce classement, ses immenses richesses pétrolières (les plus importantes d'Afrique) demeurant largement inexploitées en raison d'un conflit civil persistant, d'une économie non diversifiée et d'une corruption généralisée, transformant ce pays au potentiel théorique considérable en destination à haut risque pour les investisseurs internationaux. Cette différenciation démontre l'importance de la stabilité politique, de la prévisibilité réglementaire et de la diversification économique dans l'attractivité des investissements, au-delà des simples ressources naturelles ou avantages géographiques.

⁶³ CNUCED. 2023. Rapport sur l'investissement dans le monde 2023. Genève : Conférence des Nations Unies sur le Commerce et le Développement.

⁶⁴ AD'OCC. s.d. « Fiche pays – Libye : Introduction ». Agence de Développement Économique Occitanie (AD'OCC). Consulté le 3 juin 2025 à 14h42.
<https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/libye/introduction>

⁶⁵ KPMG, Guide investir en Algérie ,février 2025 : <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/dz/pdf/2025/02/guide-investir-en-algerie-2025.pdf>

3. Secteurs privilégiés et principaux investisseurs :

Pour mieux comprendre la répartition géographique et sectorielle des capitaux étrangers en Afrique du Nord, il convient d'examiner les données statistiques récentes. Le tableau suivant offre une vision synthétique des principaux pays investisseurs et des secteurs économiques privilégiés dans chaque économie nord-africaine, permettant ainsi d'identifier les spécificités nationales et les tendances régionales

Tableau 04 : Les principaux investisseurs et secteurs privilégiés

Pays	Principaux investisseurs (%) (dernières données disponibles pour chaque pays)	Secteurs privilégiés (En pourcentage)
Egypte (2022/2023)	Émirats Arabes unis (13) Italie (11) Arabie Saoudite (10) Pays-Bas (5)	Manufacture (30) Services financiers (19) Communication et technologies de l'information (7) Immobilier (5)
Algérie (2023)	États-Unis (29) Italie (10) France (10) Espagne (7) Royaume-Uni (6)	Industrie (51) Construction et travaux publics (15) Transport (15) Agriculture (15)
Tunisie (2023)	France (38) Italie (13) Allemagne (8) Royaume-Uni (5)	Secteur manufacturier (62) Industrie (19) Services (17)

Source : Etablis par nos soins à partir des données du site officiel de la banque d'Afrique⁶⁶

Le tableau ci-dessus présente une analyse détaillée des principaux investisseurs et des secteurs économiques privilégiés dans trois pays d'Afrique du Nord : l'Égypte, l'Algérie, la Tunisie. Les données, exprimées en pourcentages, retiennent les dernières informations disponibles pour chaque pays et permettent d'établir un panorama comparatif des dynamiques d'investissement dans la région.

⁶⁶ Site officiel de la banque d'Afrique BMCE groupe : <https://www.btrade.ma/fr>

L'Égypte attire principalement des capitaux en provenance des pays du Golfe, avec les Émirats Arabes Unis en tête (13%), suivis par l'Italie (11%) et l'Arabie Saoudite (10%), orientés majoritairement vers le secteur manufacturier (30%) et les services financiers (19%). L'économie égyptienne montre ainsi une diversification progressive de ses partenaires économiques et une transition vers des secteurs à plus haute valeur ajoutée, bien que les défis structurels restent importants.

L'Algérie se distingue par une forte présence américaine (29%) parmi ses investisseurs, complétée par l'Italie et la France (10% chacun), avec une concentration marquée dans le secteur industriel qui représente plus de la moitié des investissements (51%). Cette configuration témoigne de l'importance des hydrocarbures dans l'attractivité économique algérienne, tout en soulignant les efforts encore limités de diversification vers d'autres secteurs comme la construction (15%) et les transports (15%).

La Tunisie reste fortement liée à l'Europe, avec la France comme investisseur prépondérant (38%), suivi de l'Italie (13%) et de l'Allemagne (8%), investissant majoritairement dans le secteur manufacturier (62%). L'économie tunisienne, malgré ses atouts en termes de capital humain et de proximité géographique avec l'Europe, peine à diversifier significativement ses partenaires d'investissement et ses secteurs d'activité attractifs.

Quant à la Libye, l'absence de données reflète probablement l'instabilité politique persistante qui affecte ce pays depuis plusieurs années, limitant considérablement sa capacité à attirer des investissements étrangers significatifs et durables.

Section 02 : Etude économétriques des facteurs expliquant l'évolution des IDE

Dans cette section nous allons effectuer une analyse économétrique sur la base de la méthode des données de panel afin d'estimer les principaux facteurs influençant les investissements directs étrangers dans certains pays de la région nord-africaine, notamment : Algérie, Tunisie, Egypte.

1. Spécification du modèle et présentation des variables :

A travers ce modèle, nous étudierons les relations existantes entre les investissements directs étrangers et ces différentes variables explicatives.

Le modèle s'écrit de la façon suivante :

$$IDE = \alpha_i + \beta_1 expo + \beta_2 Capital + \beta_3 Px \text{ pétrole} + \beta_4 Stabilité + \beta_5 Corruption + \beta_6 Inflation + \varepsilon_{i,t}$$

Dont : la variable à expliquer est les IDE investissements directs étrangers, les variables explicatives sont : expo qui représente les exportations de biens et services, capital qui représente la formation brute de capital, le prix du baril de pétrole, la stabilité politique, le contrôle de corruption, et inflation, déflateur du PIB annuelle.

Notre modèle prend en compte un échantillon de 3 pays de la région nord-africaine, à savoir : l'Algérie, l'Egypte, et la Tunisie (la Lybie n'a pas été prise en considération en raison de la non disponibilité des données) avec une périodicité annuelle allant de 1996 jusqu'à 2023.

De ce fait, nous obtiendrons un nombre d'observations de 81 (03 pays X 27 années) (annexe01). Ce nombre appréciable d'observations permet de garantir une meilleure précision des estimateurs, de réduire les risques de multicolinéarité et surtout d'élargir le champ d'investigation.

1.1 Description des variables : à expliquer et explicatives

Les variables sélectionnées sont celles les plus couramment utilisées dans la littérature pour l'explication des IDE. Nous avons retenu une spécification constituée de six variables explicatives comprenant des fondamentaux macroéconomiques (Prix du pétrole, formation de capital brut, inflation, exportations) ainsi que des facteurs institutionnels (stabilité politique, contrôle de corruption), fournissant une approche pertinente pour expliquer les flux d'investissement directs étrangers.

- Exportations de biens et de services : Les exportations constituent un indicateur de l'ouverture commerciale et de la compétitivité d'un pays. En théorie, un pays qui exporte massivement attire davantage d'investissements étrangers, en particulier dans les secteurs tournés vers l'export ou intégrés dans les chaînes de valeur mondiales. Cette variable permet d'apprécier si les IDE répondent à une logique d'insertion dans les marchés internationaux via les économies locales. Une relation positive est donc attendue, car un fort niveau d'exportations signale une demande internationale soutenue, une production compétitive et un environnement favorable à l'investissement. Les données sont extraites de la base de données de la banque mondiale.

- **Formation de capital brut** : La formation brute de capital est un indicateur de l'intensité de l'investissement domestique dans une économie, notamment en infrastructures, en équipements et en capacités productives. Une telle dynamique est perçue par les investisseurs étrangers comme un signal positif sur le potentiel de croissance et la solidité des fondations économiques locales. L'inclusion de cette variable vise à examiner si les pays qui investissent massivement en capital fixe attirent plus d'IDE. La relation attendue est positive, dans la mesure où un niveau élevé de capitalisation est souvent corrélé à un environnement favorable aux affaires. Les données sont extraites de la base de données de la banque mondiale.
- **Prix du pétrole** : Cette variable est rarement prise en compte dans les modèles qui traitent des déterminants des IDE. Il serait plus qu'intéressant de vérifier l'impact de la chute des prix de pétrole sur les flux des IDE entrants. On s'attend à trouver une relation positive entre les deux variables. En effet, une chute brutale et durable des prix de pétrole induira à une baisse de rentabilité des firmes dans le secteur, ce qui le rendra (le secteur) moins attractif. Il s'agira donc ici de savoir si le prix de pétrole constitue une variable explicative des IDE dans la région.
- **Stabilité politique** : Cette variable est un indicateur fondamental du risque géopolitique, régulièrement intégré dans les modèles expliquant les flux d'investissements directs étrangers. L'environnement politique influence fortement la prise de décision des investisseurs internationaux. Une stabilité accrue signifie une continuité des politiques économiques, une réduction des conflits internes, et une meilleure prévisibilité institutionnelle, autant de facteurs qui réduisent le coût d'entrée et les incertitudes pour les investisseurs étrangers. Ainsi, on s'attend à une relation positive entre la stabilité politique et les IDE. Cette variable permet donc de vérifier si les conditions politico-institutionnelles d'un pays sont perçues comme un facteur d'attractivité ou, au contraire, un frein potentiel à l'investissement. Les données sont extraites de la base de données de l'indicateur WGI (la banque mondiale). (voir annexe 2)
- **Contrôle de corruption** : Le contrôle de la corruption est un autre indicateur du risque géopolitique, directement lié à la qualité de la gouvernance. Une faible corruption traduit une administration plus efficace, une justice plus indépendante, et un climat des affaires plus transparent. Théoriquement, cela réduit les coûts informels (pots-de-vin, favoritisme) et améliore la sécurité juridique pour les entreprises étrangères. Il serait donc pertinent d'évaluer si un pays affichant de bonnes performances en matière de lutte contre la corruption est effectivement plus attractif pour les IDE. En ce sens, une relation positive est attendue entre le contrôle de la corruption et les flux d'IDE. Les données sont extraites de la base de données de l'indicateur WGI (la banque mondiale). (Annexe 03)
- **Inflation, déflateur du PIB** : Cette variable est couramment utilisée pour refléter la stabilité macroéconomique d'un pays. Une inflation maîtrisée renvoie une image de rigueur monétaire et de confiance dans la monnaie locale, deux éléments importants pour sécuriser les rendements des investissements étrangers. À l'inverse, une inflation élevée et instable accroît l'incertitude économique, érode les profits réels et augmente les risques de réévaluation des politiques économiques. Dans ce sens, on s'attend à ce que l'inflation ait une relation négative

avec les IDE, ou dans certains cas, qu'elle soit non significative si elle reste contenue dans les limites tolérables. Les données sont extraites de la base de données de la banque mondiale.

Il convient de souligner, à cet égard, que les variables explicatives retenues dans le cadre de cette étude ont également fait l'objet d'analyses antérieures. Les signes attendus de leur corrélation avec IDE sont récapitulés dans le tableau ci-après :

Tableau 05 : Présentation des variables et signes attendus

	Désignation	Source des données	Signes attendus sur IDE
Variable dépendante			
IDE	Investissements étrangers directs, entrées nettes en % du PIB	La banque mondiale	
Variables indépendantes			
Expo	Exportations des biens et services en milliards de dollar	La banque mondiale	+
Capital	Formation du capital brut en milliards de dollar	La banque mondiale	+
Prix pétrole	Prix du baril de pétrole en dollar	La base de données de British Petroleum (BP).	+
Stabilité	Stabilité politique en pourcentage	WGI (banque mondiale)	+
Corruption	Contrôle de corruption en pourcentage	WGI (banque mondiale)	+
Inflation	Inflation déflateur du PIB en pourcentage	La banque mondiale	-

Source : établie par nous même

2. Diagnostic des résultats des tests de l'étude économétrique

Avant d'analyser les résultats des régressions, il est important de respecter un certain nombre de conditions à savoir : la significativité globale et partielle du modèle, l'existence de la multicolinéarité, de l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation qui pouvant biaiser les coefficients donnés par les régressions en données de panel.

Pour vérifier cela, l'analyse de certains tests de la méthode des données de panel s'impose afin de vérifier la robustesse du modèle.

Tout d’abord, nous commençons par analyser la matrice de corrélation afin de juger de l’existence de la multicollinéarité qui est un problème qui survient lorsque les variables explicatives ont tendance à démontrer et/ou mesurer le même phénomène, c’est-à-dire si les variables sélectionnées engendrent un effet redondant ou pas.⁶⁷

2.1 La matrice de corrélation :

La corrélation mesure la relation entre deux variables ou plus. Le tableau suivant représente la matrice de corrélation qui nous indiquera la relation (corrélation) qui existe entre la variable dépendante IDE et les autres variables explicatives. La matrice nous indiquera aussi la relation pouvant exister entre les variables explicatives. La matrice représente la relation entre les variables pour l’ensemble des pays de la période allant de 1996 à 2023.

Tableau 06 : matrice de corrélation

	IDE	Expo	Capital	Prix pétrole	Stabilité	Corruption	Inflation
IDE	1.0000						
Expo	-0.0843	1.0000					
Capital	-0.2765	0.8108	1.0000				
Prix pétrole	0.1980	0.6556	0.3938	1.0000			
Stabilité	0.3138	-0.5273	-0.4977	-0.2491	1.0000		
Corruption	0.1900	-0.4626	-0.5179	0.0599	0.5835	1.0000	
Inflation	0.0391	0.3616	0.0487	0.1785	-0.2901	-0.2781	1.0000

Source : Construit à partir de l’exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

Le tableau nous indique qu’il existe une corrélation entre la variable dépendante IDE et l’ensemble des variables explicatives retenues. La relation est positive pour certaines variables telles que le prix du pétrole (0.1980), la stabilité politique (0.3138) et le contrôle de la corruption (0.1900), ce qui est conforme à la théorie économique qui soutient que ces facteurs renforcent l’attractivité d’un pays pour les investisseurs étrangers. En revanche, les variables exportations (-0.0843) et formation de capital brut (-0.2765) présentent une corrélation négative avec les IDE, ce qui va à l’encontre des attentes théoriques.

L’inflation, quant à elle, affiche un coefficient de corrélation très faible avec les IDE (0.0391), suggérant une quasi-absence de relation linéaire directe entre les deux variables. Cela peut refléter un effet neutre ou contradictoire de l’inflation selon le contexte économique. Enfin, le coefficient de corrélation le plus élevé avec les IDE est celui de la stabilité politique (0.3138), indiquant un lien modéré et mettant en évidence l’importance d’un environnement institutionnel stable pour attirer les investissements étrangers.

⁶⁷ Zemirli, Radhia, et Mohand Chitti. 2020. « Analyse empirique du risque souverain dans la zone euro ».

2.2 Test de multicolinéarité (Test VIF) :

Nous recourons à une autre approche afin de confirmer ces résultats et prouver davantage l'absence de multicolinéarité, notamment le test VIF (Variance Inflation Factor) qui estime de combien la variance d'un coefficient est augmentée en raison d'une relation linéaire avec d'autres prédicteurs. Si tous les VIF sont égaux à 1 et/ou proches de 1, il n'existe pas de multicolinéarité. Mais certains auteurs, estiment qu'il y a véritablement un problème de multicolinéarité quand les VIF sont supérieurs à 2,5, alors que d'autres ne s'inquiètent qu'à partir de 5. ²³

Tableau 07 : Les résultats du test de multicolinéarité (Test VIF)

Variable	VIF	1/VIF
Expo	7.60	0.131645
Capital	4.57	0.218899
Prix pétrole	2.70	0.370758
Stabilité	2.31	0.432901
Corruption	1.79	0.557231
Inflation	1.63	0.612793
Mean VIF	3.43	

Source : Construit à partir de l'exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

Les résultats obtenus montrent que toutes les variables ont des VIF inférieurs à 10, ce qui est généralement considéré dans la littérature économétrique comme le seuil au-delà duquel la multicolinéarité devient préoccupante. La majorité des variables présentent des VIF compris entre 1.6 et 4.6, traduisant un niveau de colinéarité faible à modéré, donc acceptable.

Seule la variable "Exportations" affiche un VIF de 7.60, ce qui dépasse certains seuils d'alerte intermédiaires (souvent fixés à 5), mais reste en deçà du seuil critique de 10. Cela indique une multicolinéarité modérée mais non problématique pour l'estimation des coefficients. Par conséquent, la stabilité du modèle n'est pas remise en cause, et le choix des variables explicatives demeure pertinent d'un point de vue économétrique.

2.3 Test de racine unitaire (Test LLC) :

Afin de vérifier la stationnarité des variables utilisées dans notre modèle de panel, nous avons procédé au test de racine unitaire de Levin, Lin & Chu (LLC). Ce test permet de déterminer si les séries sont stationnaires à leur niveau, condition essentielle pour éviter des régressions fallacieuses et garantir la robustesse des résultats économétriques.

Tableau 08 : Résultats du test LLC

Variables	Stationnaires à niveau	Non stationnaires à niveau
IDE	0.0031 ***	
Expo		0.5582
Capital		0.2747
Prix pétrole	0.0151 **	
Stabilité	0.0549 *	
Corruption	0.0989 *	
Inflation	0.0000 ***	

Source : Construit à partir de l'exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

NB : Si les P-values sont inférieure à 0.01 ; 0.05 ; 0.10 cela signifie que les variables sont stationnaires respectivement au seuil de 1% ***, 5% **, 1% *.

Les résultats obtenus montrent que les variables IDE ($p = 0.0031$), prix du pétrole ($p = 0.0151$), stabilité politique ($p = 0.0549$), corruption ($p = 0.0989$) et inflation ($p = 0.0000$) sont stationnaires à leur niveau, avec des significativités respectives aux seuils de 1 %, 5 % ou 10 %.

En revanche, les variables exportations ($p = 0.5582$) et formation brute de capital ($p = 0.2747$) présentent des p-values largement supérieures aux seuils critiques de 10 %, ce qui indique qu'elles ne sont pas stationnaires à leur niveau.

Après avoir vérifié la stationnarité, nous avons poursuivi la démarche classique de la méthode des données de panel. Toutefois, nous ne pouvons pas valider et présenter ces résultats dans la mesure où l'estimateur du modèle utilisé s'est avéré insuffisant en raison de la présence d'hétéroscédasticité et/ou d'autocorrélation que nous allons tester dans les points suivants. Pour cela, nous recourons à une autre démarche nous permettant de trouver et de valider des résultats significatifs et un modèle robuste, comme il sera bien précisé et expliqué ci-après.

2.4 Test d'hétéroscédasticité en données de panel (test breusch-pagan) :

Donc, nous avons analysé en parallèle l'existence du phénomène d'hétéroscédasticité qui révèle si la matrice de variance-covariance des erreurs est constante ou pas. Dans un test d'hétéroscédasticité, l'hypothèse nulle ne stipule que tous les coefficients de la régression des résidus au carré sont nuls, donc il y a homoscedasticité. L'hypothèse alternative stipule qu'il y a hétéroscédasticité. Ainsi, si la P-value est inférieure à 5% on rejette l'hypothèse nulle, et on peut comprendre qu'il y a présence d'hétéroscédasticité (Ouellet et al., 2005)²³

Le tableau ci-après donne les résultats du test d'hétéroscédasticité le plus utilisé dans les données de panel, notamment celui de Breusch et Pagan

Tableau 09 : Test d'hétéroscédasticité en données de panel

	Test Breusch-Pagan
Chi2	27.77
Probabilité	0.0000

Source : Construit à partir de l'exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

Les résultats du test de Breusch-Pagan appliqué aux données de panel révèlent une statistique de Chi² égale à 27.77, avec une p-value de 0.0000, nettement inférieure au seuil critique de 1 %. Par conséquent, nous rejetons l'hypothèse nulle d'homoscédasticité (variance constante des erreurs), en faveur de l'hypothèse alternative indiquant la présence d'hétéroscédasticité dans le modèle.

Dans cette étude, bien que nous n'ayons pas effectué explicitement le test de Wooldridge pour l'autocorrélation des erreurs (en raison de contraintes méthodologiques), il convient de noter, sur la base des travaux de Baltagi (2008) et Wooldridge (2010), que l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation sont souvent corrélées dans les modèles de panel, notamment lorsque les observations sont temporellement dépendantes au sein des entités individuelles.

Ainsi, afin de tenir compte de ces problèmes potentiels et d'assurer la robustesse et la validité des estimations, nous avons opté pour l'utilisation de l'estimateur FGLS (Feasible Generalized Least Squares), qui permet de corriger simultanément l'hétéroscédasticité et l'autocorrélation dans les erreurs du modèle.

2.5 Régressions en panel avec l'estimateur FGLS :

FGLS (Feasible Generalized Least Squares) « est une technique économétrique utilisée pour estimer les paramètres d'un modèle lorsque l'hypothèse habituelle d'homoscédasticité n'est pas vérifiée. On suppose plutôt que les termes d'erreur présentent une forme spécifique d'hétéroscédasticité (variance d'erreur variable) ou sont auto corrélée. La méthode FGLS corrige ce problème en appliquant une transformation aux données, ce qui conduit à des estimations plus efficaces et non biaisées que les moindres carrés ordinaires (MCO) dans de tels contextes. »⁶⁸

Les résultats empiriques issus des régressions sont les suivants

⁶⁸ Quickonomics. 2024. « Estimateur des moindres carrés généralisés réalisables ». Publié le 8 septembre 2024. Consulté le 4 juin 2025 à 10h30.
<https://quickonomics.com/terms/feasible-generalized-least-squares-estimator/>

Tableau 10 : Résultats de régressions en panel avec l'estimateur FGLS

<i>Variables</i>	<i>IDE%PIB</i>
<i>Stabilité</i>	0.0446484 *** (0.0141405)
<i>Contrôle corruption</i>	-0.0427716* (0.0228306)
<i>Prix pétrole</i>	0.0256209*** (0.0090588)
<i>Capital</i>	-0.0285872** (0.0119642)
<i>Expo</i>	0.0097862 (0.0235008)
<i>Infl</i>	-0.0034763 (0.0324169)
<i>Nombre d'observations</i>	84
<i>Wald chi2 (6)</i>	32 .56
<i>Prob > chi2</i>	0.0000

Robust standard errors in parentheses

*** $p < 0,01$, ** $p < 0,05$, * $p < 0,1$

Source : Construit à partir de l'exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

3. Interprétation des résultats du modèle :

Nous allons à présent analyser les résultats obtenus à partir de l'estimation du modèle en panel, dont l'objectif principal est d'évaluer l'impact des risques géopolitiques sur les flux d'investissements directs étrangers (IDE) dans un échantillon de pays entre 1996 et 2023. Dans cette optique, deux variables clés ont été mobilisées en tant qu'indicateurs du risque géopolitique : la stabilité politique et le contrôle de la corruption.

Tout d'abord, les résultats de la régression FGLS révèlent que la stabilité politique exerce un effet positif et significatif sur les IDE, au seuil de 1 % (coefficient = 0.0446). Ce résultat confirme que les environnements politiquement stables constituent un facteur d'attraction essentiel pour les investisseurs internationaux, car ils réduisent l'incertitude

institutionnelle, les risques de conflits ou de rupture de contrats, et garantissent une meilleure prévisibilité des politiques publiques. Cette conclusion corrobore pleinement les hypothèses théoriques relatives à la perception du risque géopolitique dans les décisions d'investissement transnational.

En revanche, la variable contrôle de la corruption, qui mesure la qualité des institutions et la capacité d'un pays à limiter les pratiques illicites, présente dans le modèle FGLS un effet négatif et significatif au seuil de 10 % (coefficient = -0.0428). Ce résultat est en contradiction avec les enseignements théoriques et empiriques de la littérature, selon lesquels un meilleur contrôle de la corruption favorise l'attraction des IDE, en renforçant la transparence, la sécurité juridique et la confiance des investisseurs.

Toutefois, dans le cas spécifique de l'échantillon étudié, ce résultat paradoxal peut s'interpréter autrement : il est possible que les flux d'IDE soient attirés dans des contextes caractérisés par un faible niveau de contrôle de la corruption, où certaines pratiques informelles ou arrangements institutionnels facilitent l'accès au marché, les obtentions de contrats ou la réduction des coûts réglementaires. En d'autres termes, les investisseurs pourraient profiter d'un cadre institutionnel faible pour maximiser leurs gains à court terme, en l'absence de règles strictes ou de contrôles rigoureux.

Par ailleurs, lorsque cette variable est estimée seule, sans les autres variables explicatives (voir annexe 3), elle affiche un effet positif et significatif à 10 %, ce qui confirme son rôle institutionnel favorable dans l'attractivité des IDE. Le changement de signe observé dans le modèle multivarié peut alors s'expliquer par une corrélation avec d'autres variables institutionnelles, telles que la stabilité politique ou le capital, qui absorbent partiellement son effet. Il en résulte que, bien que la théorie suggère qu'un bon contrôle de la corruption attire les IDE, dans certains contextes comme celui des pays étudiés les investisseurs peuvent paradoxalement être incités à s'implanter dans des environnements institutionnels plus permissifs.

Par ailleurs, les résultats mettent en évidence l'effet positif et significatif du prix du pétrole (coefficient = 0.0256, significatif à 1 %) sur les IDE. Cette variable constitue un facteur économique particulièrement important dans les pays exportateurs de ressources naturelles, qui attirent davantage d'IDE en période de prix élevés. En revanche, la variable formation brute de capital affiche un effet négatif et significatif (coefficient = -0.0286, au seuil de 5 %), ce qui va à l'encontre des attentes théoriques. Cette relation inversée peut suggérer une substitution entre investissement domestique et flux étrangers dans certaines configurations économiques.

Les variables exportations (coefficient = 0.0098) et inflation (coefficient = -0.0035) ne présentent pas d'effet significatif dans notre modèle. Cela peut être dû au fait que les exportations ne traduisent pas nécessairement l'environnement institutionnel ou le niveau de risque d'un pays. Quant à l'inflation, lorsqu'elle reste sous contrôle, elle ne constitue pas un frein majeur à l'investissement étranger, d'où son absence d'effet significatif ici.

De manière générale, la qualité des ajustements statistiques du modèle est satisfaisante, comme l'indique le test de Wald ($\text{Chi}^2 = 32.56, p < 0.0000$), validant la significativité globale des variables incluses. L'utilisation de l'estimateur FGLS, motivée par la détection préalable d'une hétéroscédasticité significative (test de Breusch-Pagan), permet d'obtenir des estimations robustes et fiables, tout en corrigeant les biais potentiels liés à la variance non constante des erreurs.

Conclusion :

L'analyse approfondie menée dans ce chapitre nous a permis de mieux comprendre les dynamiques régionales et les spécificités nationales en matière d'investissements directs étrangers (IDE) en Afrique du Nord. À travers une double approche, à la fois descriptive et économétrique, nous avons pu cerner les principaux déterminants de l'attractivité des IDE dans cette région, tout en mettant en lumière les contrastes significatifs entre les pays étudiés.

L'étude comparative des tendances d'IDE montre clairement que les flux de capitaux étrangers sont fortement influencés par des facteurs contextuels, notamment la stabilité politique, la qualité des institutions, le climat des affaires, et l'environnement géopolitique régional. L'Égypte apparaît comme le pôle le plus attractif, grâce à une certaine résilience institutionnelle, des réformes économiques soutenues et une volonté manifeste d'ouverture. Tandis que l'Algérie et la Tunisie affichent un potentiel limité par des rigidités institutionnelles et des vulnérabilités structurelles, la Libye, quant à elle, illustre le cas extrême où l'instabilité chronique annihile toute possibilité d'attractivité durable.

L'analyse économétrique renforce ces constats empiriques en démontrant que la stabilité politique et le contrôle de corruption constituent un levier fondamental pour capter les flux d'IDE. Elle montre également que les facteurs économiques comme la formation de capital et les prix du pétrole jouent un rôle important. L'impact limité de certaines variables, telles que les exportations et l'inflation, suggère qu'un environnement institutionnel solide peut parfois primer sur la performance économique pure.

Ce qui confirme l'hypothèse formulée au départ selon laquelle les risques géopolitiques freinent significativement les investissements directs étrangers dans les pays : Algérie, Tunisie, Égypte, et Libye.

Conclusion générale

Conclusion générale :

Ce travail de recherche s'est inscrit dans un contexte international caractérisé par une montée progressive des risques géopolitiques depuis le début des années 2000. L'environnement mondial a connu, au cours de cette période, une intensification des tensions régionales et des incertitudes politiques, affectant directement les économies émergentes et les dynamiques d'investissement. Cette situation a contribué à accentuer la volatilité des flux d'investissements directs étrangers (IDE), notamment dans les pays d'Afrique du Nord. Dans ce cadre, la problématique de ce mémoire a porté sur l'analyse de l'impact de ces risques géopolitiques sur l'évolution des IDE dans cette région, en s'interrogeant sur les facteurs macroéconomiques et institutionnels susceptibles de conditionner leur attractivité.

Les résultats de l'analyse menée dans ce travail ont confirmé que les IDE sont fortement influencés par l'environnement géopolitique dans lequel évoluent les économies. L'instabilité politique, l'incertitude institutionnelle et les tensions régionales constituent des freins majeurs à l'attraction des flux d'IDE. Comme l'a démontré l'étude, ces risques ne se limitent pas à décourager les investisseurs étrangers, mais modifient également la répartition géographique des IDE en faveur de pays perçus comme plus stables. Cette réalité est particulièrement perceptible dans le cas de l'Afrique du Nord, où l'instabilité institutionnelle persistante et les crises internes ont significativement impacté les performances des économies en matière de réception d'investissements étrangers.

L'analyse du cadre macroéconomique et institutionnel a également permis de souligner l'importance de plusieurs facteurs dans l'attractivité des IDE. La stabilité politique se révèle ainsi comme un levier essentiel dans la décision d'investissement, renforcé par la qualité des institutions et la capacité des pays à offrir un environnement d'affaires prévisible. Parallèlement, des variables économiques telles que le prix du pétrole, la formation brute de capital et la croissance du marché intérieur jouent un rôle déterminant dans la dynamique des flux d'IDE. Les résultats de l'analyse descriptive et comparative ont mis en évidence que ces facteurs, lorsqu'ils sont combinés à un contexte politique stable, favorisent une meilleure résilience des flux d'investissement.

L'étude comparative des performances IDE dans les pays d'Afrique du Nord a montré des trajectoires et des situations très contrastées. L'Égypte se positionne comme le pôle le plus attractif, grâce à sa relative stabilité institutionnelle et à des politiques publiques orientées vers l'ouverture économique et la diversification sectorielle. À l'opposé, l'Algérie et la Tunisie souffrent de rigidités institutionnelles et de vulnérabilités structurelles qui freinent leur attractivité malgré des ressources naturelles importantes et une position géographique avantageuse. La Libye, quant à elle, constitue le cas extrême où l'instabilité politique chronique et la désagrégation institutionnelle ont totalement annihilé la capacité du pays à recevoir des IDE sur la période considérée.

Enfin, les résultats de l'étude économétrique sur données de panel, portant sur trois pays nord-africains, notamment l'Algérie, Tunisie, Egypte, ont permis de confirmer statistiquement l'impact significatif des facteurs institutionnels et/ou politiques sur l'évolution des IDE. La stabilité politique ressort comme le facteur le plus déterminant dans l'explication des flux d'IDE dans l'échantillon analysé.

De plus, un contrôle efficace de la corruption est perçu comme un avantage pour les pays d'accueil. Le prix du pétrole et la formation brute de capital exercent également un effet positif significatif, traduisant l'importance des ressources naturelles et de l'investissement domestique dans l'attractivité des IDE. En revanche, les variables telles que les exportations et l'inflation ne se sont pas révélées significatives dans le modèle étudié. Ces résultats confirment les constats issus de l'analyse descriptive et valident l'hypothèse selon laquelle les risques géopolitiques constituent une variable explicative majeure des fluctuations des IDE en Afrique du Nord.

Cette recherche s'inscrit dans un débat plus large sur l'évolution de la mondialisation et la réorganisation des flux d'investissement internationaux face aux mutations géopolitiques contemporaines. Elle vise à apporter un éclairage nouveau sur les dynamiques d'investissement en Afrique du Nord et à contribuer à une meilleure compréhension des stratégies d'adaptation des acteurs économiques face aux risques géopolitiques.

Références bibliographiques

Bibliographie:

Ouvrages:

- Andreff, W. (2003). Les multinationales globales. Éditions La Découverte, Paris.
- Basly, S. (2009). Le processus d'internationalisation de l'entreprise familiale. L'Harmattan, Paris.
- Baudrand, V., & Henry, G. (2006). Comprendre la mondialisation. Éditions Studyrama Perspectives, Paris.
- Harrison, A., Dalkiran, E., & Elsey, E. (2004). Business international et mondialisation. 1re éd., De Boeck Université, Bruxelles.
- Lemaire, J. P. (2013). Stratégies d'internationalisation : nouveaux enjeux d'ouverture des organisations, des activités et des territoires. Dunod, Paris.
- Meunier, N., & Sollogoub, T. (2005). Économie du risque pays. Collection Repères, La Découverte.

Articles:

- Acharya, V. V., Shin, H. S., & Yorulmazer, T. (2011), "Fire-sale FDI or Business as Usual?", Journal of International Economics, p 83
- Adrien Bussy, Huanhuan Zheng, Responses of FDI to geopolitical risks: The role of governance, information, and technology, International Business Review, Volume 32, Issue 4, 2023, 102136, ISSN 0969-5931, <https://www.sciencedirect.com/science/article/pii/S0969593123000367>
- ALAOUI, M., & DHIBA, Y. (2022). Le management des risques : cadre théorique. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 3(1-1), 118-142, January 30, 2022, P131.
- Altomonte, C. (2000). Economic determinants and institutional frameworks: FDI in economies in transition. Transnational Corporations, 9(2), 75–106.
- Axel Lefebvre, « La stratégie de diversification », Publier le 08/11/2024 sur Le blog du dirigeant, consulté le 22 mars 2025 à 10 :06, En ligne : <https://www.leblogdudirigeant.com/la-strategie-de-diversification/#:~:text=Comme%20son%20nom%20l'E2%80%99indique,la%20taille%20de%20l'E2%80%99entreprise>
- Alberto Abadie, Javier Gardeazabal, Le terrorisme et l'économie mondiale, Revue économique européenne, Volume 52, Issue 1, 2008, Pages 1-27, ISSN 0014-2921
- Baldwin, R, Lopez-Gonzalez, J, Supply-Chain Trade: A Portrait of Global Patterns and Several Testable Hypotheses, The World Economy, 2023, 46(3), p, 503-525
- Bernanke, B.S. et Obstfeld, M, 2019, Monetary Policy and Global Capital Flows, Journal of International Economics, 117, p 75-89.
- Bernard Reitel, « Le Royaume-Uni hors de l'UE : le 'Brexit' et ses enjeux » Université d'Artois, Arras, consulté le 05/05/2025 à 11 :08h disponible en ligne : http://discontinuites.univ-artois.fr/content/download/295/1314/file/CM3-GeolitiqueEurope_2020_UE_RoyaumeUni_HorsUE_Brexit.pdf
- Bulle Internet, la précédente et la future, publier le 13 Novembre 2017, Consulté le 06/05/2025 à 10 :34, Disponible en ligne : <https://isere.site.attac.org/spip.php?article2900>

- Calderón, C, Servén, L, Infrastructure, Growth, and Inequality: An Overview, World Bank Economic Review, 2023, 37(1), p 1-37.
- Chtourou, W. (2005). Le développement international des PME : une approche par les réseaux. Revue internationale PME, 18(1), 73–102.
- Delphine Papin, « Les attentats de Londres, révélateur du malaise de la nation britannique » Hérodote, n° 120, La Découverte, 1er trimestre 2006.p190-194
- Devereux, M.P. et Griffith, R, 2020, Taxes and the Location of Production: Evidence from a Panel of US Multinationals, Journal of Public Economics, 2020, N°188, pp. 104-123.
- Dunning, J.H. (1998). Location and the multinational enterprise: A neglected factor? Journal of International Business Studies, 29(1), 45–66.
- Dunning, J.H, 2018, The Eclectic Paradigm of International Production: Past, Present and Future, International Journal of the Economics of Business, 25(2), p119-139.
- Eichengreen, B, O'Rourke, K.H, A Tale of Two Globalizations: Capital Flows in the Age of Digital and Political Fragmentation, Journal of International Economics, 2022, P 141, N°103671.
- Fidel SALIGA, « Le controle de corruption entrave-t-il les flux d'investissements directs étrangers au Bénin? » Journées Scientifiques de l'économie Bénoise, édition 2022
- Gereffi, G, Fernandez-Stark, K, Global Value Chain Reconfiguration in the Post-Pandemic Era, Review of International Political Economy, 2023, 30(2), p 382-403.
- Harding, T, Javorcik, B.S, Investment Promotion and FDI Inflows: Quality Matters, Economic Policy, 2022, 37(91), p 341-383.
- Hichem, B., & Mahfoud, arabi. (2020), la stratégie industrielle au maroc :Le Plan d'Accélération Industrielle 2014-2020. Algerian journal of economic performance, 5(1), 63-81. <https://asjp.cerist.dz/en/article/203995>
- Jean-Pierre Filiu, The Arab Revolution: Ten Lessons from the Democratic Uprising (Oxford: Oxford University Press, 2011), p. 18-42.
- Jérôme Komlan Akoli, Elie Chrysostome, Hamadoun Sidibé, « La gestion du risque pays lié aux investissements directs étrangers dans les pays en voie de développement », Perspective Afrique, Vol. 1, No. 1 (Mai 2005), pp. 90-110, P103, Le 30 mai 2005.
- Kaufmann, D, Kraay, A, Governance Matters XI: Governance Indicators for 1996-2020, Policy Research Working Paper 8855, World Bank, 2021
- Kirabaeva, K., & Razin, A. (2013), "Composition of International Capital Flows", Annual Review of Economics, Vol. 5
- Larab Sarah, GUENDOUZE, B. (2022). L'impact de la pandémie du Covid-19 sur l'économie mondiale, 7 مجلة اقتصاد المال والأعمال, (1), P 525-546
- Lasserre, Frédéric & Alexeeva, Olga. (2022). Guerre en Ukraine. Quelles causes ? Quelles conséquences pour les relations russo-chinoises ? Regards géopolitiques – Bulletin du Conseil québécois d'Études géopolitiques. 8. 10-17.)
- Meixing Dai, « La grande crise systémique de 2008 : causes, conséquences et mesures de politique » l'Europe face à la crise.
- Mina, W. (2007). The location determinants of FDI in GCC countries. Journal of Multinational Financial Management, 17, 336–348.
- National Commission on Terrorist Attacks Upon the United States. (2004). The 9/11 Commission Report; Global Terrorism Database, University of Maryland; Centers for

Disease Control and Prevention, données sur les victimes des attentats du 11 September 2001.

- Per Yann Le Floch, « L'internationalisation du risque pays : un défi pour les entreprises multinationales ? », BSI Economics, Consulté le : 18/03/2025 à 11 :01h disponible en ligne : <https://bsi-economics.org/-internationalisation-risque-pays-entreprises-multinationales/>
- Rey, H, The Global Financial Cycle and Monetary Policy Independence Economic Policy Review, 2021, 27(1), pp. 3-28.
- Rodrik, D, Subramanian, A, The Middle-Income Trap and the Challenge of Structural Transformation, Journal of Economic Perspectives 2023, 37(1), p 25-48.
- Soumeya BACHA, « La réalité des Investissements Directs Etrangers en Algérie : Etat des lieux et diagnostic », journal of illiza research and studies, Volume 3, N° 1, 15/12/2018, p 562-564, disponible en ligne : <https://asjp.cerist.dz/en/article/86654>
- Stéphanie Gautrieaud, « Le risque pays : approche conceptuelle et approche pratique », ATER – Centre d'Economie du Développement – Université Montesquieu Bordeaux IV, publier le 06/07/2012, CORE, P2, consulté le 18/03/2025 à 9h, disponible en ligne : <https://core.ac.uk/download/pdf/7359039.pdf>
- Stern, N, Stiglitz, J.E, The Economics of the Green Transition and Investment Decisions, Oxford Review of Economic Policy, 2023, 39(1), p 25-46.
- Wells, L.T, Wint, A.G, Marketing a Country: Promotion as a Tool for Attracting Foreign Investment, 4th edition. Foreign Investment Advisory Service,2021, Washington D.C.
- World Economic Forum, Global Risks Report 2024: Navigating Uncertainty and Building Resilience, WEF, Genève.
- Yu, M., et Wang, N. (2023). L'influence du risque géopolitique sur l'investissement direct international et ses contre-mesures. Sustainability, 15 (3), 2522. <https://doi.org/10.3390/su15032522>
- Zucman, G, et Piketty, T, Global Tax Governance: The New Frontiers, American Economic Journal: Economic Policy, 2022, 14(3), p 58-79.

Thèses :

- HAMMACHE, S. (2019). « L'impact du risque-pays sur les investissements directs étrangers dans la région Moyen-Orient et Afrique du Nord (MENA) ». Thèse de doctorat, En Sciences Economiques, Département des Sciences Economiques, Université de Mouloud MAMMARI, p 42.
- ZEMIRLI, R. (2021). « Analyse empirique de la contagion financière ». Thèse de doctorat, En Sciences Economiques, Département des Sciences Economiques, Université de Mouloud MAMMARI, p 128.

Mémoires :

- GUERGOUR Rym, ALAOUI MDAGHRI Anas, « L'impact des risques géopolitiques sur la volatilité de taux de change de la parité (USD/MAD) », EMAA Business School, Finance Department, EMAA Research
- Hauke Köpsell et Stefan Lienkamp, « An Empirical Analysis of Market Dynamics in the Technology Industry », mémoire de Master en sciences économiques et administration des

affaires, sous la direction du Prof. Steffen Brenner, Département d'économie et de gestion internationale, Copenhagen Business School,

- HENDEL Aghiles, GUEBBAL Lyes, « La gestion du risque pays dans les décisions d'investissements des entreprises », mémoire de master 2 en finance d'entreprise, Département des sciences financières et comptabilité, Université Mouloud MAMMARI, 2021/2022, P24
- LATTARI Kenza, MANDI Lounis « La guerre commerciale entre les Etats-Unis et la Chine : Etude empirique (2000-2022). » mémoire en vue de l'obtention d'un master 2 finance et commerce international, département sciences commerciales, université Mouloud MAMMARI, p7
- MEDANI Amel, MEHOUB Yasmina, « Les enjeux et les défis pour les entreprises dans les investissements directs étrangers Cas de l'Algérie », Mémoire de Master, Spécialité Finance et Commerce International, Université de Mouloud MAMMARI, 2022/2023, P 8, Mémoire disponible online : <https://dspace.ummo.dz/handle/ummo/23700>
- Marois, P. (2001). Les alliances stratégiques internationales : analyse des coentreprises entre le Canada et le Chili. Mémoire de maîtrise, HEC Montréal.
- Saadi Mourad, Tenkhi Cherif, « Impact de la crise de la dette souveraine européenne sur les pays du Maghreb (Algérie, Maroc et Tunisie) », Mémoire de Master, Spécialité Finance et Commerce International, Département des Sciences Commerciales, Université de ABDERRAHMANE Mira Bejaia, 2013/2014, p 5 à 17, Disponible en ligne : <https://theses-algerie.com/2219898073488266/memoire-de-master/universite-abderrahmane-mira---bejaia/impact-de-la-crise-de-la-dette-souveraine-europ%C3%A9enne-sur-les-pays-du-maghreb-alg%C3%A9rie-maroc-et-tunisie>
- ZEMIRLI. R « Investissement étranger », cours L3, 2022/2023

Rapport:

- Banque Mondiale, Infrastructure Investment as a Strategy for Sustainable Growth, World Bank Publications, 2023, Washington D.C.
- Caldara, Dario et Matteo Iacoviello (2021), « Measuring Geopolitical Risk », document de travail, Conseil des gouverneurs de la Réserve fédérale, novembre 2021
- CNUCED, « World Investment Report », 2009, p.243.
- CNUCED. (2022). Rapport sur l'investissement dans le monde 2022 : Les flux d'investissement international et le développement durable. Nations Unies, Genève.
- FMI, "Balance of Payments and International Investment Position Manual" (6e édition), Chapitre 6
- Fonds monétaire international. (2013). Manuel de la balance des paiements, sixième édition. États-Unis : Fonds monétaire international. Page 108, Extrait le 24 Février 2025, de : <https://www.imf.org/external/french/pubs/ft/bop/2007/bopman6f.pdf>
- OCDE (2010), Définition de référence de l'OCDE des investissements directs internationaux 2008 : Quatrième édition, Éditions OCDE, Paris, Page 17, <https://doi.org/10.1787/9789264048768-fr> , Consulter le 24 Février 2025.
- OCDE, "OECD Benchmark Definition of Foreign Direct Investment" (4e édition, 2008), Section 1
- Rapport de Global Innovation Index 2024, p18
- Rapport de la CNUCED : <https://unctad.org/fr/news/les-investissements-etrangers-en-developpement-ont-baisse-de-2-en-2024-deuxieme-annee-de>

- Rapport La Non Fiabilité Des Informations Comptables Et Les Scandales Financiers, p(6 a 10) disponible en ligne : <https://fr.scribd.com/document/385000699/Rapport-La-Non-Fiabilite-Des-Informations-Comptables-Et-Les-Scandales-Financiers2015> , p32.
- Rapport sur l'investissement dans le monde 2023
- KPMG, Guide investir en Algérie, février 2025 : <https://assets.kpmg.com/content/dam/kpmg/dz/pdf/2025/02/guide-investir-en-algerie-2025.pdf>
- World Economic Forum, Global Risks Report 2024: Navigating Uncertainty and Building Resilience, WEF, Genève.

Site web:

- Site de Economic Policy Uncertainty, «Indice d'incertitude de la politique économique mondiale », consulté le 15/04/2025 à 20 :15h, disponible en ligne : https://www.policyuncertainty.com/global_monthly.html
- Site de l'agence « AD'OCC » Consulté le 03/06/2025 à 11H50h, disponible en ligne : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/tunisie/introduction>
- Site de l'agence « AD'OCC » Consulté le 02/06/2025 à 15H48h, disponible en ligne : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/maroc/investir>
- Site de l'agence « AD'OCC » consulté le 02/06/2025 à 18H19, disponible en ligne : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/egypte/introduction>
- Site de l'agence « AD'OCC » Consulté le 03/06/2025 à 14H42, disponible en ligne : <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/libye/introduction>
- Site de l'agence « AD'OCC » Consulté le 03/06/2025 à 9H10, disponible en ligne: <https://export.agence-adocc.com/fr/fiches-pays/algerie/introduction>
- Site officiel de la banque d'Afrique BMCE groupe : <https://www.btrade.ma/fr>
- Site officiel de la banque mondiale, « Worldwide Governance Indicators », consulter le 15/04/2025 à 19 :30, en ligne : <https://www.worldbank.org/en/publication/worldwide-governance-indicators/documentation#1>
- Site du centre régional d'investissement de Casablanca : <https://www.casainvest.ma/fr/charte-de-l%E2%80%99investissement> consulté le : 03/06/2025 19H30
- Index de liberté économique consulté le 03/06/2025 à 9 :45h, disponible en ligne : <https://www.heritage.org/index/>
- Article du commandant Céline Morin, Attaques terroristes de janvier 2015 – épisode 1/2 : la traque et la neutralisation des terroristes, Publié le 09 janvier 2025, consulté le: 05/05/2025 à 14H29, disponible en ligne : <https://www.gendarmerie.interieur.gouv.fr/gendinfo/histoire/attaques-terroristes-de-janvier-2015-episode-1-2-la-traque-et-la-neutralisation-des-terroristes>
- <https://www.concurrences.com/fr/dictionnaire/investissements-directs-etrangers-ide#references> consulté le 24/02/2025 à 10h.

Annexes

Annexe 01 : Données de l'estimation

Annexe 02 : Indicateur de la stabilité politique des pays Nord-africains

Annexe 03 : Indicateur de contrôle de corruption des pays Nord-africains

Annexe 04: Estimation du modèle FGLS contrôle de corruption / IDE :

Annexe N° 01 : Données de l'estimation

pays	country	Année	IDE% PIB	IDE millions	inflation	Exportations milliards	capital brut milliards	prix du baril de pétrole	Stabilité politique	contrôle de la corruption
Algérie	1	1996	0,6	270	24	13,97	12,05	20,28	5,32	33,33
Algérie	1	1997	0,5	260	7	14,89	10,81	18,95	5,05	28,16
Algérie	1	1998	1,3	606	-3,1	10,88	13,08	12,66	4,79	22,99
Algérie	1	1999	0,6	291	10,9	13,69	12,77	18,24	7,42	19,74
Algérie	1	2000	0,5	280	22,7	23,05	12,91	32,72	10,05	16,49
Algérie	1	2001	1,9	1110	8	20,27	17,47	29,12	8,46	19,62
Algérie	1	2002	1,7	1060	1,4	20,38	19,94	25,9	6,88	22,75
Algérie	1	2003	0,9	637	8,9	26,21	23,57	30,63	5,53	29,63
Algérie	1	2004	1	884	11,4	35,29	30,19	37,58	10,68	29,06
Algérie	1	2005	1,1	1160	12,4	47,5	33,37	55,03	20,39	40,98
Algérie	1	2006	1,5	1840	10,8	56,33	37,37	69,12	15,94	35,12
Algérie	1	2007	1,2	1690	7,1	63,72	47,83	67,62	14,01	33,01
Algérie	1	2008	1,5	2640	15,1	82,34	64,1	134,84	14,9	33,5
Algérie	1	2009	1,8	2750	-7,4	48,98	69,25	72,13	13,27	30,62
Algérie	1	2010	1,3	2300	15,6	62,2	76,96	74,99	11,85	34,76
Algérie	1	2011	1,2	2570	16,9	78,57	86,8	99,37	10,43	34,6
Algérie	1	2012	0,7	1500	8	78,1	91,5	83,83	9,48	36,02
Algérie	1	2013	0,7	1690	0,9	70,75	102,41	97,83	12,8	39,34
Algérie	1	2014	0,6	1500	1,5	65,99	112,06	107,49	9,52	31,25
Algérie	1	2015	-0,3	-537	-5	38,49	97,08	59,96	11	30,48
Algérie	1	2016	0,9	1640	0,9	33,42	93,35	48,49	12,38	30
Algérie	1	2017	0,6	1230	4,9	38,61	91,65	44,79	15,71	31,9
Algérie	1	2018	0,8	1470	6,2	45,57	90,38	66,91	17,92	28,57
Algérie	1	2019	0,7	1380	0,9	39,48	86,34	52,47	13,21	28,1
Algérie	1	2020	0,7	1140	-4,7	25,61	70,81	36,24	17,92	27,62
Algérie	1	2021	0,5	869	15,9	43,66	72,8	69,21	15,52	29,52

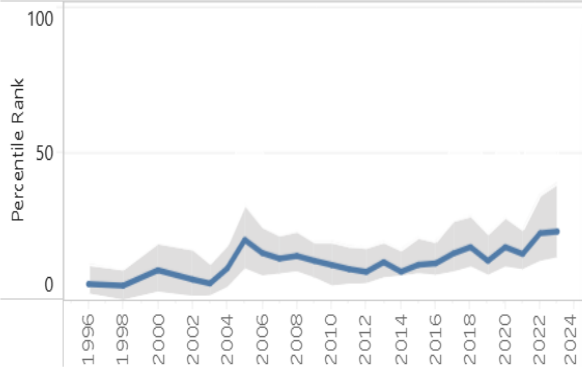
Algérie	1	2022	0,4	932	23	69,52	79,17	100,08	22,64	27,83
Algérie	1	2023	0,5	1220	0,9	58,49	93,42	82,95	23,22	30,19
Egypte	2	1996	0,9	636	7,1	14,03	12,26	20,28	27,66	38,71
Egypte	2	1997	1,1	890	9,9	14,78	13,78	18,95	35,9	38,87
Egypte	2	1998	1,3	1080	2,4	13,75	18,24	12,66	44,15	39,04
Egypte	2	1999	1,2	1070	0,9	13,65	19,61	18,24	45,88	39,2
Egypte	2	2000	1,2	1240	3,9	16,17	19,52	32,72	47,62	39,36
Egypte	2	2001	0,5	509	1,9	16,9	17,65	29,12	39,42	40,31
Egypte	2	2002	0,8	646	3,2	15,6	15,33	25,9	31,22	41,27
Egypte	2	2003	0,3	237	6,8	17,5	13,56	30,63	27,64	38,1
Egypte	2	2004	1,6	1250	11,7	22,24	13,34	37,58	21,36	32,51
Egypte	2	2005	6	5380	6,2	27,19	16,11	55,03	26,7	36,1
Egypte	2	2006	9,3	10040	7,4	32,75	20,12	69,12	22,22	26,34
Egypte	2	2007	8,9	11580	12,6	39,46	27,2	67,62	27,05	27,18
Egypte	2	2008	5,8	9490	12,2	53,8	36,45	134,84	28,85	25,24
Egypte	2	2009	3,5	6710	11,2	47,21	36,3	72,13	25,59	38,76
Egypte	2	2010	2,9	6390	10,1	46,75	42,7	74,99	19,43	32,38
Egypte	2	2011	-0,2	-482	11,7	48,54	40,36	99,37	6,64	30,33
Egypte	2	2012	1	2800	19,5	45,77	44,73	83,83	7,58	33,65
Egypte	2	2013	1,5	4190	8,7	49,09	40,99	97,83	7,11	33,65
Egypte	2	2014	1,5	4610	11,2	43,53	41,69	107,49	7,62	34,62
Egypte	2	2015	2,1	6930	9,9	43,42	47,06	59,96	8,1	32,86
Egypte	2	2016	2,4	8110	6,2	34,39	50	48,49	9,05	31,9
Egypte	2	2017	3	7410	29,5	37,29	42,58	44,79	9,05	39,05
Egypte	2	2018	3,1	8140	21,2	47,23	49,13	66,91	11,79	34,76
Egypte	2	2019	2,8	9010	13,6	53,04	63,91	52,47	12,26	23,57
Egypte	2	2020	1,5	5850	6,2	47,87	61,39	36,24	11,79	23,81
Egypte	2	2021	1,2	5120	4,8	44,85	64,43	69,21	14,62	26,67
Egypte	2	2022	2,4	11400	10,4	71,93	81,14	100,08	14,62	26,89

Egypte	2	2023	2,5	9840	24,8	75,64	50,99	82,95	16,59	24,53
Tunisie	3	1996	1,2	238	4,4	8,25	4,9	20,28	55,32	35,48
Tunisie	3	1997	1,7	342	14,1	8,11	5,07	18,95	55,32	38,59
Tunisie	3	1998	3	650	3,3	8,4	5,43	12,66	55,32	41,71
Tunisie	3	1999	1,5	347	3,4	8,71	5,65	18,24	57,55	43,19
Tunisie	3	2000	3,5	750	3,3	8,53	5,56	32,72	59,79	44,68
Tunisie	3	2001	2	451	3,9	9,45	5,78	29,12	55,02	55,14
Tunisie	3	2002	3,4	790	2,3	9,44	5,51	25,9	50,26	65,61
Tunisie	3	2003	2	539	2,7	10,84	6,4	30,63	57,59	60,32
Tunisie	3	2004	1,9	592	3,4	13,16	7,27	37,58	50	56,65
Tunisie	3	2005	2,2	712	4,2	14,5	7	55,03	47,09	54,63
Tunisie	3	2006	9,4	3240	3,8	15,82	8,06	69,12	52,66	56,59
Tunisie	3	2007	3,9	1520	2,1	19,88	9,22	67,62	48,31	54,37
Tunisie	3	2008	5,8	2600	6,3	24,97	11,45	134,84	48,08	53,4
Tunisie	3	2009	3,5	1530	3	19,57	10,55	72,13	46,92	56,94
Tunisie	3	2010	2,9	1330	9,5	22,16	11,94	74,99	43,6	53,81
Tunisie	3	2011	0,9	432	4,6	22,16	12,05	99,37	35,55	56,87
Tunisie	3	2012	3,3	1550	4,7	21,72	12,35	83,83	22,27	57,35
Tunisie	3	2013	2,2	1060	4,5	21,85	11,62	97,83	18,96	56,87
Tunisie	3	2014	2	1020	4,7	21,59	12	107,49	18,57	55,77
Tunisie	3	2015	2,1	1170	4,2	17,58	9,95	59,96	16,67	54,29
Tunisie	3	2016	1,4	622	4,9	16,99	9,08	48,49	11,43	52,86
Tunisie	3	2017	1,9	810	4,7	17,59	8,97	44,79	13,81	50,95
Tunisie	3	2018	2,3	991	7,9	19,42	9,8	66,91	16,98	53,33
Tunisie	3	2019	1,9	815	7,1	19,26	8,3	52,47	17,45	50,95
Tunisie	3	2020	1	623	6,8	16,15	5,42	36,24	25	50,95
Tunisie	3	2021	1,2	547	4,5	19,67	7,13	69,21	19,34	46,67
Tunisie	3	2022	1,4	643	3,1	22,88	7,84	100,08	24,53	45,28
Tunisie	3	2023	1,5	727	8,9	25,18	7,71	82,95	22,27	42,92

Annexe 2 : Indicateur de la stabilité politique des pays Nord-africains

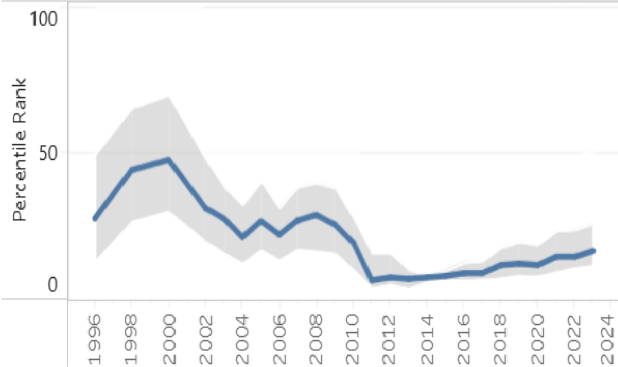
Algérie :

Political Stability and Absence of Violence/Terrorism



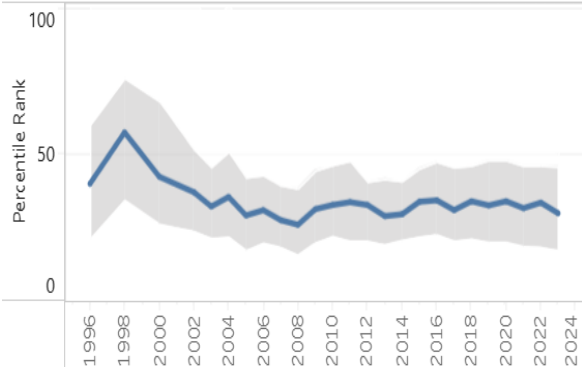
Egypte :

Political Stability and Absence of Violence/Terrorism



Tunisie :

Political Stability and Absence of Violence/Terrorism

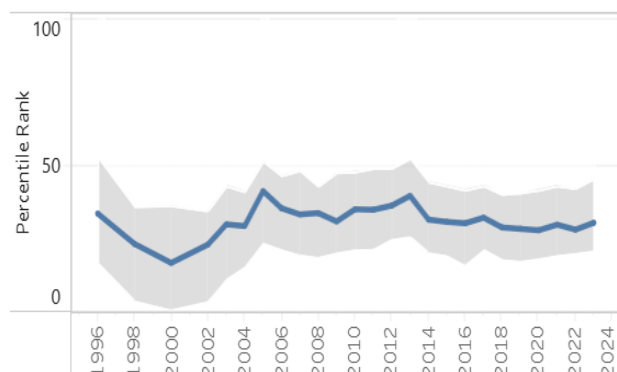


Source : donnée de l'indicateur WGI (la banque mondiale)

Annexe 3 : Indicateur de contrôle de corruption des pays Nord-africains

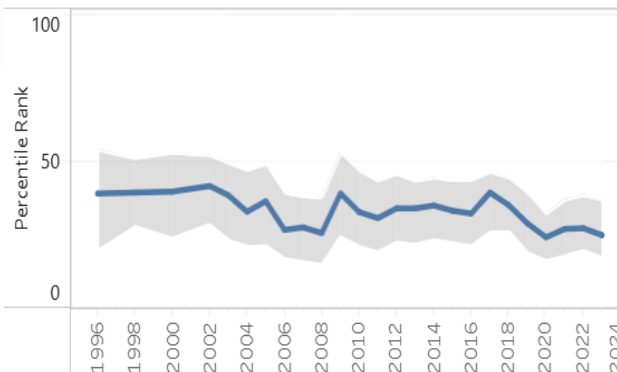
Algérie :

Control of Corruption



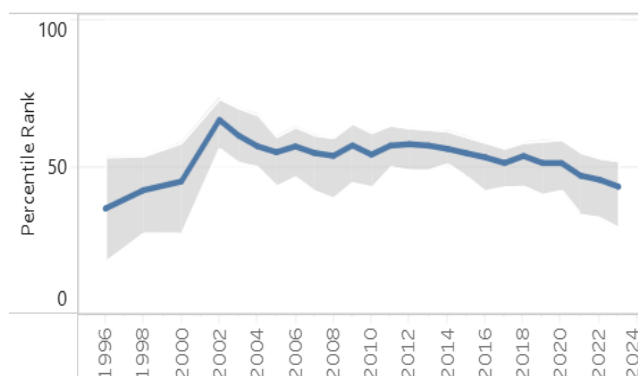
Egypte

Control of Corruption



Tunisie :

Control of Corruption



Source : donnée de l'indicateur WGI (la banque mondiale)

Annexe 4: Estimation du modèle FGLS contrôle de corruption / IDE

```
. xtglm IDE controldelacorruption
```

```
Cross-sectional time-series FGLS regression
```

```
Coefficients: generalized least squares
```

```
Panels: homoskedastic
```

```
Correlation: no autocorrelation
```

```
Estimated covariances = 1      Number of obs = 112
Estimated autocorrelations = 0    Number of groups = 4
Estimated coefficients = 2      Time periods = 28
                                Wald chi2(1) = 3.43
Log likelihood = -216.6024      Prob > chi2 = 0.0642
```

IDE	Coef.	Std. Err.	z	P> z	[95% Conf. Interval]	
controldelacorruption	.0273404	.0147716	1.85	0.064	-.0016113	.0562921
_cons	.9440719	.6115619	1.54	0.123	-.2545675	2.142711

Source : Construit à partir de l'exploitation de la base de données sous le logiciel STATA 15.

Table des matières

Remerciements	I
Dédicace	II
Liste des abréviations :	III
Liste des tableaux et figures	IV
Sommaire	V
Introduction générale	01
Chapitre I Cadre conceptuel et théorique relatif aux investissements directs étrangers et aux risques géopolitiques.	
Introduction	04
Section 1 : Généralités sur les investissements directs étrangers	05
1. Définition et caractéristiques des IDE	05
1.1 Concept et définition d'IDE :	05
1.2 Différence entre IDE et autres investissements internationaux :.....	07
1.2.1 Différences fondamentales de nature et d'objectifs	07
1.2.2 Différences structurelles et opérationnelles	07
1.2.3 Différences de comportement et d'impact économique :.....	07
1.2.4 Différences de traitement institutionnel et réglementaire	07
2. Typologie des IDE :	08
2.1 Types d'IDE :.....	08
2.1.1 L'IDE horizontal « Market-seeking FDI »:	08
2.1.2 L'IDE vertical « Resource or Assets-seeking FDI »:	09
2.1.3 L'IDE de conglomération « Efficiency-seeking FDI » :	10
2.2 Formes d'IDE :	10
2.2.1 Investissement Greenfield :	10
2.2.2 Fusions-acquisitions	11
2.2.3 Joint-ventures :	12
3. Déterminants des IDE	12
3.1 Les déterminants économiques :	12

3.1.1 Facteurs liés au marché :	12
3.1.2 Facteurs liés aux ressources et couts de production :.....	13
3.1.3 Indicateurs macroéconomiques :.....	14
3.2 Les déterminants non économiques (facteurs institutionnels) :.....	15
3.3 Climat des affaires :	17
Section 2 : comprendre les risques géopolitiques dans le contexte des IDE	18
1. Définition et Identification des principaux risques :.....	18
1.1 Le risque pays :	18
1.2 Le risque politique :.....	19
1.3 Le risque économique :	20
1.4 Les risques sécuritaires :.....	20
2. Indicateur de mesure de risque :.....	21
2.1. Geopolitical risk index (GPR) :.....	21
2.2 Indicateur mondiale de gouvernance : (Worldwide Governance Indicators WGI) :.....	21
2.3 Indice d'incertitude de la politique économique mondiale (index of Global Economic Policy Uncertainty GEPU)	23
3 Impact des risques géopolitiques sur les IDE :	23
4 La gestion des risques par les investisseurs :	25
4.1 Stratégies de diversification géographique :.....	25
4.2 Adaptation des modes d'entrée sur les marchés.....	26
4.3 Mise en place de garanties et assurances.....	26
4.4 Stratégies d'entrée sur les marchés internationaux présentant un niveau élevé d'incertitude	27
Conclusion :	28
 <i>Chapitre II : Analyse de l'impact des risques géopolitiques sur les flux d'investissements directs étrangers</i>	
Introduction	29
Section 1 : Analyse du paysage géopolitique mondial et ses implications économiques....	29
1. Catégorisations des crises majeures :	29
1.1 Crises financières	29

1.2	Crises politiques	32
1.3	Crise sécuritaires :	33
1.4	Crise sanitaire :	36
2.	L'attractivité macroéconomique et politique des IDE :	36
2.1	L'attractivité macroéconomique	36
2.2	L'attractivité politique :	37
3.	Répartition des flux d'IDE :	39
3.1	Économies développées :	39
3.2	Économies en développement :	40
Section 2 : L'effet des risques géopolitiques sur l'évolution des flux d'IDE		42
1.	Evolution des flux d'IDE mondiaux :	42
2.	Tendance de l'indicateur de mesure de risque géopolitique :	46
2.1	Attentats du 11 septembre 2001	47
2.2	Guerre en Irak (2003) :	47
2.3	Attentats de Londres (2005) :	47
2.4	Printemps arabe (2011) :	47
2.5	Crise en Ukraine (2014)	48
2.6	Attentats de Paris (2015) :	48
2.7	Invasion de l'Ukraine par la Russie (2022) :	48
3.	Analyse des correspondances entre pics géopolitiques et évolution des IDE :	49
Conclusion :		51

Chapitre III : IDE en Afrique du nord : dynamiques régionales et influence des risques géopolitiques

Introduction	52
Section 01 : Analyse comparative des IDE en Afrique du nord.....	52
1. Tendances régionales des IDE.....	52
1.1 Tendances des IDE en Egypte :	53
1.2 Les tendances des IDE en Libye :	54
1.3 Les tendances des IDE en Tunisie :	56

1.4 Tendances des IDE en Algérie :	57
2. Analyse comparative d'attractivité des pays nord-africains :	59
2.1 Attractivité de l'Égypte pour l'investissement étranger	59
2.2 Attractivité de l'Algérie pour l'investissement direct étranger :	59
2.3 Attractivité de la Tunisie pour l'investissement étranger	60
2.4 Attractivité de la Libye pour l'investissement étranger	61
3. Secteurs privilégiés et principaux investisseurs :	62
Section 02 : Etude économétriques des facteurs expliquant l'évolution des IDE	64
1. Spécification du modèle et présentation des variables	64
1.1 Description des variables : à expliquer et explicatives.....	64
2. Diagnostic des résultats des tests de l'étude économétrique.....	66
2.1 La matrice de corrélation :	67
2.2 Test de multicolinéarité (Test VIF) :	68
2.3 Test de racine unitaire (Test LLC) :	68
2.4 Test d'hétéroscédasticité en données de panel (test breusch-pagan) :	69
2.5 Régressions en panel avec l'estimateur FGLS :	70
3. Interprétation des résultats du modèle	71
Conclusion :	73
Conclusion générale :	75
<i>Bibliographie.</i>	
<i>Annexes.</i>	
<i>Table des matières.</i>	

Résumé :

Dans un contexte de mondialisation et de transformation rapide des équilibres géopolitiques, les investissements directs étrangers (IDE) jouent un rôle fondamental dans le développement économique des pays, notamment en Afrique du Nord. Toutefois, la montée des risques géopolitiques depuis les années 2000, marquée par des événements tels que le Printemps arabe, les attentats terroristes, les conflits régionaux et les tensions internationales, a profondément affecté les flux d'IDE vers cette région.

Ce travail de recherche a pour objectif d'évaluer l'ampleur de l'impact des risques géopolitiques sur l'évolution des flux d'IDE en Afrique du Nord. Il s'est également interrogé sur les variables macroéconomiques et institutionnelles susceptibles d'influencer l'attractivité des pays de la région pour les investisseurs internationaux.

Pour ce faire, une méthodologie mixte a été adoptée, combinant une analyse théorique et descriptive des tendances IDE et des crises géopolitiques majeures, ainsi qu'une étude économétrique en panel sur trois pays (Algérie, Égypte, et Tunisie). Les résultats confirment que la stabilité politique exerce un effet positif significatif sur les flux d'IDE, tandis que la corruption et d'autres facteurs économiques comme le prix du pétrole et la formation de capital brut influencent également ces flux de manière variable selon les contextes nationaux.

Mots-clés : Investissements directs étrangers, Afrique du Nord, Risque géopolitique, Stabilité politique, Données de panel.

Abstract:

In a context of globalization and rapidly changing geopolitical balances, foreign direct investment (FDI) plays a fundamental role in the economic development of countries, particularly in North Africa. However, the rise in geopolitical risks since the 2000s - marked by events such as the Arab Spring, terrorist attacks, regional conflicts, and international tensions - has deeply affected FDI flows to this region.

This research aims to assess the extent of the impact of geopolitical risks on the evolution of FDI flows in North Africa. It also seeks to identify the macroeconomic and institutional variables likely to influence the region's attractiveness to international investors.

To achieve these objectives, a mixed methodology was adopted, combining a theoretical and descriptive analysis of FDI trends and major geopolitical crises, with an econometric panel data study covering three countries (Algeria, Egypt, and Tunisia). The results confirm that political stability has a significant positive effect on FDI flows, while corruption and other economic factors such as oil prices and gross capital formation also influence these flows in different ways depending on national contexts.

Keywords: Foreign Direct Investment, North Africa, Geopolitical Risk, Political Stability, Panel Data.